

# Les prairies

« naturelles »  
de Champagne-Ardenne

Guide technique



Déterminer un type de prairie  
Connaître sa flore caractéristique et les plantes indicatrices  
Evaluer son intérêt écologique et son état agro-écologique  
Comprendre les effets des pratiques agricoles



#### Textes :

David Bécu (CENCA), Romaric Leconte (CENCA), Philippe Mestelan (SCOPELA), Mathieu Saint-Val (CBNBP)

#### Conception graphique et impression :

Michael Geber, publigraphiX EURL (Langres, 52)

#### Crédits photographiques

Pascal AMBLARD (PA), Alexandre ANTOINE (AA), Thierry ARBAULT (TA), Laurent ARTHUR (LA), Olivier BARDET (OB), David BECU (DB), Yohann BROUILLARD (YB), Fabrice CROSET (FC), Pierre DETCHEVERRY (PD), Sylvain FROC (SF), Guillaume GENESTE (GG), Frédéric HENDOUX (FH), Sébastien HUVIG (SH), Fabrice JOACHIM (FJ), Anne LAFOREST (AL), Romaric LECONTE (RL), Thomas LORICH (TL), Laurent MADELON (LM), Mathieu SAINT-VAL (MSV), Emilie WEBER (EW), Illustration : fotolia.com

#### Référence bibliographique :

BECU D., LECONTE R., MESTELAN P., SAINT-VAL M., 2017 – Les prairies « naturelles » de Champagne-Ardenne – Guide technique, CENCA, CBNBP, SCOPELA, 182 pages





Les prairies « naturelles » sont un des enjeux majeurs en termes de protection des espaces naturels : biodiversité, protection de la qualité de l'eau, zones d'expansion des crues...

Elles font partie des milieux les plus menacés en Champagne-Ardenne en raison de l'évolution de l'agriculture (mise en culture, fertilisation et pression de pâturage excessives, drainage...).

Si différents moyens existent pour essayer d'enrayer cette dégradation (mesures agro-environnementales, concours « prairies fleuries », animations diverses...), force est de constater qu'il manque un outil important pour les divers opérateurs qui mènent ces actions. Aussi le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et le Parc naturel Régional de la Forêt d'Orient, ont décidé de réaliser ce guide technique avec le soutien financier des Agences de l'eau et de la Région Grand Est.

Un tel ouvrage apparaît comme un support essentiel pour les opérateurs qui souhaitent sensibiliser les acteurs impliqués dans la gestion des prairies, voire étudier ces milieux (associations naturalistes, chambres d'agriculture, parcs naturels régionaux, services de l'Etat, lycées agricoles...). Ce guide se veut utile pour le naturaliste qui veut connaître l'enjeu de préservation d'une prairie, pour l'opérateur chargé de la mise en place de Mesures Agro-Environnementales, pour l'animateur souhaitant proposer un concours « Prairies fleuries » sur son territoire, pour l'enseignant en lycée agricole souhaitant aborder les questions d'écologie et d'agronomie, ou encore pour l'exploitant agricole voulant améliorer ses pratiques quotidiennes.

Un impératif fixé est d'éditer un guide pratique à destination des spécialistes (botanistes, naturalistes) mais également des personnes moins spécialisées, voire néophytes (pour une partie du guide tout du moins). Espérons que chacun y trouvera ce qu'il cherche.





## Généralités sur les prairies

Pourquoi et comment utiliser ce guide ?.....	6
Prairies naturelles, des espaces menacés.....	8
Faune et flore inféodées aux prairies.....	10
Fonctions des prairies.....	12
Vers un équilibre agro-écologique des parcelles fauchées et pâturées.....	13
Définition des propriétés agro-écologiques des végétations semi-naturelles.....	15
Grands types de prairies et enjeux de préservation par région naturelle.....	20

## Détermination du type de prairie et de ses propriétés agro-écologiques

Groupes écologiques.....	45
Clé de détermination du type de prairie.....	64
Liens écologiques entre les types de prairies .....	68
Fiches des types de prairies.....	70

## Evaluation simplifiée de l'état d'une prairie par le biais des plantes indicatrices

Liste des plantes indicatrices du bon état agro-écologique des prairies.....	42
Description des plantes indicatrices du bon état agro-écologique des prairies.....	144

## ANNEXES

Liens internet et autres documents utiles.....	174
Trombinoscope des plantes patrimoniales.....	176
Fiches de terrain.....	181

# Pourquoi et comment utiliser ce guide ?

## A qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse aux éleveurs, aux techniciens, ainsi qu'aux gestionnaires d'espaces naturels qui cherchent à réaliser un diagnostic de l'état d'une prairie en se basant sur l'observation de la flore. Il n'a pas vocation à répondre à toutes les interrogations des acteurs de terrain, mais d'apporter des pistes de réflexion pour orienter leurs pratiques au regard de la flore indicatrice dans les prairies :

- Comment gérer au mieux mes prairies pour avoir une autonomie fourragère ?
- Comment gérer des espèces dont l'abondance fait craindre des envahissements (Rumex, renoncules...),
- Comment faire pour garder une biodiversité et avoir un fourrage de qualité ?
- Comment faire pour maintenir la présence de certaines plantes patrimoniales ?
- ...

## Quels types de prairies concernés ?

D'après le Larousse, une prairie est un « terrain couvert d'herbe utilisée pour l'alimentation des animaux, par pâture ou par fauche, ou par les deux méthodes ». Mais **il n'y a pas UNE prairie mais bien DES prairies**. Il y a déjà une grande différence entre une prairie « à caractères naturels » et une prairie « artificielle » (= semée). Ce guide ne s'intéresse pas aux prairies artificielles (*nous ne parlons pas ici de prairies « permanentes » et prairies « temporaires » qui sont des termes du « jargon administratif agricole » ; en effet, si toutes les prairies « temporaires » sont des prairies artificielles, les prairies « permanentes » peuvent être à caractères naturels ou artificiels puisqu'au bout de 6 ans, une prairie « temporaire » devient « permanente »*). Quant aux prairies « naturelles », elles ne seront pas les mêmes en fonction :

- du type de sol (argileux, limoneux...)
- de l'humidité du sol (niveau de la nappe)
- de la durée des inondations
- de la richesse du sol en matière organique (= trophie)
- du climat
- des pratiques agricoles (fauche, pâturage, fertilisation...).

Les plantes sont adaptées à ces diverses conditions et l'étude de la flore va donc pouvoir nous renseigner sur une prairie.

## Quels objectifs pour ce guide ?

L'objet principal de ce guide est de pouvoir faire un diagnostic des prairies :

- **Je définis le type d'une prairie à partir de la flore observée.**

↳ Pour cela, il faut s'appuyer sur la fiche de terrain en annexe de l'ouvrage qui permet de classer les espèces observées par groupe écologique et utiliser la clé de détermination du type de prairie.

- **J'évalue son intérêt écologique, sa « valeur patrimoniale » (type de prairie rare ou menacé dans la région, présence potentielle d'espèces rares).**

↳ Une fois le type de prairie déterminé, la description des fiches par type de prairies permet de se faire une idée sur la valeur patrimoniale « potentielle » de la parcelle évaluée. Il est possible d'affiner le diagnostic en recherchant la flore patrimoniale et en comparant la description de la végétation type avec ce qui est observé sur le terrain.

- **J'évalue son état agro-écologique en vérifiant la présence et l'abondance de certaines plantes.**

↳ La méthode d'évaluation de l'état agro-écologique des prairies par le biais des plantes indicatrices permet de répondre à cette question. Il n'est pas obligatoire de déterminer le type de prairie pour définir l'état de santé.

- **Je comprends l'effet des pratiques sur les dynamiques de végétation.**

↳ En observant les dynamiques de végétation il est possible d'engager une discussion avec l'éleveur pour se mettre d'accord sur un objectif et envisager des ajustements des pratiques.

Cet ouvrage permet également d'avoir des informations sur la répartition des types de prairies par région naturelle, sur le rôle et les fonctions des prairies, sur les espèces qui s'y développent, sur l'intérêt agro-écologique des prairies diversifiées.

## Prairies « naturelles », des espaces menacés

Qu'elles soient destinées à la fauche ou au pâturage, l'existence des prairies est intimement liée à la pratique de l'élevage. Au-delà des conditions de sol (humidité, pH, trophie), les pratiques de fauche, de pâturage, de fertilisation ou de drainage conditionnent leurs diversités floristique et faunistique.

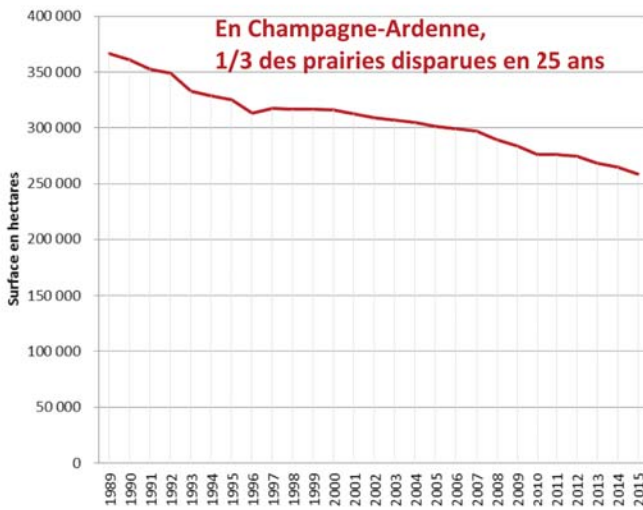
Compte-tenu de l'évolution du contexte agricole avec la diminution importante du nombre d'éleveurs, des centaines voire des milliers d'hectares de prairies disparaissent chaque année : **près de 108 000 hectares de prairies ont disparu entre 1989 et 2015 en Champagne-Ardenne, soit l'équivalent de 150 000 terrains de foot ou de 22 lacs du Der !**

Quant à celles qui subsistent, l'abandon de la fauche au profit d'un pâturage trop intensif et des apports d'engrais trop importants en réduisent la richesse écologique.

### Evolution des Surfaces Toujours en Herbe (source : Statistique Agricole Annuelle)

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
<b>STH en 1989</b>	160 085 ha	38 000 ha	34 600 ha	133 518 ha	366 203 ha
<b>Ratio STH / SAU* 1989</b>	50,8 %	6,8 %	9,2 %	42,9 %	23,5 %
<b>1989-1999</b>	- 11 056 ha	- 10 583 ha	- 5 617 ha	- 22 601 ha	- 49 817 ha
<b>1999-2009</b>	- 17 426 ha	- 2 925 ha	- 3 769 ha	- 8 722 ha	- 32 832 ha
<b>2009-2015</b>	- 10 883 ha	- 2 462 ha	- 4 524 ha	- 7 355 ha	- 25 224 ha
<b>Total 1989-2015</b>	<b>- 39 365 ha</b> <i>soit une perte de 25 %</i>	<b>- 15 920 ha</b> <i>soit une perte de 42 %</i>	<b>- 13 910 ha</b> <i>soit une perte de 40 %</i>	<b>- 38 678 ha</b> <i>soit une perte de 29 %</i>	<b>- 107 873 ha</b> <i>soit une perte de 29 %</i>
<b>STH en 2015</b>	120 720 ha	22 080 ha	20 690 ha	94 840 ha	258 330 ha
<b>Ratio STH / SAU 2015</b>	40,3 %	4,0 %	5,5 %	31,3 %	16,9 %

\* SAU = Surface Agricole Utile



**- 25 %**

dans les Ardennes

**- 29 %**

en Haute-Marne

**- 40 %**

dans l'Aube

**- 42 %**

dans la Marne



Mise en culture de prairies (en Champagne humide, dans l'Aube) - photo : YB

# Faune et flore inféodées aux prairies

De nombreuses espèces animales et végétales ont besoin des prairies dans tout ou partie de leur développement (reproduction, nourrissage...). La destruction d'une prairie, ou une gestion inadaptée, entraînent inévitablement la disparition de nombreuses espèces.

Au-delà des prairies, une attention doit également être portée aux espaces annexes : haies et bosquets, mares, ruisseaux, fossés, lisières... La faune a en effet souvent besoin de ces divers espaces pour vivre au sein des prairies.



Narcisse des poètes - photo : RL

## Les plantes

Qu'elles soient rares (Narcisse des poètes, Gratiolle officinale, Inule des fleuves...) ou plus répandues, de nombreuses espèces végétales ne peuvent se développer que dans certains types de prairies. Force est de constater que les prairies sont de moins en moins diversifiées ; toutes les études menées le démontrent sans ambiguïté.



Cuivré des marais - photo : RL

## Les insectes

Des papillons protégés, comme le Cuivré des marais ou le Damier de la succise, y pondent et s'y nourrissent. Des criquets se reproduisent uniquement dans les prairies humides, comme le Criquet ensanglanté ou le Criquet des roseaux. Des abeilles viennent y butiner. Toute la guildes des coprophages y recycle les bouses et autres crottins. Plus une prairie est diversifiée au niveau de la flore, plus elle accueille d'insectes.





Grand Murin - photo : LA

### Les chauves-souris

Qui dit insectes, dit également nourriture pour les chauves-souris. Les prairies, et les haies et les ripisylves qui les bordent, sont des territoires de chasse essentiels pour des espèces comme le Grand murin.



Tarier des prés - photo : FC

### Les oiseaux

Que ce soit pour la reproduction (ponte) d'espèces comme le Tarier des prés, le Pipit farlouse, le Râle des genêts ou le Courlis cendré, ou encore comme zone de nourrissage ou zone de quiétude, les prairies sont des habitats d'une grande importance pour de nombreuses espèces d'oiseaux.



Brochet - photo : LM

### Et aussi...

Les prairies constituent des zones de frayères pour les Brochets, de ponte pour les grenouilles pendant les périodes d'inondation, ou de territoire de chasse pour le Chat forestier...

# Fonctions des prairies

Et non, les prairies, ce n'est pas que de l'herbe...

Elles sont notamment synonymes de :

- Production de fourrage (pâturage, foin)
- Zones d'expansion des crues
- Epuration des eaux
- Zone de reproduction pour de nombreuses espèces (Rôle des genêts, Courlis cendré, Cuivré des marais...) ; zone de nourrissage pour d'autres espèces (chauves-souris, Milans, abeilles...) ; ou encore zone de repos (Oies, Grues...)
- Stockage du carbone, facteur important dans la lutte contre le réchauffement climatique
- Paysages de qualité



# Vers un équilibre agro-écologique des parcelles fauchées et pâturées

Aucune « recette » simple n'existe pour maîtriser les dynamiques végétales et en même temps nourrir le troupeau. Des éleveurs parviennent néanmoins au quotidien à mettre en œuvre des pratiques pertinentes pour produire les ressources attendues et maintenir la diversité des espèces.

## → Elargir le champ des qualités attendues de la végétation

Si les critères de rendement et de valeur nutritive sont importants, les éleveurs reconnaissent également que la diversité offre des atouts pour la qualité des fourrages (appétence, santé, etc.), mais aussi pour l'organisation des systèmes fourragers (souplesse, sécurité, etc.). Les pratiques permettent d'influer sur la croissance de l'herbe et donc construisent la disponibilité alimentaire au cours des saisons. Elles doivent en même temps assurer le renouvellement des ressources à long terme (maîtrise des dynamiques).

## → Prendre en compte les objectifs de l'éleveur

Les plantes constituent des mélanges, des mosaïques qui influent sur le fonctionnement des végétations : étalement de la croissance, capacité de report sur pied, dynamiques des espèces, cicatrisation, fonctions environnementales, etc. Pour autant la végétation n'a pas réellement de valeur en soi. Elle en a au regard des objectifs et des pratiques de l'éleveur qui construisent et valorisent les ressources fourragères.

## → Construire et renouveler les ressources au cours des utilisations successives

Les ressources ne sont pas déterminées uniquement par le type de végétation en place dans la parcelle : elles sont aussi construites et renouvelées à travers les pratiques de l'éleveur, qui vont à la fois :

- s'appuyer sur la végétation issue de l'utilisation précédente,
- préparer la végétation pour l'utilisation suivante...

Et elles vont évoluer au fil des années sous les effets cumulés de toutes les périodes d'utilisation dans l'année.

## → Définir les objectifs

La notion d'équilibre agro-écologique incite éleveurs et techniciens à comprendre les liens entre diversité floristique et production en élevage. Elle prouve qu'il est possible de concevoir des pratiques qui s'appuient sur la diversité pour produire.

Il n'y a pas a priori un type de végétation qu'il faut absolument atteindre. C'est bien d'un équilibre et d'une construction singulière propre à chaque contexte d'élevage dont il s'agit.

## → Des échanges nouveaux à organiser

L'enjeu est dorénavant d'accompagner collectivement les agriculteurs à dépasser les difficultés pour valoriser les prairies naturelles et ne plus penser la diversité comme une contrainte et un manque à gagner.

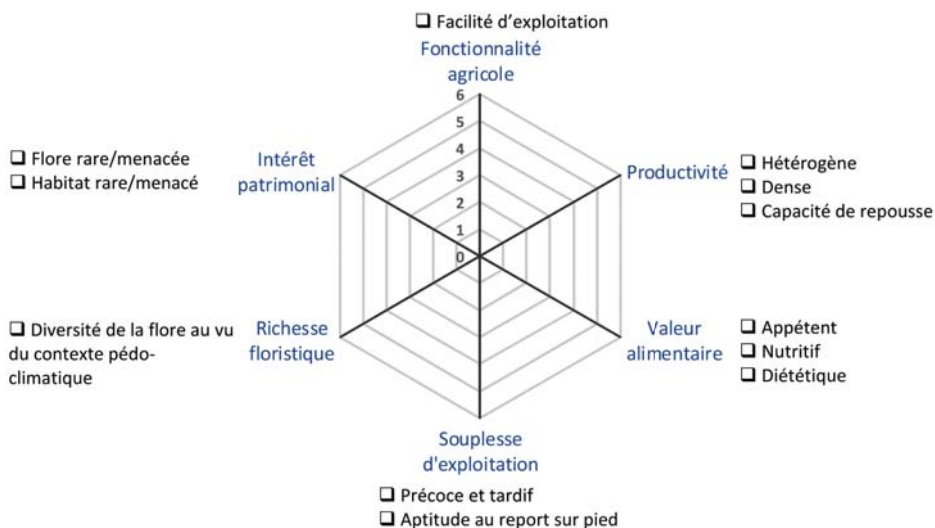
Les outils et les références techniques doivent accompagner ce changement en cherchant à dépasser les difficultés habituelles pour valoriser les végétations semi-naturelles.



# Définition des propriétés agro-écologiques des végétations semi-naturelles

Dans ce guide, les propriétés agro-écologiques décrites dans les fiches des différents types de prairies sont, pour partie, celles utilisées dans le cadre du Concours « Prairies fleuries ».

## Propriétés agro-écologiques en fonction de la caractérisation de la végétation



**La fonctionnalité agricole** décrit les conditions d'exploitation de la parcelle, notamment la facilité de récolte, de séchage ou de mise en pâture, ainsi que la qualité du lieu de vie pour le troupeau (abris, zone de chaume, eau, etc.). Les pratiques peuvent tenir compte des périodes plus favorables à l'exploitation de la parcelle pour compenser les difficultés ou valoriser ses atouts.

**La productivité** est la capacité de la végétation à produire de la biomasse à certaines périodes de l'année, plus ou moins valorisée pour contribuer au pâturage au fil des saisons ou aux stocks fourragers. Elle reflète notamment le niveau de fertilité du sol, c'est-à-dire la disponibilité en nutriments pour les plantes. Il ne faut pas le confondre avec le niveau de fertilisation qui rend compte des apports.

**La valeur alimentaire** décrit les atouts du fourrage et de sa diversité pour le bétail.

Elle est évaluée au regard de :

- la valeur nutritive, qui correspond à la quantité de nutriments (fibres, énergie, azote, PDI...) par kg de matière,
- l'appétence, qui détermine la quantité de fourrage que le troupeau consomme volontairement à certaines saisons de l'année,
- et les propriétés du fourrage pour la santé du troupeau.

Le fourrage est jugé nutritif (énergétique) s'il est constitué essentiellement de feuilles, d'organes verts qui apportent de l'azote et de l'énergie. Il est jugé diététique quand il présente à la fois des fibres fines et des fibres structurantes riches en cellulose, ce qui permet d'augmenter le pouvoir salivogène et donc sa digestibilité.

Pour les herbacées, les stades jeunes sont plus riches en azote et plus pauvres en fibres, avec une inversion progressive de ce rapport au fur et à mesure de la maturation. Les pratiques permettent de relancer la croissance des plantes et construisent ainsi un mélange de végétation plus ou moins jeune au cours des utilisations successives. Les pratiques peuvent aussi favoriser les apprentissages alimentaires, les animaux s'habituant à consommer des ressources variées ou grossières et développant des panses plus importantes.

L'ingestion des fourrages en milieux diversifiés peut être doublée par rapport au modèle de référence. Les animaux sont capables de compenser une faible valeur nutritive des aliments en augmentant la quantité ingérée.

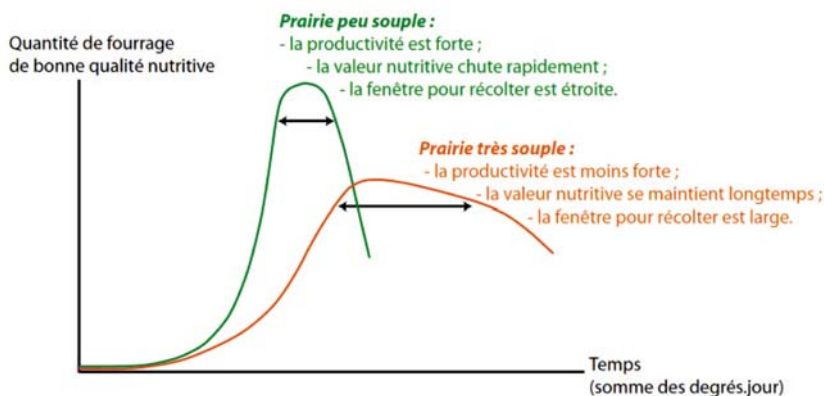
Cette capacité est pour partie un comportement qui s'acquiert à travers des expériences précoces et des apprentissages alimentaires orientés - notamment - par les pratiques de conduite.

De plus la diversité « stimule l'appétit ». Elle offre une diversité de bouchées, des petites et des grosses prises alimentaires au cours du repas, ce qui relance l'ingestion et augmente le niveau d'ingestion des fourrages.

La richesse en fibres des fourrages (qu'ils soient verts ou secs) n'est pas un problème en soi, elle apporte même un équilibre à la digestion des ruminants. Les fibres sont transformées en sucres si les animaux parviennent à les digérer. La digestibilité des fibres est plus importante pour les animaux qui ont une flore ruminale spécifique à ce type de fourrage.

**Plantes médicinales.** De nombreuses espèces sont réputées pour leur effet sur la santé du bétail. A l'inverse, d'autres espèces peuvent engendrer des symptômes (malaise, photosensibilisation...). Néanmoins, le métabolisme est capable de gérer les toxines ; c'est aussi une compétence qui se construit progressivement et un soin dans les transitions alimentaires à développer.

**La souplesse d'exploitation.** Une prairie souple est une prairie qui peut être exploitée par la fauche ou par le pâturage à des dates variables sans pour autant pénaliser trop fortement son rendement, sa valeur nutritive ou son appétence. La saisonnalité de la croissance est à prendre en compte dans les prairies diversifiées, car la présence de plantes précoces et tardives permet d'étaler la pousse de l'herbe.



**L'aptitude au report sur pied des graminées.** Les graminées les plus productives et précoces ont une durée de vie des feuilles relativement courte, elles entrent en sénescence quelques semaines après leur croissance, et l'épiaison est précoce, ce qui accentue encore le dessèchement des feuilles.

Les espèces plus lentes à se développer conservent au contraire des feuilles vertes et nutritives plus longtemps, et l'épiaison est plus tardive. Ces espèces ont donc une meilleure aptitude au report sur pied.

## Renouvellement de la diversité végétale

Dans ce guide, le renouvellement de la diversité végétale n'a pas été considéré comme une propriété agro-écologique proprement dite mais comme un processus qui influence l'ensemble des propriétés.

Le renouvellement de la flore des prairies naturelles est indispensable pour évaluer si les ressources alimentaires seront reproduites au fil des années. Lorsque les pratiques ne maîtrisent pas les dynamiques, la valeur agricole et écologique sera assez vite pénalisée dans les années suivantes (techniques, temps et coûts d'intervention).

L'abondance des plantes dépend de leur capacité à se développer, survivre et se reproduire. Elle est largement influencée par les conditions du milieu et la succession des pratiques agricoles. Les pratiques doivent à la fois veiller à maintenir globalement une certaine diversité et à cibler la gestion sur certaines espèces (soit pour les maîtriser soit pour les conserver).

Si les pratiques ne permettent pas une bonne mise en réserve des plantes, elles se nanifient et finissent par mourir. La prairie peut se dégrader avec une forte régression de la diversité et l'apparition de sol nu et d'espèces associées (chiendent, chardons, mourrons, pissenlits, mousses, etc.).

Le stock de graines dans le sol permet normalement d'assurer le renouvellement de la prairie et une bonne couverture du sol lors des aléas (terre nue), ce qui évite l'envahissement par des rudérales (Cirses, Bourse à pasteur, Matricaire, Ortie...).

## **Pour en savoir plus**

### **Documents relatifs au concours agricole des prairies fleuries**

- Site web concours général agricole : [www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com)
- Fiches de notation des parcelles (jury experts)
- Fiches de notation des parcelles (concours jeunes)

### **Université Virtuelle d'AgroEcologie - UVAE (Inra)**

<http://www6.inra.fr/uvae/Ressources-UVAE/Liste-des-ressources-disponibles/AGRAF/AGRAF-Prairies-fleuris>

### **Ressources techniques**

- Site web du réseau Pâtur'Ajuste : [www.paturajuste.fr](http://www.paturajuste.fr)
- Fiches techniques Pâtur'Ajuste



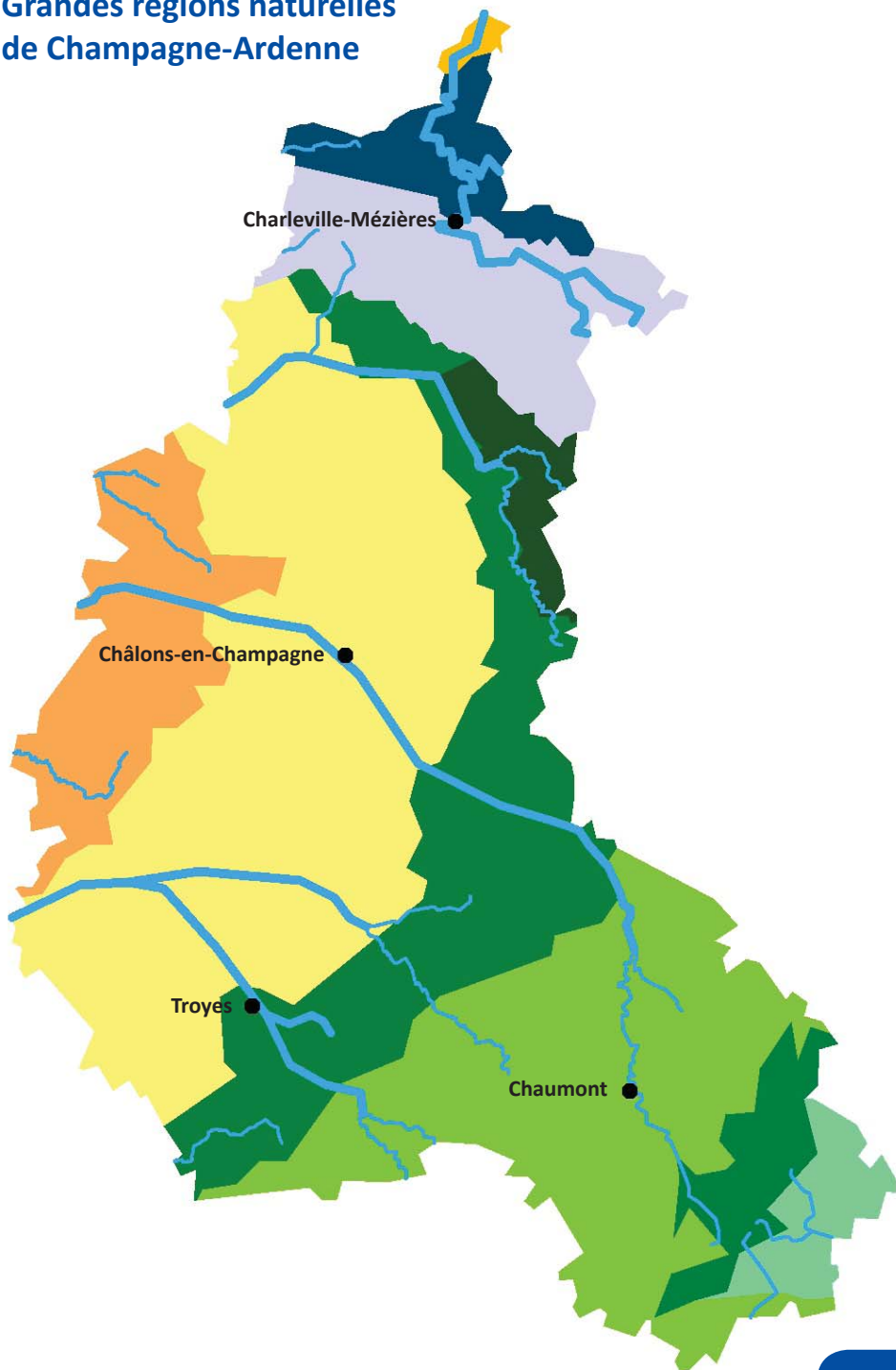


# Grands types de prairies et enjeux de préservation par région naturelle

La Champagne-Ardenne est composée de régions écologiques déterminées par un ensemble de facteurs géologiques, topographiques, hydrographiques, climatiques et anthropiques qui influencent la flore présente et donc la nature des végétations rencontrées, dont les prairies font partie. La carte des entités naturelles en Champagne-Ardenne est inspirée de celle des sylvo-écorégions de l'Institut Forestier National (IFN, 2011) et de celle de la Direction régionale de l'agriculture sur les régions agricoles (DRAAF, 2011). Par souci de simplification, 11 grands ensembles naturels ont été délimités, permettant d'y intégrer les grands types de prairies à « caractères naturels » rencontrés. Ces limites ne sont pas absolues et les particularités abiotiques locales (cas des « sous-régions » naturelles, comme le Pays d'Othe intégré ici à la Champagne crayeuse par exemple ; cas des facteurs microclimatiques, etc.) et les pratiques humaines (types de production agricole notamment) conditionnent aussi la répartition des prairies. Le lien entre ces végétations prairiales et les régions naturelles qui les abritent, ne sera que grossièrement décrit dans les sections ci-après ; ces localisations prairies/régions sont affinées au sein des fiches de présentation des types prairiaux.



## Grandes régions naturelles de Champagne-Ardenne





## La Pointe de Givet

La Pointe de Givet, située à l'extrême nord de la région, possède un climat tempéré. Ce secteur est plutôt calcaire (avec notamment le calcaire gris du Givétien). Il présente parfois localement des mélanges originaux de schistes, grès et calcaires imbriqués donnant des substrats à pH varié induisant l'existence de végétations originales (pelouses calcaro-gréseuses, landes sèches acido-neutroclines...).

La Pointe de Givet propose un relief plus ouvert que le massif ardennais décrit plus loin : une large vallée avec de nombreuses collines et des éperons rocheux remarquables.

Les prairies sont représentées par divers pâturages, humides dominées par les Joncs (*Mentha longifoliae* - *Juncion inflexi*) ou plus secs à Ray grass et Crételle (*Cynosurion cristati*). Des prairies de fauche sont aussi présentes telles que les végétations fraîches moyennement fertiles (*Colchico autumnalis* - *Arrhenatherenion elatioris*).

D'autres prospections pourraient compléter les connaissances partielles des prairies de ce secteur.

### Prairies à forts enjeux écologiques :

- Prairies fraîches moyennement fertiles sur sols neutres à calcicoles (type 8)



Paysage très vallonné et forestier de l'Ardenne ; la Meuse y serpente dans une vallée étroite presque dépourvue d'herbages. Bogy-sur-Meuse (08), Roche Bayard.



## L'Ardenne

Ce territoire comprend 2 sous-unités paysagères, le plateau de Rocroi à l'ouest et le Massif Ardennais :

- Le plateau de Rocroi est soumis à un climat d'influence atlantique.
- Le Massif Ardennais, notamment sa partie orientale, a une tendance submontagnarde se traduisant par des températures basses (7,4-8,3°C en moyenne) et des précipitations importantes (1 200 mm/an). La partie septentrionale est plus continentale avec des températures douces et une pluviosité moyenne.

La majeure partie de l'Ardenne repose sur des roches mères acides (Schistes et Quartzites).

La topographie est très variée en Ardenne avec un point culminant situé à 504 mètres, au niveau de la Croix-Scaille. La partie forestière est établie sur un plateau d'une altitude d'environ 350 mètres, découpé de profondes combes, ravins ainsi que des coteaux abrupts au niveau des vallées.

Cette région naturelle est surtout représentée par des végétations forestières qui couvrent environ 70% de son territoire. Les autres milieux naturels sont plus ponctuels mais à haute valeur patrimoniale : marais, tourbières acides (Rièzes) et landes humides (Fagnes).

En Ardenne, les prairies sont peu fréquentes, à l'exception du Plateau de Rocroi qui correspond à une vaste zone dégagée du couvert forestier, issue principalement de défrichements à des fins militaires au XVI<sup>e</sup> siècle (Girardin et al., 2003). Au sein du massif forestier, elles sont représentées par des petites clairières souvent issues de la pratique du sartage (Bizot, 2013). Diverses prairies se trouvent en Ardenne, mais ses herbages caractéristiques correspondent aux végétations des prairies humides maigres sur sol pauvre en nutriments (*Molinio caeruleae* - *Juncetea acutiflori*), aux pelouses sur sols acides (*Nardetea strictae*) et aux prairies fauchées montagnardes (*Trisetum flavescens* - *Polygonion bistortae*). Ces prairies sont globalement très menacées et d'intérêt européen, et certaines ne se rencontrent que sur ce territoire en Champagne-Ardenne.

### Prairies à forts enjeux écologiques :

- Prairies humides maigres sur sols acides (type 5)
- Prairies humides marécageuses (type 7)
- Prairies acidiphiles moyennement fertiles à influence montagnarde (type 11)
- Pelouses acidiphiles moyennement humides (type 15)







MSV

Paysage des Crêtes pré-ardennaises vu à partir des marges de l'Argonne.  
Boult-aux-Bois (08), Jardin Gascon



## Les Crêtes pré-ardennaises

Cette entité, délimitée au nord par la rivière Meuse et au sud par la rivière Aisne, regroupe plusieurs petites régions naturelles : le Pays des Crêtes dominant ; la Thiérache ardennaise à l'ouest ; la dépression ardennaise au nord et les collines lorraines au nord-est (est de Sedan).

La topographie vallonnée des Crêtes pré-ardennaises s'explique par l'alternance de roches tendres (marnes) au niveau des dépressions, et de roches dures (calcaires) au niveau des crêtes.

Sur les plateaux calcaires se développent des boisements et quelques pelouses mésophiles à mésoxérophiles en cours de fermeture, situées en position de versants. A la base des côtes, les sols sont plus profonds (colluvions) et permettent l'expression de forêts de type chênaies-frênaies ; on y trouve aussi de nombreuses sources parfois tufeuses. Dans les cuvettes et dépressions, on rencontre une mosaïque de milieux : forêts humides, cultures, bocages, tourbières relictuelles et prairies, surtout consacrées à l'élevage.

Le tiers (35%) de la région des Crêtes pré-ardennaises est occupé par les prairies, ce qui en fait l'un des secteurs où l'on trouve le plus d'herbages en Champagne-Ardenne, après le Bassigny. Ces végétations prairiales sont de plusieurs types et notamment : des

pâtures (apparemment dominantes) mésophiles à Ray grass et Crételle (*Cynosurion cristati*), ou plus humides à Joncs (*Mentha longifoliae* - *Juncion inflexi*) et des prairies fraîches à sèches de fauche (*Arrhenatherion elatioris*). Dans les secteurs reposant sur des alluvions récentes (dépression ardennaise, petites vallées), on rencontre des prairies conditionnées, entre autres, par la durée de submersion : courtement inondables (*Bromion racemosi*) ou longuement inondables (*Oenanthion fistulosae*). Enfin, sur des sols moins minéralisés (paratourbeux basiques ou alluvions récentes acidiclinales) et en fond de cuvettes, quelques rares prairies maigres (*Molinio caeruleae* - *Juncetea acutiflori*) se rencontrent.

## Prairies à forts enjeux écologiques :

- Prairies alluviales longuement inondables (type 1)
- Prairies moyennement fertiles courtement inondables (type 2)
- Prairies humides maigres sur sols acides (type 5)
- Prairies humides maigres sur sols basiques (type 6)
- Prairies humides marécageuses (type 7)
- Prairies fraîches moyennement fertiles sur sols neutres à calcicoles (type 8)
- Prairies acidiphiles moyennement fertiles à influence montagnarde (type 11)
- Pelouses acides à très acides (type 14)







Dans le PNR de la Forêt d'Orient



## La Champagne humide

La Champagne humide correspond à une vaste bande en arc de cercle qui passe en diagonale (orientée sud-ouest / nord-est) par le département de l'Aube, longe la partie orientale du département de la Marne et le nord de la Haute-Marne et part vers le nord-ouest en traversant le département des Ardennes en longeant le sud des Crêtes pré-ardennaises.

Cette région présente une topographie peu accidentée, à l'exception de quelques localités (certains secteurs en forêt d'Orient, de Jeugny, de Pontigny) et repose essentiellement sur des terrains argileux ou marneux imperméables, qui lui confèrent sa caractéristique principale : l'omniprésence de l'eau. Le réseau hydrographique est très fourni, les étangs sont nombreux aussi bien en plaine que sur les plateaux boisés, et la Champagne humide comporte 4 réservoirs artificiels parmi les plus grands de France et d'Europe (lacs d'Orient, du Temple, d'Amance, et du Der). Des dépôts alluvionnaires anciens sont à l'origine de terrasses étendues de part et d'autre des cours d'eau majeurs, s'élevant parfois à plusieurs dizaines de mètres au-dessus du lit actuel des rivières. Ces alluvions allient des assemblages de sables, graviers, cailloutis et d'argile, plus ou moins carbonatés selon l'origine des matériaux dont ils sont issus. La Champagne humide est située en zone de transition entre influences continentales et océaniques. Le climat, subatlantique, est alors caractérisé par des étés frais (températures moyennes juillet : 18-20°C) et des hivers peu rigoureux (températures

moyennes mensuelles > 0°C). Les précipitations sont assez modérées (total annuel : 700 mm).

A l'exception des massifs forestiers (de Crogny, du Der, de Trois-Fontaines, etc.), le paysage est essentiellement représenté par une mosaïque de cultures (40%) et de prairies (qui montrent une nette tendance à la régression au profit des premières). Ces dernières sont très diversifiées, particulièrement au niveau des prairies inondables (*Oenanthion fistulosae*, *Bromion racemosi*), et des pâtures neutroclines à Joncs (*Mentha longifoliae* - *Juncion inflexi*) ou acidiphiles (*Ranunculo repentis* - *Cynosurion cristati*). Hors secteurs soumis à l'excès d'eau, on rencontre des végétations prairiales peu humides fauchées (*Colchico autumnalis* - *Arrhenatherenion*), elles aussi variées, au sein desquelles s'intègre une prairie (dont le maintien est conditionné par l'absence de fertilisation) relativement typique de l'Arc humide appartenant à l'association du *Primulo veris* - *Festucetum rubrae*.

En de rares endroits de la Champagne humide, il est possible d'observer des prairies maigres (*Molinio caeruleae* - *Juncetea acutiflori*) et même d'autres milieux très rares et en voie de disparition, en relation dynamique avec les végétations prairiales : les pelouses sur sols acides (*Nardetea strictae*).

### **Prairies à forts enjeux écologiques :**

- Prairies alluviales longuement inondables (type 1)
- Prairies moyennement fertiles courtement inondables (type 2)
- Prairies humides maigres sur sols acides (type 5)
- Prairies humides maigres sur sols basiques (type 6)
- Prairies fraîches moyennement fertiles sur sols neutres à calcicoles (type 8)
- Prairies sèches acidiclinales moyennement fertiles (type 10)
- Pelouses acides à très acides (type 14)



MSV

Le massif forestier de l'Argonne et les pâturages de la vallée de la Biesme.  
Les-Islettes (55), La Noue Saint Vanne



## L'Argonne

La roche mère principale de l'Argonne est de nature siliceuse, appelée « Gaize ». Elle confère à l'Argonne des particularités spécifiques au regard des territoires qui la bordent : un relief creusé de vallons encaissés et des sols relativement pauvres et acides. Elle repose sur les argiles de Gault et les sables verts (Albien).

Le climat est océanique dégradé à tendance continental : les températures moyennes annuelles sont fraîches (9-10°C) et la pluviométrie moyenne est assez importante (600 à 1000 mm/an). Un microclimat à tendance montagnarde peut exister à la faveur du relief (gorges, versants exposés au nord).

Cette région naturelle est dominée par un vaste massif forestier qui représente 80% de son territoire (Girardin et al., 2003), les prairies sont surtout localisées au niveau des petites vallées (lits majeurs et coteaux) qui entaillent le socle de Gaize et parfois sur les plateaux. Les herbages sont surtout dédiés à l'élevage : les pâtures humides acidiphiles à acidiphiles (*Ranunculo repentis* - *Cynosurion cristati*), eutrophiles (*Lolium perennis* - *Cynosurenion cristati*) et acidiphiles (*Polygalo vulgaris* - *Cynosurenion cristati*) sont fréquentes.

Les prairies essentiellement fauchées, notamment celles en bon état de conservation, sont rares et en constante régression. Parmi les plus patrimoniales, existent encore : les prairies de fauche peu humides avec notamment la prairie acide du *Stellario gramineae - Festucetum rubrae*, et les prairies méditerranéo-atlantiques (*Brachypodio rupestris - Centaureion nemoralis*). Les prairies humides maigres acidiphiles (*Juncion acutiflori*), très rares, sont elles aussi menacées. Enfin, quelques pelouses acidiphiles (*Nardetea strictae*) rarissimes, relictuelles (secteurs abandonnés, difficiles d'accès...) subsistent encore.

### Prairies à forts enjeux écologiques :

- Prairies moyennement fertiles courtement inondables (type 2)
- Prairies humides marécageuses (type 7)
- Prairies fraîches moyennement fertiles sur sols neutres à calcicoles (type 8)
- Prairies sèches acidiclinales moyennement fertiles (type 10)
- Pelouses calcicoles (type 15)





MSV

La Champagne crayeuse, une vaste plaine dominée par les grandes cultures céréalières. Au premier et second plan, une des rarissimes prairies mésophiles de fauche encore présente dans ce territoire. Saulces-Champenoises (08), La Comtes de Duit.



## La Champagne crayeuse

La plaine de Champagne crayeuse recouvre une large bande d'orientation nord-est/sud-ouest. C'est la région naturelle la plus vaste de Champagne-Ardenne. L'assise crayeuse offre un paysage plat et sec rythmé par de faibles ondulations, qu'entaillent de larges vallées (Aube, Seine, Marne). Les alluvions modernes argilo-sableuses, parfois tourbeuses, déposées dans les plaines alluviales sont propices au développement de zones humides parmi lesquelles quelques marais alcalins (Marais de la Superbe, de Villechétif ...). La craie est cependant un matériau tendre, poreux et gélif, responsable du relief peu marqué et de la rareté des cours d'eau permanents de cette région naturelle.

Les milieux naturels et semi-naturels (pelouses calcaires ou « savarts », bois, marais...) sont peu fréquents et relictuels au sein des grandes cultures céréalières qui représentent 80% de ce territoire uniformisé.

Les prairies y sont très rares et surtout représentées par des pâtures (*Cynosurion cristati*).

Intégré à la Champagne crayeuse, le Pays d'Othe, situé à l'ouest de Troyes, est découpé par des vallées assez étroites creusées par les affluents de la Vanne. Le soubassement

crayeux y est progressivement masqué sur les plateaux par des formations à silex argilo-sableuses, elles-mêmes fréquemment recouvertes de limons éoliens plus récents, tandis que des colluvions plus ou moins carbonatées recouvrent les versants. La craie affleure au niveau des pentes les plus accusées. Cette entité est dominée par les forêts (au niveau des plateaux) et par les grandes cultures. Les prairies sont rares et soumises au pâturage intensif, comme dans le reste du pays champenois.

### **Prairies à forts enjeux écologiques :**

- Prairies sèches moyennement sèches calcicoles (type 9)







MSV

Coteaux viticoles et pâture eutrophe. Festigny (51), Fontenay



## Le Tertiaire parisien

Le plateau tertiaire est confiné à la frange ouest du département de la Marne. Y sont inclus le Tardenois et le Soissonnais, à l'ouest de Reims, ainsi que la Brie, au sud de la vallée de la Marne.

L'ossature du Tertiaire parisien est constituée d' « argiles à meulières » abondamment exploitées pour les travaux publics et les constructions, que recouvrent des limons de plateaux argileux plus ou moins sableux.

Les Argiles vertes du Sannoisien inférieur, d'une épaisseur inférieure à 1 mètre, n'affleurent que localement à la base de la Meulière de Brie. Cet ensemble géologique est globalement acide.

Il est bordé par la Cuesta d'Ile-de-France qui forme un relief vigoureux surplombant d'une centaine de mètres la plaine crayeuse. Du sommet à la base se succèdent plusieurs formations géologiques calcaires, marneuses, argilo-sableuses et sableuses, argileuses abritant des bancs sableux. La base de la côte est développée dans la craie généralement masquée par des éboulis des niveaux sus-jacents ou des alluvions anciennes.

Cette région est cultivée sur environ 60% de son territoire (vignes et grandes cultures), mais les massifs forestiers sont encore bien présents et les milieux naturels y sont diversifiés et riches : landes, marais, pelouses, nombreux étangs. Les prairies (dont la surface totale est faible : < 3%) sont surtout cantonnées au niveau des plateaux, de clairières, et parfois dans les petites vallées ou en position de coteaux. Elles sont en majorité, de par leur situation, acidiphiles à acidiclinales, qu'elles soient pâturées (cas fréquent) ou fauchées.

### **Prairies à forts enjeux écologiques :**

- Prairies moyennement fertiles courtement inondables (type 2)
- Prairies humides maigres sur sols acides (type 5)
- Prairies humides maigres sur sols basiques (type 6)
- Prairies fraîches moyennement fertiles sur sols neutres à calcicoles (type 8)
- Prairies sèches acidiclinales moyennement fertiles (type 10)
- Pelouses acides à très acides (type 14)







RL

Haute vallée de l'Aube entre Bay-sur-Aube et Arbot (Haute-Marne)



## Les plateaux Jurassiques (Barrois, Plateau de Langres)

Le Barrois est dominé par la forêt (46 %) mais la grande culture est aussi bien représentée (37 %). Hors vallée de la Marne, cette région naturelle s'organise en trois entités :

- Le Barrois ouvert est une zone plutôt plate, située notamment à l'est de la vallée de la Marne. De par sa topographie, l'agriculture céréalière domine. Les prairies, dédiées à l'élevage, sont rares et présentes dans les fonds de vallons.
- Le Barrois viticole se situe quasi en totalité dans l'Aube. Ce paysage de coteaux permet la culture de la vigne. Sur leurs sommets et en versant nord, la forêt domine. Dans les vallées encaissées, où les sols sont plus humides et profonds, subsistent quelques prairies.
- Enfin, le Barrois forestier, vaste plateau à sols carbonatés et peu profonds, où le taux de boisement avoisine les 50 %. Au niveau des clairières, le parcelaire agricole domine. Les coteaux, aux sols bruns et plus profonds permettent l'expression de prairies, de même que dans les fonds de vallons.

En liaison avec les substrats, les végétations prairiales sont neutrophiles à basiphiles. Parmi les plus intéressantes, on rencontre ponctuellement celles des communautés sur sols paratourbeux basiques et oligotrophes : les prairies calcaires à Molinie.

Le Pays Langrois est caractérisé par de vastes forêts qui occupent 43 % du territoire, accompagnées de milieux emblématiques tels que les marais alcalins et les pelouses. Les prairies, surtout destinées à l'élevage, sont positionnées au sein des quelques espaces ouverts présents que sont les vallées étroites et les clairières.

Le Plateau de Langres est surmonté d'un socle constitué de calcaires massifs ou oolithiques, entrecoupés d'épisodes marneux. Ils sont marqués par un climat de type atlantique dégradé avec une nette tendance à la continentalisation. Les variations mésoclimatiques sont importantes selon la géomorphologie, ce qui permet la coexistence de stations à caractère montagnard (fonds de vallons et versants d'ubac) ou à l'inverse xérophiles (adrets). Les combes, nombreuses et marquées, peuvent mettre à jour les marnes du Bajocien supérieur qui composent le plancher de l'aquifère des plateaux calcaires. Elles sont à l'origine de nombreuses sources, qui alimentent un réseau hydrographique peu développé, s'écoulant selon le pendage de la couche marneuse (perpendiculairement aux plateaux). Ces sources donnent naissance aux tufières et marais tufeux à proximité desquels se développent certaines prairies calcaires à Molinie dont les associations végétales sont diversifiées. Ces dernières se trouvent aussi en fond de vallons.

Au niveau des petites vallées calcaires peu inondables, subsistent quelques prairies de fauche – comme les précédentes, en voie de disparition – d'affinité submontagnarde, avec notamment la prairie à Raiponce orbiculaire et Fromental. L'essentiel des autres herbages est pâturé, souvent intensivement.

### **Prairies à forts enjeux écologiques :**

- Prairies alluviales longuement inondables (type 1)
- Prairies moyennement fertiles courtement inondables (type 2)
- Prairies humides maigres sur sols acides (type 6)
- Prairies humides marécageuses (type 7)
- Prairies fraîches moyennement fertiles sur sols neutres à calcicoles (type 8)
- Prairies acidiphiles moyennement fertiles à influence montagnarde (type 11)
- Pelouses acides à très acides (type 14)



MSV

Vallée de l'Apance, les prairies y sont très diversifiées en corrélation avec les substrats variés et les activités agro-pastorales. Larivière-Arnoncourt (52)



## L'Apance et l'Amance

En quittant les formations géologiques du Jurassique en direction de l'est, apparait l'Apance-Amance, micro-région présentant un paysage de collines. Les roches sont très variées allant des Grès siliceux, ayant engendrés des sols pauvres sur lesquels se développent des végétations forestières (35%), aux calcaires durs (Muschelkalk), en passant par les Marnes du Keuper. Entre les hauteurs serpentent de nombreux cours d'eau – dont les deux principaux ont donné leurs noms à cette région – responsables des dépôts d'alluvions récentes. Les prairies, bien présentes, se développent surtout dans ces vallons et au niveau des coteaux peu pentus.

Les végétations prairiales, souvent pacagées, correspondent aux pâtures plutôt sèches (*Cynosurion cristati*) ou moyennement humides piétinées (*Mentho longifoliae* - *Juncion inflexi*). Les prairies maigres basiphiles (*Allio angulosi* - *Molinienion caeruleae*) ou acidiphiles (*Junco acutiflori* - *Molinienion caeruleae*), en fonction des substrats, se rencontrent très ponctuellement. Les prairies courtement inondables (*Bromion racemosi*) se localisent en fond de vallée alors que les prairies de fauche plus sèches du *Colchico autumnalis* - *Arrhenatherenion elatioris* se localisent sur les terrasses hautes ou sur les versants.

## Prairies à forts enjeux écologiques :

- Prairies alluviales longuement inondables (type 1)
- Prairies moyennement fertiles courtement inondables (type 2)
- Prairies humides maigres sur sols acides (type 5)
- Prairies humides maigres sur sols basiques (type 6)
- Prairies humides marécageuses (type 7)
- Prairies fraîches moyennement fertiles sur sols neutres à calcicoles (type 8)
- Prairies sèches acidiclinales moyennement fertiles (type 10)
- Pelouses acides à très acides (type 14)





GG

Vue depuis Montigny-le-Roi



## Le Bassigny

Le Bassigny correspond à un vaste plateau herbagé (43 % de prairies) au relief peu marqué, qui prolonge celui de Langres, vers l'est, où poussent çà et là bosquets et haies. Cette entité géologiquement mal délimitée, repose sur des argiles, des grès et des calcaires. Les sols y sont lourds et humides, rendant difficile le travail du sol, d'où l'omniprésence des prairies.

Les végétations de pâtures sont bien présentes : prairies pâturées riches en nutriments (*Lolium perennis* - *Cynosurelion cristati*), prairies humides pâturées basiphiles à Joncs (*Mentha longifoliae* - *Juncion inflexi*) et acidiphiles (*Ranunculo repentis* - *Cynosurion cristati*). Des prairies fauchées, courtement inondables (*Bromion racemosi*) et plus fraîches ou sèches (*Arrhenatherion elatioris*) existent aussi. Des prairies humides oligotrophiles, très ponctuelles (*Molinio caeruleae* - *Juncetea acutiflori*) se développent çà et là.

## Prairies à forts enjeux écologiques :

- Prairies moyennement fertiles courtement inondables (type 2)
- Prairies humides maigres sur sols acides (type 5)
- Prairies humides maigres sur sols basiques (type 6)
- Prairies fraîches moyennement fertiles sur sols neutres à calcicoles (type 8)







PD

Vallée de l'Aisne dans les environs de Saint-Lambert (08)



## Les grandes vallées

Cinq grandes vallées alluviales sont présentes sur le territoire champardennais : la vallée de la Meuse, de l'Aisne, de la Marne, de l'Aube et de la Seine. Elles sont représentées en superposition avec les régions naturelles qu'elles traversent. En effet, l'influence des terrains, et particulièrement des matériaux rocheux présents et transportés (chimie, dureté...), conditionnent l'étalement du cours d'eau, la topographie de la vallée, la nature des matériaux mélangés avec les alluvions et donc les milieux rencontrés.

Ces vallées et les rivières qui y circulent, offrent des surfaces planes faciles à aménager, des moyens de circulation, des terres fertiles. Elles concentrent alors depuis longtemps les agglomérations, industries et infrastructures de transports et l'influence de l'Homme y est importante.

Ces grandes entités concentrent l'essentiel des prairies humides, eutrophiles à mésotrophiles (*Agrostietea stoloniferae*) de Champagne-Ardenne, plus ou moins inondables en fonction de leur éloignement du cours d'eau. Les prairies moyennement humides à sèches (*Arrhenatheretea elatioris*) sont aussi fréquentes. Au sein de ces systèmes alluviaux, la succession des prairies, qu'elles soient fauchées ou pâturées, est la plus caractéristique et la plus diversifiée, de la base du lit majeur aux coteaux.

## Prairies à forts enjeux écologiques :

- Prairies alluviales longuement inondables (type 1)
- Prairies moyennement fertiles courtement inondables (type 2)
- Prairies humides maigres sur sols acides (type 5)
- Prairies humides maigres sur sols basiques (type 6)
- Prairies humides marécageuses (type 7)
- Prairies fraîches moyennement fertiles sur sols neutres à calcicoles (type 8)
- Prairies sèches acidiclinales moyennement fertiles (type 10)









# Détermination du type de prairie et de ses propriétés agro-écologiques

Pour distinguer les types de prairies, il est proposé un outil de diagnostic basé sur :

## ① Des plantes indicatrices regroupées par « Groupe écologique »

En fonction de leurs exigences liées au sol – en terme d’humidité, de pH et de richesse en nutriments (= trophie) – les plantes peuvent être regroupées.

Neuf groupes ont été constitués :

G1 – Plantes des prairies très humides.....	46
G2 – Plantes des prairies humides.....	48
G3 – Plantes des prairies fraîches.....	50
G4 – Plantes des prairies moyennement sèches.....	52
G5 – Plantes des pelouses calcicoles sèches.....	54
G6 – Plantes des pelouses acides.....	56
G7 – Plantes des prairies riches en nutriments.....	58
G8 – Plantes des prairies pauvres en nutriments.....	60
G9 – Plantes des prairies pâturées.....	62

## ② Une clé de détermination

La présence et/ou l’abondance de plantes de groupes écologiques prédéfinis (pages suivantes) est un élément permettant d’identifier le type de prairie.

## ③ Une fiche descriptive par type de prairie

Les propriétés agro-écologiques de chaque type sont définies au regard de l’abondance et de la diversité des espèces

**Important :** En fonction des conditions stationnelles (sol, sources, etc.) et des pratiques agricoles (succession des pratiques dans l’année, conduite du pâturage, amendements et fertilisation, etc.), plusieurs types de prairies peuvent se côtoyer sur une même parcelle. On parle alors de mosaïque ou de mélange de type de végétation, qu’il conviendra de prendre en compte dans les discussions avec les agriculteurs.

# Groupes écologiques

## G1 - Plantes des prairies très humides



Gaillet des marais



Glycérie flottante



Grandes Laïches



Iris



Laïche des renards



Myosotis des marais



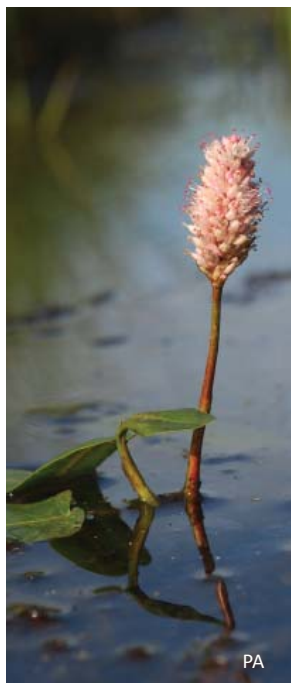
Œnanthe fistuleuse



Reine des prés



Renoncule flammette



Renouée amphibie



Véronique mouron d'eau



Vulpin genouillé



Scirpe des marais



Salicaire

# Groupes écologiques

## G2 - Plantes des prairies humides



Achillée sternutatoire



Cardamine des prés



Jonc épars



Jonc glauque



Lotier des marais



Menthe des champs



Potentille rampante



Pulicaire dysentérique





Renoncule rampante



Renouée bistorte



Séneçon aquatique



Silène fleur de coucou



Vulpin des prés



Chiendent rampant

# Groupes écologiques

## G3 - Plantes des prairies fraîches



Colchique d'automne



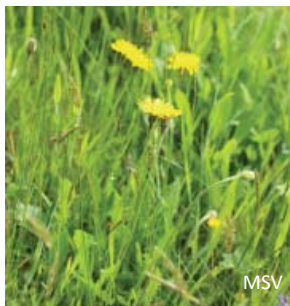
Flouve odorante



Gaillet commun



Gesse des prés



Liondent hispide



Inule à feuilles de saule





Ray grass



Renoncule âcre



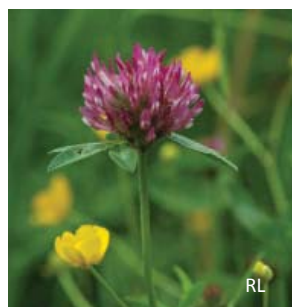
Sanguisorbe officinale



Houlque laineuse



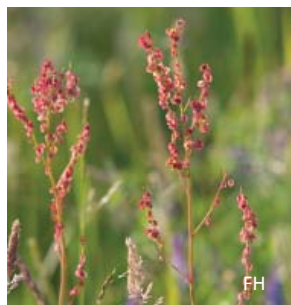
Stellaire graminée



Trèfle des prés



Silaüs des prés



Oseille des prés



Raiponce orbiculaire

# Groupes écologiques

## G4 - Plantes des prairies moyennement sèches



Achillée millefeuille



Avoine élevée



Carotte sauvage



Centaurées



Gaillet jaune



Knautie des champs



Lotier corniculé



Marguerite commune



Mauve musquée



Luzerne lupuline, minette



Primevère officinale



Plantain lancéolé



Piloselle



Rhinanthes



Salsifis des prés

# Groupes écologiques

## G5 - Plantes des pelouses calcicoles sèches



Brize intermédiaire



Brome érigé



Brunelle à grandes fleurs



Cirse acaule



Euphorbe petit-cyprès



Origan commun



Panicaut champêtre



Orchis pyramidal





Polygales



Thym précoce



Sauge des prés



Petite Pimprenelle



Renoncule bulbeuse



Sainfoin

# Groupes écologiques

## G6 - Plantes des pelouses acides



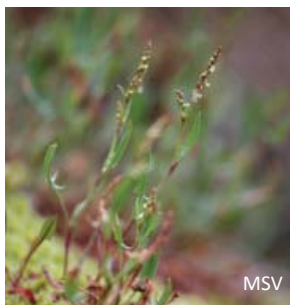
Epiare officinale



Gesse des montagnes



Nard raide



Petite oseille



Violette des chiens



EW

Danthonie



OB

Jonc rude



OB

Luzule des champs



TA

Véronique officinale



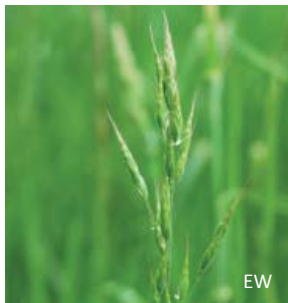
# Groupes écologiques

## G7 - Plantes des prairies riches en nutriments



Berce commune

RL



Brome mou

EW



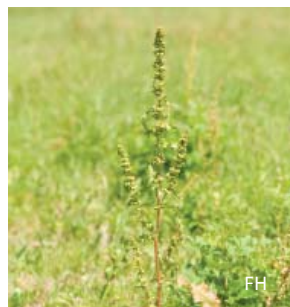
Cerfeuil des bois

FH



Cirse des champs

TA



Patience à feuilles crépues

FH

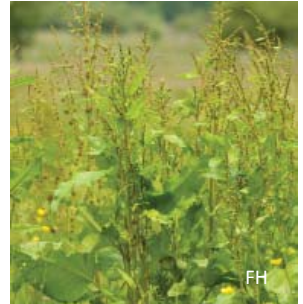


Gaillet gratteron

FH



Grand liseron



Patience à feuilles obtuses



Trèfle hybride



Lamier blanc



Ortie dioïque

# Groupes écologiques

## G8 - Plantes des prairies pauvres en nutriments

Acidiphiles



FH

Cirse découpé



MSV

Genêt des teinturiers



MSV

Jonc aggloméré



MSV

Pédiculaire des bois



FH

Petite scutellaire



PD

Scorzonère des prés

Calcicoles



AA

Ail anguleux



OB

Cirse tubéreux



MSV

Gaillet boréale





Lotier maritime



Ophioglosse commun

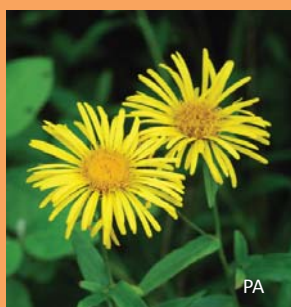


Violette élevée

Indifférentes



Gentiane pneumonanthe



Inule à feuilles de saule



Laïche millet



Pédiculaire des marais



Sanguisorbe officinale



Succise des prés

# Groupes écologiques

## G9 - Plantes des prairies pâturées



Cirse des champs

TA



Fléole des prés

MSV



Jonc épars

MSV



Jonc glauque

FH



Pâquerette

AL



Pâturin annuel

FH



Pissenlit

RL



Plantain majeur

DB



Potentille des oies



Potentille rampante



Ray grass



Renoncules



Renouée des oiseaux



Trèfle rampant



Vulpin genouillé



Crételle



Orge faux seigle

# Clé de détermination du type de prairie

- Plantes des groupes **G1** et **G2** dominantes → début ci-dessous
- Plantes des groupes **G3** et **G4** dominantes → début page 66
- Plantes du groupe **G5** dominantes, **G4** encore présentes → début page 67

## Plantes des groupes **G1**, **G2** dominantes

### A. Végétations des prairies très humides à humides

(proches des cours d'eaux, des plans d'eaux, des marais, des tourbières ; parfois sur pentes si présence de suintements ou sources)

#### Plantes du **G8** très rares ou absentes

**A.1.** Prairies riches à moyennement riches en nutriments, sur des sols essentiellement minéraux.

##### Plantes du **G1** dominantes et **G2** présentes.

**A.1.1.** Végétation à physionomie prairiale, longuement inondable (>3 mois) de bas niveau topographique. Graminées non dominantes.  
= **[TYPE 1] Prairies alluviales longuement inondables**

##### Plantes du **G2** dominantes et **G3** présentes.

**A.1.2.** Prairies subissant des inondations de plus courte durée (1-3 mois). Graminées dominantes.

##### Plantes du **G9** bien présentes

**A.1.2.a.** Prairies basses à assez basses, souvent avec 2 strates de végétation (« grands joncs » et d'espèces en rosettes et rampantes), intensivement pâturées et fertilisées, parfois piétinées.

Abondance du Jonc glauque (*Juncus inflexus*)  
= **[TYPE 3] Prairies humides pâturées intensivement sur sols neutres à basiques**

Absence du Jonc glauque (*Juncus inflexus*)  
= **[TYPE 4] Prairies humides pâturées intensivement sur sols peu à très acides**



Plantes du **G9** rares ou absentes.

**A.1.2.b.** Prairies principalement fauchées ou alors pâturées extensivement, dominées par une strate relativement haute riche en Graminées

= **[TYPE 2] Prairies moyennement fertiles courtement inondables**

Plantes du **G8** présentes voire abondantes

**A.2.** Prairies peu riches à moyennement riches en nutriments, peu ou pas fertilisées, sur des sols en général bien pourvus en matière organique. Cortège floristique diversifié.

**Graminées dominant la prairie**

**A.2.1.** Prairies dont les sols reposent sur des substrats dérivants de roches-mères acides (argiles décalcifiées, grès, alluvions).

= **[TYPE 5] Prairies humides maigres sur sols acides**

**A.2.2.** Prairies des sols neutres à basiques reposant sur des roches-mères alcalines (marnes, alluvions).

= **[TYPE 6] Prairies humides maigres sur sols basiques**

**Graminées peu présentes, prairie dominée par le Jonc éparé, le Scirpe des marais et le Populage des marais**

**A.2.3.** Prairie sur sols marécageux

= **[TYPE 7] Prairies humides marécageuses**

# Clé de détermination du type de prairie

## Plantes des groupes G3 et G4 dominantes

### B. Végétations des prairies fraîches à sèches

#### Plantes du G7 et G9 rares ou absentes

**B.1.** Prairies à végétations hautes et denses à forte, régulièrement fauchées ou pâturées extensivement, des milieux moyennement riches en nutriments.

#### Plantes du G6 absentes ou très rares

**B.1.1.** Prairies sur sols neutres à basiques

##### Plantes du G3 dominantes, G2 et G4 présentes.

**B.1.1.a.** Prairies fraîches de fauche, peu inondables.  
= [TYPE 8] **Prairies fraîches moyennement fertiles sur sols neutres à calcicoles**

##### Plantes du G3 / G4 dominantes, G2 et G5 présentes.

**B.1.1.b.** Prairies de fauche non inondables se développant en conditions plutôt sèches, sur substrats calcaires.  
= [TYPE 9] **Prairies sèches moyennement fertiles calcicoles**

#### Plantes du G6 présentes à abondantes

**B.1.2.** Prairies acidiclinales (peu acides) à acidiphiles (très acides).

##### Plantes montagnardes absentes

(Alchémille commune et Renouée bistorte).

**B.1.2.a.** Prairies acidiclinales des plaines et plateaux.  
= [TYPE 10] **Prairies sèches acidiclinales moyennement fertiles**

##### Plantes montagnardes présentes

(Alchémille commune et Renouée bistorte).

**B.1.2.b.** Prairies très acides influencées par un climat montagnard propre à l'Ardenne primaire.  
= [TYPE 11] **Prairies acidiphiles moyennement fertiles à influence montagnarde**

### Plantes du **G7** abondantes et **G9** rares

**B.2.** Prairies à végétations hautes et denses à forte productivité, régulièrement fauchées, très fréquemment fertilisées et amendées. Prairies « ternes », peu fleuries.

= [TYPE 12] **Prairies riches en nutriments sur tous substrats**

### Plantes du **G9** abondantes et plantes du **G7** peuvent être bien présentes

**B.3.** Végétations prairiales essentiellement pâturées, de hauteurs variables mais souvent rases par les effets du pâturage. Cortèges floristiques plus pauvres que dans les prairies de fauche, et assez banaux, d'espèces supportant le piétinement

= [TYPE 13] **Prairies fraîches à sèches pâturées intensivement**

## Plantes du groupe **G5** dominantes, **G4** encore présentes

### C. Végétations des pelouses sèches

Végétations naturellement peu hautes à rases, denses, à faible productivité (« pelouses »), des milieux pauvres en nutriments.

### Plantes du **G6** présentes voire abondantes

**C.1.** Pelouses sur sols acides pauvres en nutriments, en conditions sèches à fraîches.

= [TYPE 14] **Pelouses acides à très acides**

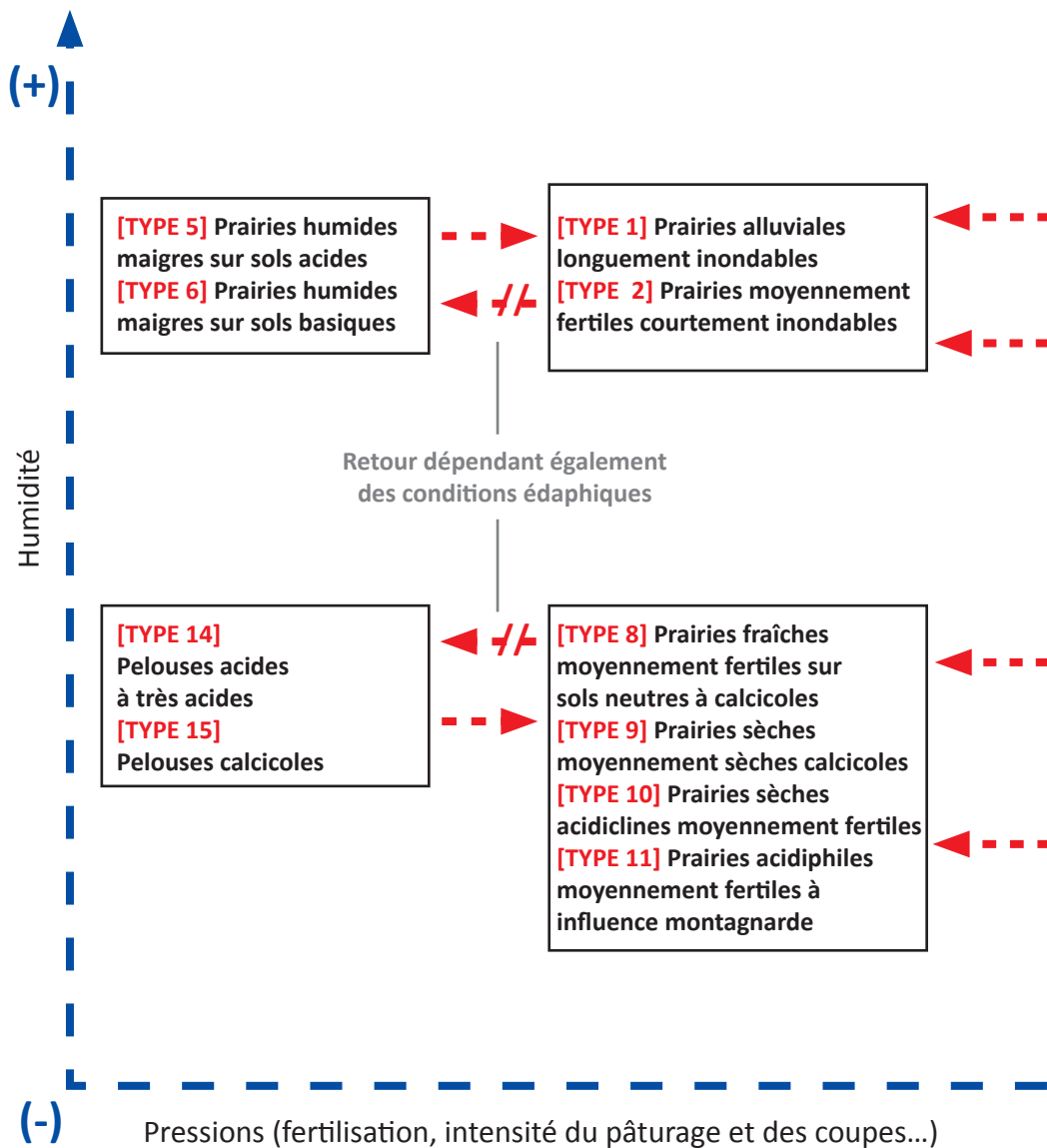
### Plantes du **G6** absentes

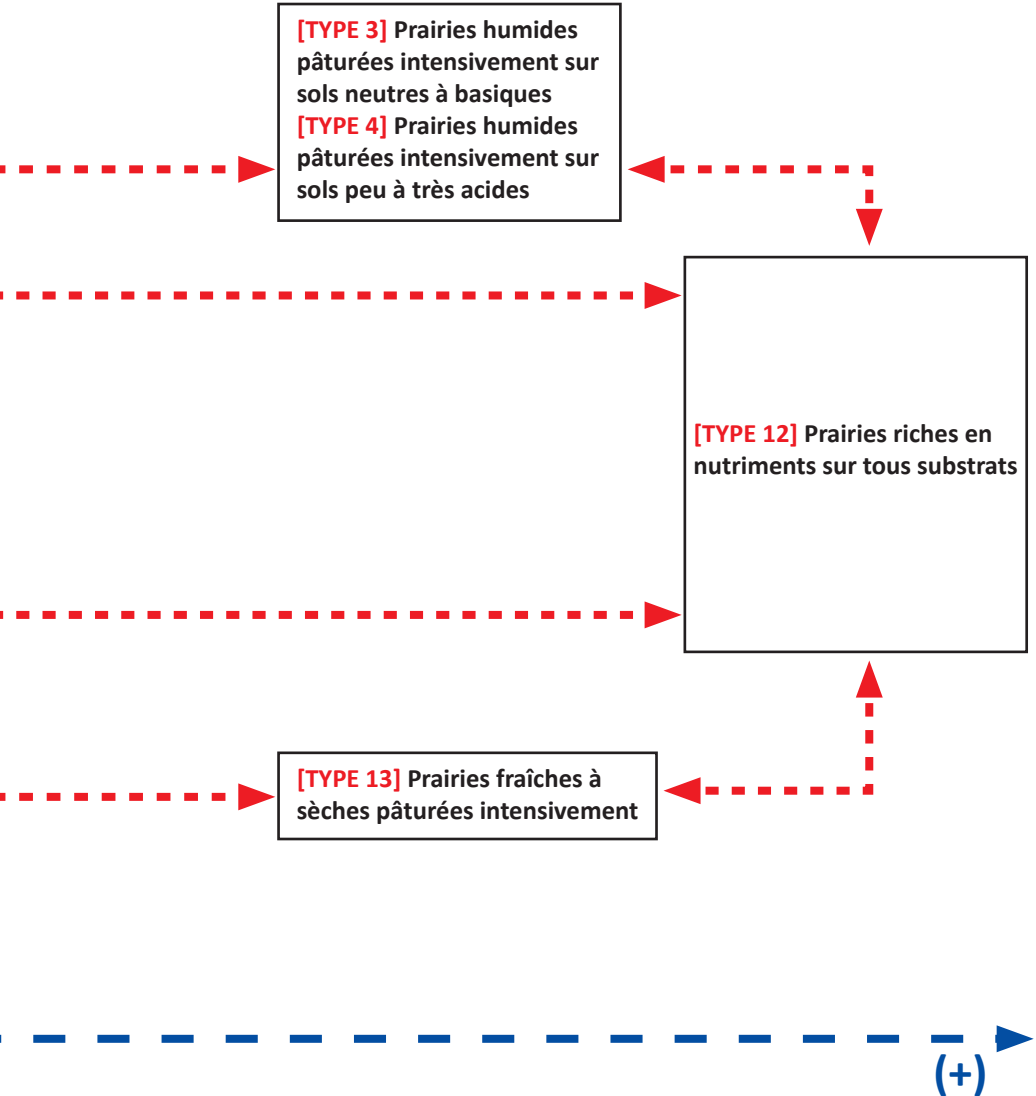
**C.2.** Pelouses sur sols calcaires, en conditions sèches à fraîches.

= [TYPE 15] **Pelouses calcicoles**

# Liens écologiques entre les types de prairies

## Schéma simplifié des liens entre les types prairiaux





# Fiches des types de prairies

## Notice de lecture

### Prairies moyennement fertiles longuement inondables

TYPE 1

Ces prairies sont rares en Champagne-Ardenne. Elles se rencontrent principalement dans les grandes vallées et en Champagne humide. Elles subsistent encore dans les Crêtes pré-ardenaises, en Agence-Amance et sur les plateaux Jurassiques, en particulier au niveau des vallées.



Les Granges (10) - photo : EW 2014.

« Ce type de prairie est localisé le long de la clôture au niveau d'une petite dépression sur cette photo. Il est dominé par les laïches avec une floraison visible de la Renoncule flammette au mois de juin. »

73

### COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

Conditions stationnelles :  
Sols argileux ou limoneux, hydromorphes (inondations > 3 mois), minéraux ou parfois enrichis en matières organiques.

Humidité	HH	H	m	X	XX
pH	AA	A	a	N	B
Nutriments	O		M		E

Position topographique et organisation spatiale à l'échelle du parcellaire agricole :  
Type de prairie ponctuel situé en fonds de vallée en bords de cours d'eau ou dans des cuvettes longuement inondables. Ce type se retrouve fréquemment en mosaïque avec d'autres prairies humides [Types 2, 3, 4], moins inondables (niveau topographique plus haut) et non dominées par les espèces de milieux très humides (G1). Sur des substrats plus pauvres en nutriments et plus riches en matières organiques, les prairies maigres [Types 5, 6] vont remplacer ce type. La présence et l'abondance des prairies des milieux pauvres (G8) vont être discriminantes.

Description de la végétation : Formations denses et assez basses. L'abondance des espèces varie fortement selon les pratiques agricoles. La végétation est dominée par :  
• des laïches ou sèches (SÇRpe des marais, Laïche cuirée, Laïche des renards ou Laïche aigüe) dans les parcelles fauchées (CB = 37.21),  
• ou des graminées basses (Agrostis stolonifère, Glycérie flottante ou le Vulpin genouillé) dans les parcelles pâturées (CB = 37.24).

Groupements végétaux	CB	LUNIS	DHFF	ZH
■ All.) <i>Oenanthon fistulosae</i> B. Foucault 2008				
☞ ■ Ass.) <i>Gratiola officinalis</i> - <i>Oenanthon fistulosae</i> B. Foucault in J.M. Royer, Fétisnes, Misst & Thevenin 2006*	37.21	E3.41	NC	oui
☞ ■ Ass.) <i>Eleocharis palustris</i> - <i>Oenanthon fistulosae</i> B. Foucault 2008				
☞ ■ Ass.) <i>Oenanthon fistulosae</i> - <i>Caricetum vulpiniae</i> Trivauday 1989*				
☞ ■ Ass.) <i>Oenanthe lachenali</i> - <i>Eleocharitetum unguilum</i> Dolez, Misst & J.M. Royer in J.M. Royer, Fétisnes, Misst & Thevenin 2006*				
☞ ■ Ass.) <i>Ranunculo repentis</i> - <i>Altopetretum geniculati</i> Tüxen 1937	37.24	E3.44	NC	oui
■ All.) <i>Mentha arvensis</i> - <i>Eleocharitetum palustris</i> B. Foucault in B. Foucault & Cateau 2012				
☞ ■ Ass.) <i>Glyceria fluitans</i> - <i>Menthetum arvensis</i> B. Foucault 1986	37.24	E3.44	NC	oui
☞ ■ Ass.) <i>Teesdalia scardii</i> - <i>Menthetum arvensis</i> Duval, 1986*				

(3)

(4) (5)

74

### Propriétés agro-écologiques

Functionalité agricole : Sol humide une bonne partie de l'année (jusqu'en été) qui génère une portance faible. L'accessibilité peut être incertaine selon les années (crues ...) et selon l'étendue de ce type au sein de la parcelle.

Productivité : La production de biomasse est potentiellement forte en lien avec la fertilité naturelle du sol.

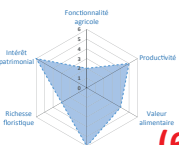
Par contre, la forte sensibilité des sols au tassement et à l'écrasage (troupeau, mécanisation) risque d'entraîner une baisse importante de la productivité. La régression des graminées (notamment strate haute) et l'apparition de sol nu, associés à l'abondance de la Renoncule rampante et du Rumex crépu, représentent des indicateurs révélateurs de cette dégradation.

Valeur alimentaire : La valeur nutritive et l'appétence sont bonnes si les pratiques parviennent à garder un équilibre entre graminées, laïches et divers.

Souplesse d'exploitation et saisonnalité : Le démarrage de la pousse est généralement assez tardif (fin de printemps), en lien avec le niveau d'eau dans les parcelles. La souplesse d'exploitation est généralement bonne car elle est favorisée par le caractère humide et la richesse en laïche (bon repart sur pied).

Richesse floristique : Ces prairies sont assez ternes au niveau de la floraison et présentent une richesse en dicotylédones assez faible quelles que soient les pratiques agricoles mises en place. La méthode d'évaluation de l'état des prairies par le biais des plantes indicatrices n'est donc pas adaptée. La présence des *Emanthes*, de l'achillée stémuratoire, et de la Renoncule flammette (présente mais ne devant pas être abondante) sont de bons indicateurs montrant une diversité floristique « maximale ».

Intérêt patrimonial : Les conditions hydrologiques « extrêmes » permettent le développement d'espèces très exagantes, ce qui explique le nombre important d'espèces végétales patrimoniales que l'on peut rencontrer. Pour les préserver, l'enjeu est d'arriver à prendre en compte leur cycle biologique tout en veillant à maintenir un équilibre entre graminées, laïches et divers, qui est tout aussi important pour la viabilité des populations. La fauche par rapport à un pâturage permet de maintenir plus facilement les cortèges les plus rares, ainsi que les espèces patrimoniales. En tout état de cause, le pâturage demande un pilotage précis pour maîtriser les dynamiques des graminées notamment au vu des contraintes importantes de portance.



(6)

75

### Liste des plantes patrimoniales (ordonnées en fonction de la période de floraison)

Début de printemps	Epithème des marais ( <i>Epithymum palustre</i> )
Plein de printemps	Bastard d'ortie/feuilles d'Ophioglosses ( <i>Ranunculus ophioglossifolius</i> )
	Scirpe à une écaille ( <i>Eleocharis unguilum</i> )
	Trèfle de Michel ( <i>Trifolium michelianum</i> ) Vulpin renflé ( <i>Altopetretum venale</i> ) Stellaire des marais ( <i>Stellaria palustris</i> )
Fin de printemps	Pâturins des marais ( <i>Poa palustris</i> ) All anguleux ( <i>Allium angulosum</i> ) Gratiola officinale ( <i>Gratiola officinalis</i> )
	Germandrée des marais ( <i>Teesdalia scardium</i> ) Inule britannique ( <i>Inula britannica</i> ) Menthe pouliot ( <i>Mentha pulegium</i> )

(7)

### Maîtrise des dynamiques / Renouvellement de la diversité végétale

Plantes « sociales » peuvent pénaliser le renouvellement de la diversité :

✓ Abondance de grandes laïches : indique l'absence d'utilisation en période de croissance des laïches (sensibles aux utilisations précoces et fréquentes), ou une accumulation de litière mal décomposée (refus au pâturage, sous-pâturage).

✓ Abondance de graminées stolonifères : Agrostis stolonifère, Agrostis des chiens et/ou Vulpin genouillé. Ces espèces sont favorisées par le pâturage continu ou fréquent.

Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

✓ Épuisement de la végétation : Surabondance des graminées de petite taille à mise en réserve rapide (Agrostis stolonifère, Agrostis des chiens, Vulpin genouillé), espèces rampantes telles que la Lymanque nummulaire ou la Potentille des oies et d'espèces à rosettes (Potentille rampante, Pissenlit, Plantain majeur).

✓ Tassement/écrasage du sol : Surabondance des renoncules (Renoncules rampante, flammette ou sardre). Présence d'espèces annuelles/bisannuelles (Latérons épineux et des maraichiers). Le Rumex crépu se développe également bien dans ce type de conditions.

✓ Plantes eutrophiles (excès d'azote) : Présence de : Ortie, Gaillet gratteron, Grand Liseron ; Surabondance des Rumex (Rumex crépu, Rumex à feuilles obtuses).

✓ Richesse en matière organique végétale mal décomposée : Abondance de : Reine des prés, Salicaire, Consoude, Grand Liseron, « grandes » Laïches, Baldingère, Cirses des marais et des maraichiers.

(8)

76

**(1) Carte de répartition** du type de prairie : distribution selon les régions naturelles surfaciques de Champagne-Ardenne. Les grandes et moyennes vallées, si elles sont concernées, font l'objet d'une remarque au sein du paragraphe attenant. En blanc : type absent et en vert : type présent. Les nuances de vert illustrent la rareté dans le territoire souligné (Vert foncé : fréquent, Vert moyen : assez fréquent, Vert clair : très rare). La carte reflète l'état actuel des connaissances du CBNBP et est susceptible d'être non exhaustive.

**(2) Gradients écologiques** résumant les principaux facteurs édaphiques (liés aux caractéristiques du sol).

- Humidité : « HH » très humide (longuement inondable > 3 mois), « H » humide (courtement inondable < 3 mois), « m » humidité moyenne, « X » plutôt sec, « XX » très sec (déficit en eau marqué).
- pH : « AA » substrat très acide, « A » acide, « a » à tendance acide, « N » neutre, « B » basique.
- Nutriments : richesse en éléments nutritifs du substrat (notamment en azote). « O » oligotrophe (pauvre en nutriments), « M » mésotrophe (moyennement riche en nutriments), « E » eutrophe (riche en nutriments).

**(3) Groupements végétaux concernés.** Noms scientifiques des végétations pouvant correspondre au type de prairie décrit dans la fiche (All. Alliance, S-All. Sous alliance, Ass. Association, gr. : groupe). Selon le référentiel phytosociologique des végétations du CBNBP (version du 11/05/2016). Le petit symbole 🌿 accolé à une végétation signifie que celle-ci doit être considérée comme patrimoniale dans le territoire de Champagne-Ardenne au regard de sa rareté et des menaces pesant sur elle.

**(4) Correspondance avec les typologies européennes.**

- CB : code CORINE biotopes selon Bissardon et Guibal (1997).
- EUNIS : code EUNIS selon Louvel et al. (2013).
- DH : code Natura 2000 générique selon le manuel Eur. 27. « \* » signifie qu'il s'agit d'un habitat d'intérêt prioritaire. « NC » : non communautaire.

**(5) ZH - Groupements végétaux considérés comme « zone humide »** selon l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement. « PP » seule une partie du groupement est considéré comme indicateur « zone humide »

**(6) Graphique représentant la notation des propriétés agro-écologiques.** Note allant de 1 à 6, « 6 » représentant la meilleure note. Un chapitre dans cet ouvrage est dédié aux définitions des propriétés agro-écologiques.

**(7) Plantes patrimoniales ordonnées en fonction des périodes de pousse de l'herbe.**

Le schéma ci-dessous correspond aux périodes de pousse de l'herbe en fonction des mois de l'année.

- Début Printemps : pousse chaotique, nuit froide
- Plein Printemps : pousse régulière
- Fin de printemps : pousse ralentie
- Été : arrêt de croissance (ça reste vert ou ça grille)

Hiver			début P	plein Printemps	fin P	Été	Automne		Fin A	Hiver	
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

**(8) Le terme « plantes sociales »** correspond à des plantes formant de vastes peuplements, très denses, tels que certaines graminées (Roseau, Molinie...), Laïches (Laïches des rives...) ou Joncs (Jonc diffus...).



# Sommaire des fiches des types de prairies

Type 1 - Prairies moyennement fertiles longement inondables.....	73
Type 2 - Prairies moyennement fertiles courtement inondables.....	77
Type 3 - Prairies humides pâturées intensivement sur sols neutres à basiques.....	83
Type 4 - Prairies humides pâturées sur sols peu à très acides.....	87
Type 5 - Prairies humides maigres sur sols acides.....	91
Type 6 - Prairies humides maigres sur sols basiques.....	97
Type 7 - Prairies humides marécageuses.....	103
Type 8 - Prairies fraîches moyennement fertiles sur sols neutres à calcicoles.....	107
Type 9 - Prairies sèches moyennement fertiles sur sols calcicoles.....	113
Type 10 - Prairies sèches acidiclinales (peu acides) moyennement fertiles.....	117
Type 11 - Prairies acidiphiles (très acides) moyennement fertiles à influence montagnarde.....	123
Type 12 - Prairies riches en nutriments sur tous substrats .....	129
Type 13 - Prairies pâturées fraîches à sèches.....	133
Type 14 - Pelouses acides à très acides.....	137
Type 15 - Pelouses sèches calcicoles.....	143

## Prairies moyennement fertiles longuement inondables

TYPE 1

Ces prairies sont rares en Champagne-Ardenne. Elles se rencontrent principalement dans les grandes vallées et en Champagne humide. Elles subsistent encore dans les Crêtes pré-ardennaises, en Apance-Amance et sur les plateaux Jurassiques, en particulier au niveau des vallées.



Les Granges (10). - photo : EW 2014.

*« Ce type de prairie est localisé le long de la clôture au niveau d'une petite dépression sur cette photo. Il est dominé par les lâches avec une floraison visible de la Renoncule flammette au mois de juin. »*

## COMMENT LA RECONNAITRE ?

### Conditions stationnelles :

Sols argileux ou limoneux, hydromorphes (inondations > 3 mois), minéraux ou parfois enrichis en matières organiques.

Humidité	HH	H	m	X	XX
pH	AA	A	a	N	B
Nutriments	O		M		E

### Position topographique et organisation spatiale à l'échelle du parcellaire agricole :

Type de prairie ponctuel situé en fonds de vallée en bords de cours d'eau ou dans des cuvettes longuement inondables. Ce type se retrouve fréquemment en mosaïque avec d'autres prairies humides [Types 2, 3, 4], moins inondables (niveau topographique plus haut) et non dominées par les espèces de **milieux très humides (G1)**. Sur des substrats plus pauvres en nutriments et plus riches en matières organiques, les prairies maigres [Types 5, 6] vont remplacer ce type. La présence et l'abondance des plantes de **milieux pauvres (G8)** vont être discriminantes.

**Description de la végétation :** Formations denses et assez basses. L'abondance des espèces varie fortement selon les pratiques agricoles. La végétation est dominée par :

- des laïches ou scirpes (Scirpe des marais, Laïche cuivrée, Laïche des renards ou Laïche aiguë) dans les parcelles fauchées (CB = 37.21),
- ou des graminées basses (Agrostis stolonifère, Glycérie flottante ou le Vulpin genouillé) dans les parcelles pâturées (CB = 37.24).

Groupements végétaux		CB	EUNIS	DHFF	ZH
■ All.) <i>Oenanthon fistulosae</i> B. Foucault 2008					
☼	■ Ass.) <i>Gratiolo officinalis</i> - <i>Oenanthetum fistulosae</i> B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006*	37.21	E3.41	NC	oui
	■ Ass.) <i>Eleocharito palustris</i> - <i>Oenanthetum fistulosae</i> B. Foucault 2008				
☼	■ Ass.) <i>Oenanthon fistulosae</i> - <i>Caricetum vulpinae</i> Trivaudey 1989*				
☼	■ Ass.) <i>Oenanthon lachenalii</i> - <i>Eleocharitetum uniglumis</i> Didier, Misset & J.M Royer in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006*				
	■ Ass.) <i>Ranunculo repentis</i> - <i>Alopecuretum geniculati</i> Tüxen 1937	37.24	E3.44	NC	oui
■ All.) <i>Mentho arvensis</i> - <i>Eleocharition palustris</i> B. Foucault in B. Foucault & Catteau 2012					
	■ Ass.) <i>Glycerio fluitantis</i> - <i>Menthetum arvensis</i> B. Foucault 1986	37.24	E3.44	NC	oui
☼	■ Ass.) <i>Teucrio scordii</i> - <i>Menthetum arvensis</i> Duvign. 1986*				

## Propriétés agro-écologiques

**Fonctionnalité agricole :** Sol humide une bonne partie de l'année (jusqu'en été) qui génère une portance faible. L'accessibilité peut être incertaine selon les années (crues ...) et selon l'étendue de ce type au sein de la parcelle.

**Productivité :** La production de biomasse est potentiellement forte en lien avec la fertilité naturelle du sol.

Par contre, la forte sensibilité des sols au tassement et à l'écorchage (troupeau, mécanisation) risque d'entraîner une baisse importante de la productivité. La régression des graminées (notamment strate haute) et l'apparition de sol nu, associés à l'abondance de la Renoncule rampante et du Rumex crépu, représentent des indicateurs révélateurs de cette dégradation.

La régression des graminées (notamment strate haute) et l'apparition de sol nu, associés à l'abondance de la Renoncule rampante et du Rumex crépu, représentent des indicateurs révélateurs de cette dégradation.

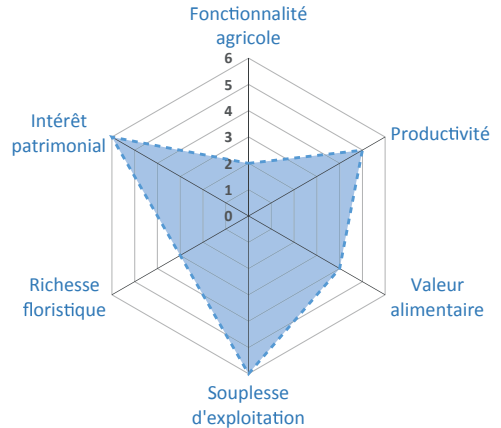
**Valeur alimentaire :** La valeur nutritive et l'appétence sont bonnes si les pratiques parviennent à garder un équilibre entre graminées, laîches et diverses.

**Souplesse d'exploitation et saisonnalité :** Le démarrage de la pousse est généralement assez tardif (fin de printemps), en lien avec le niveau d'eau dans les parcelles. La souplesse d'exploitation est généralement bonne car elle est favorisée par le caractère humide et la richesse en laîche (bon report sur pied).

**Richesse floristique :** Ces prairies sont assez ternes au niveau de la floraison et présentent une richesse en dicotylédones assez faible quelles que soient les pratiques agricoles mises en place. **La méthode d'évaluation de l'état des prairies par le biais des plantes indicatrices n'est donc pas adaptée.** La présence des Cœnanthes, de l'Achillée sternutatoire, et de la Renoncule flammette (présente mais ne devant pas être abondante) sont de bons indicateurs montrant une diversité floristique « maximale ».

**Intérêt patrimonial :** Les conditions hydrologiques « extrêmes » permettent le développement d'espèces très exigeantes, ce qui explique le nombre important d'espèces végétales patrimoniales que l'on peut rencontrer.

Pour les préserver, l'enjeu est d'arriver à prendre en compte leur cycle biologique tout en veillant à maintenir un équilibre entre graminées, laîches et diverses, qui est tout aussi important pour la viabilité des populations. La fauche par rapport à un pâturage permet de maintenir plus facilement les cortèges les plus rares, ainsi que les espèces patrimoniales. En tout état de cause, le pâturage demande un pilotage précis pour maîtriser les dynamiques des graminées notamment au vu des contraintes importantes de portance.



## Liste des plantes patrimoniales (ordonnées en fonction de la période de floraison)


Début de printemps	Euphorbe des marais ( <i>Euphorbia palustris</i> )
Plein de printemps	Bouton d'or à feuilles d'Ophioglosse ( <i>Ranunculus ophioglossifolius</i> ) Scirpe à une écaille ( <i>Eleocharis uniglumis</i> ) Trèfle de Micheli ( <i>Trifolium michelianum</i> ) Vulpin renflé ( <i>Alopecurus rendlei</i> ) Stellaire des marais ( <i>Stellaria palustris</i> )
Fin de printemps	Pâturin des marais ( <i>Poa palustris</i> ) Ail anguleux ( <i>Allium angulosum</i> ) Gratiolle officinale ( <i>Gratiola officinalis</i> )
Été	Germandrée des marais ( <i>Teucrium scordium</i> ) Inule britannique ( <i>Inula britannica</i> ) Menthe pouliot ( <i>Mentha pulegium</i> )

## Maîtrise des dynamiques / Renouveau de la diversité végétale

### Plantes « sociales » pouvant pénaliser le renouvellement de la diversité :

- ✓ **Abondance de grandes laïches** : Indique l'absence d'utilisation en période de croissance des laïches (sensibles aux utilisations précoces et fréquentes), ou une accumulation de litière mal décomposée (refus au pâturage, sous-pâturage).
- ✓ **Abondance des graminées stolonifères** : Agrostis stolonifère, Agrostis des chiens et/ou Vulpin genouillé. Ces espèces sont favorisées par le pâturage continu ou fréquent.

### Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

- ✓ **Epuisement de la végétation** : Surabondance des graminées de petite taille à mise en réserve rapide (Agrostis stolonifère, Agrostis des chiens, Vulpin genouillé), d'espèces rampantes telles que la Lysimaque nummulaire ou la Potentille des oies et d'espèces à rosettes (Potentille rampante, Pissenlit, Plantain majeur).
- ✓ **Tassement/écorchage du sol** : Surabondance des renoncules  (Renoncules rampante, flammette ou sarde). Présence d'espèces annuelles/bisannuelles (Laiterons épineux et des maraîchers). Le Rumex crépu se développe également bien dans ce type de conditions.
- ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote)** : Présence de : Ortie, Gaillet gratteron, Grand Liseron ; Surabondance des Rumex (Rumex crépu, Rumex à feuilles obtuses).
- ✓ **Richesse en matière organique végétale mal décomposée** : Abondance de : Reine des prés, Salicaire, Consoude, Grand Liseron, « grandes » Laïches, Baldingère, Cirsés des marais et des maraîchers.

## Prairies moyennement fertiles courtement inondables

TYPE 2

Ces végétations occupent surtout les vallées alluviales ; elles sont fréquentes en Champagne humide et en Apance-Amance et le sont un peu moins dans les Crêtes pré-ardennaises et dans l'ouest marnais. Elles sont rares et proches des cours d'eau en Argonne, Ardenne, Champagne crayeuse et plateaux Jurassiques.



Lusigny/Barse (10). - photo : MSV, 2016.

« *Faciès de prairie peu dense pour ce type avec le Vulpin des prés présent mais non écrasant pour le reste des espèces, ce qui permet aux Orchidées, à la Renoncule flammette et aux Oenantes... de fleurir la prairie* »



## COMMENT LA RECONNAITRE ?

### Conditions stationnelles :

Sols argileux ou limoneux, hydromorphes (inondations courtes à moyennes 1 à 3 mois) et minéraux.

Humidité	HH	H	m	X	XX
pH	AA	A	a	N	B
Nutriments	O	M		E	

### Position topographique et organisation spatiale à l'échelle du parcellaire agricole :

Type de prairie pouvant être étendu (dépassant l'échelle parcellaire) en fonds de vallées et dépressions humides. Un lien topographique existe notamment avec les **[Types 1 et 8]**.

**Description de la végétation :** Ces prairies denses possèdent une physionomie assez haute. Elles sont dominées par les plantes des **milieux humides (G2)** accompagnées par des plantes des **milieux très humides (G1)** et des **milieux frais (G3)**. La flore est largement dominée dans la strate supérieure par des graminées telles que le Vulpin des prés, le Chiendent rampant, l'Orge faux-seigle et le Brome en grappe. A ces graminées se mêlent de grandes plantes à fleurs : Sénéçon aquatique, diverses Oenantes, le Silaüs des prés, .... La strate inférieure est composée de graminées comme l'Agrostis stolonifère et de plantes « à fleurs » comme le Silène fleur-de-coucou, la Cardamine des prés...

Groupements végétaux	CB	EUNIS	DHFF	ZH
■ <i>All.) Bromion racemosi</i> Tüxen ex B. Foucault 2008				
■ <i>Ass.) Alopecuro pratensis - Holcetum lanati</i> Julve 1994 nom. ined	37.21	E3.41	NC	oui
☼ <i>Ass.) Senecioni aquatici - Oenanthetum mediae</i> Bournérias & Géhu in Bournérias, Delpech, Dorigny, Géhu, Lecoïnte, Maucorps, Provost, Solau, Tombal & Wattez 1978*				
☼ <i>Ass.) Senecioni aquatici - Brometum racemosi</i> Tüxen & Preising ex Lenski 1953*				
■ <i>Ass.) Hordeo secalini - Lolietum perennis</i> (Allorge 1922) B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006				
☼ <i>Ass.) Oenantho peucedanifoliae - Brometum racemosi</i> B. Foucault 1981*				
☼ <i>Ass.) Oenantho peucedanifoliae - Ranunculetum repentis</i> Longchamp in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006 nom. inval.*				
☼ <i>Ass.) Junco acutiflori - Brometum racemosi</i> B. Foucault 1994*				



☸	■ Ass.) <i>Achilleo ptarmicae - Brometum racemosi</i> Oberd. 1957*				
	■ Ass.) <i>Silao silai - Festucetum pratensis</i> Misset in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006*				
	■ Ass.) <i>Elytrigio repentis - Poetum trivialis</i> Hendoux & E. Weber 2014 nom. ined.				
☸	■ gr.) gr. à <i>Alopecurus rendlei</i> Trivaudey 1997 nom. inval. (art. 3b)*	37.24	E3.44	NC	oui

## Propriétés agro-écologiques

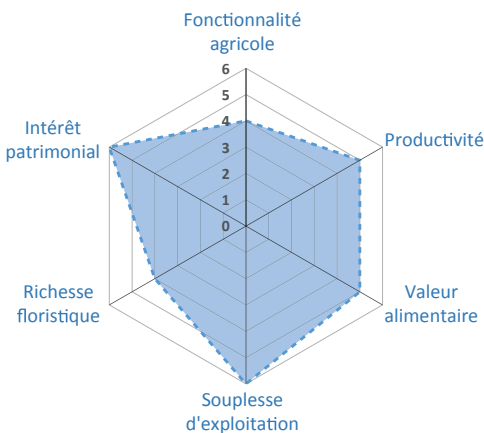
La composition floristique de ce type de prairie est le résultat d'une fauche ou d'un pâturage extensif (ou sur regain) de la parcelle.

**Fonctionnalité agricole :** Sol humide une partie de l'année (jusqu'au printemps) qui génère une portance faible.

**Productivité :** La production de biomasse est potentiellement forte en lien avec la fertilité naturelle du sol. Cette fertilité peut être également liée aux apports des crues des cours d'eau. La biomasse est d'autant plus forte que le Chiendent rampant ou le Vulpin des prés sont abondants. Par contre, l'abondance de l'Orge faux seigle sur des pâturages extensifs entraîne une baisse de la productivité.

**Valeur alimentaire :** Ce type de prairie peut être plus diversifié et fourni en légumineuses (Lotier corniculé, Trèfle des prés, Trèfle rampant, Vesce cracca) que le **[Type 1]**, ce qui est favorable à la valeur alimentaire. La surabondance de Chiendent rampant, précoce, avec une croissance continue et une durée de vie des feuilles courtes, diminue l'appétence de la végétation et occasionne un risque de refus au pâturage important si les pratiques ne sont pas adaptées. L'Orge faux-seigle a également une valeur médiocre et est souvent refusé après épiaison à cause de la dureté des barbes.

**Souplesse d'exploitation et saisonnalité :** La souplesse est bonne si la diversité est forte, avec des plantes à la fois précoces et tardives. Elle est favorisée par les conditions humides qui maintiennent les tissus verts. Une surabondance du Vulpin des prés, plante précoce au niveau de l'épiaison (avril-mai), réduit la souplesse d'exploitation d'autant plus que les sols sont peu portants à cette période.



**Richesse floristique :** En parallèle de la méthode d'évaluation des prairies par le biais des plantes indicatrices, la présence d'ombellifères à feuilles fines et d'orchidées peut déjà donner une bonne idée du potentiel de la prairie.

Le maintien de la richesse floristique passe par un contrôle des graminées rapides telles que le Vulpin des prés, qui ont tendance à étouffer les espèces les plus chétives. Des fauches systématiquement réalisées après l'épiaison (fin de printemps/début d'été), ainsi qu'un excès d'azote (apport par les crues ou fertilisation), sont des facteurs dégradants.

Un pâturage extensif ou sur regain en cohérence avec la portance du sol entame très peu cette richesse. Toutefois, les indicateurs de tassement/écorchage sont à observer pour maîtriser cet équilibre.

**Intérêt patrimonial :** D'une manière générale, les groupements végétaux les plus rares sont ceux où l'on observe la présence ponctuelle d'espèces caractéristiques des **milieux pauvres (G8)**. Tout comme pour la richesse floristique, la maîtrise des graminées précoce est un enjeu. Même si le pâturage n'est pas réhibitoire, la fauche permet de maintenir plus facilement les groupements végétaux les plus rares, ainsi que les espèces patrimoniales. Une fauche très tardive (été) après l'épiaison ne se justifie pas car le cycle biologique des plantes patrimoniales observables correspond globalement à l'optimum de l'épiaison (fin de printemps). D'ailleurs, une fauche systématique très tardive peut être plutôt contre-productive (cf. paragraphe richesse floristique). Seuls les enjeux faunistiques peuvent justifier ce choix de gestion.

Liste des plantes patrimoniales (ordonnées en fonction de la période de floraison)

Début de printemps	
Plein de printemps	Trèfle étalé ( <i>Trifolium patens</i> ) Orchis à fleurs lâches ( <i>Anacamptis laxiflora</i> ) Stellaire des marais ( <i>Stellaria palustris</i> )
Fin de printemps	Oenanthe à feuilles de peucedan ( <i>Oenanthe peucedanifolia</i> ) Oenanthe à feuilles de Silaüs ( <i>Oenanthe silaifolia</i> )
Été	


## Maîtrise des dynamiques / Renouvellement de la diversité végétale

### Plantes « sociales » pouvant pénaliser le renouvellement de la diversité :

- ✓ **Abondance de Chiendent rampant :** Pâturage continu, prairies pâturées ou fauchées qui sont restées longtemps en culture (fatigue des terrains remués) ou, de manière plus naturelle, espèces présentes sur les grèves alluvionnaires.
- ✓ **Abondance de Vulpin des prés :** Utilisation tardive par fauche/pâturage ou sous-pâturage entraînant une accumulation de litière mal décomposée. Aports azotés « trop forts » au regard de l'utilisation de la prairie.
- ✓ **Abondance de l'Orge faux-seigle ou de Brome mou :** Espèces précoces à inter

médiaires très vites refusées par le bétail. Elles sont, de par leurs caractéristiques, favorisées par une fauche/pâturage tardif ou un sous-pâturage de début de saison. Elles peuvent également être favorisées par des problèmes d'écorchage du sol (présence de sols nus favorables à ces espèces) qui peuvent être liés à un surpâturage intervenant plus tard en saison. L'apport d'azote favorise le Brome mou, espèce précoce à croissance rapide.

### Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

- ✓ **Epuisement de la végétation** : Surabondance des graminées de petite taille à mise en réserve rapide (Agrotis stolonifère, Agrostis des chiens), d'espèces rampantes telles que la Lysimaque nummulaire ou la Potentille des oies et d'espèces à rosettes (Potentille rampante, Pissenlit, Plantain majeur).
- ✓ **Tassement/écorchage du sol** : Surabondance des renoncules  (Renoncules rampante, acre et sarde). Présence du Jonc glauque ou du Jonc diffus avec passage vers **[Types 3 et 4]** si la répartition est étendue à l'ensemble de la parcelle. Présence d'espèces annuelles/bisannuelles (Brome mou, Capselle bourse à pasteur, Sisymbre officinale...) et d'espèces à fort pouvoir de dispersion (Rumex crépu, Cirse des champs...).
- ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote)** : Surabondance des graminées à forte productivité, précoces (Vulpin des prés, Brome mou) ou tardives (Fléole des prés). Présence de : Ortie, Gaillet gratteron, Grand Liseron, Rumex à feuilles obtuses, Cirse des champs.
- ✓ **Richesse en matière organique végétale mal décomposée** : Abondance de : Reine des prés, Consoude, Grand Liseron, « grandes » Laïches, Vulpin des prés.





## Prairies humides pâturées intensivement sur sols neutres à basiques

TYPE 3

Ces prairies sont relativement fréquentes en Champagne-Ardenne, notamment dans les petites et moyennes vallées pâturées des régions naturelles à roches-mères plutôt marneuses: Crêtes pré-ardennaises, Champagne humide, Apance-Amance, Bassigny...



Ambly-Fleury (08). - photo : MSV, 2015.

Prairie dominée par les Joncs au premier plan. Dans le haut de la pente en arrière-plan, les conditions étant plus sèches, les joncs disparaissent.

## COMMENT LA RECONNAITRE ?

### Conditions stationnelles :

Sols argileux ou marneux, hydromorphes (inondations courtes à moyennes) et minéraux.

Humidité	HH	H	m	X	XX
pH	AA	A	a	N	B
Nutriments	O	M		E	

### Position topographique et organisation spatiale :

Type de prairie situé dans des dépressions, en bord de ruisseaux, ou le long de suintements sur coteaux. Au-delà d'une répartition spatiale liée aux conditions d'humidité, ce type de prairie peut être localisé aux secteurs fortement piétinés (entrées de parc...) ou étendu à l'ensemble de la prairie lorsque le pâturage est intensif.

**Description de la végétation :** Les plantes des milieux humides (G2) sont bien représentées. Quelques espèces des milieux très humides (G1) et frais (G3) sont présentes, ainsi que les espèces typiques des milieux pâturés (G9). La présence du Jonc glauque est une caractéristique de ce type. Si cette espèce est absente, il faut consulter le [Type 4]. Ce type de prairie a un aspect caractéristique lié à la présence d'une strate haute dominée par des touffes de Jongs (Jonc glauque, Jonc diffus), accompagnée par d'autres plantes dressées : Pulicaire, Menthe aquatique, Laïches (Laïche hérissée, Laïche distique), Houlique laineuse. La strate basse est structurée par diverses plantes rampantes : Renoncule rampante, Potentille rampante, Agrostis stolonifère...

Groupements végétaux	CB	EUNIS	DHFF	ZH
■ All.) <i>Mentho longifoliae</i> - <i>Juncetum inflexi</i> Th. Müll. & Görs ex de Foucault 2008				
■ Ass.) <i>Carici flacca</i> - <i>Juncetum inflexi</i> Misset in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006	37.24	E3.44	NC	oui
■ Ass.) <i>Pulicario dysentericae</i> - <i>Juncetum inflexi</i> B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006				
■ Ass.) <i>Mentho longifoliae</i> - <i>Juncetum inflexi</i> W. Lohmeyer ex Oberd. 1957				

## Propriétés agro-écologiques

Ce type de prairie se rencontre dans des zones pâturées régulièrement.

**Fonctionnalité agricole :** Sol humide une partie de l'année (jusqu'en fin de printemps) qui génère une portance faible et très rapidement des problèmes de tassements/compactage sur les sols argileux à marneux.

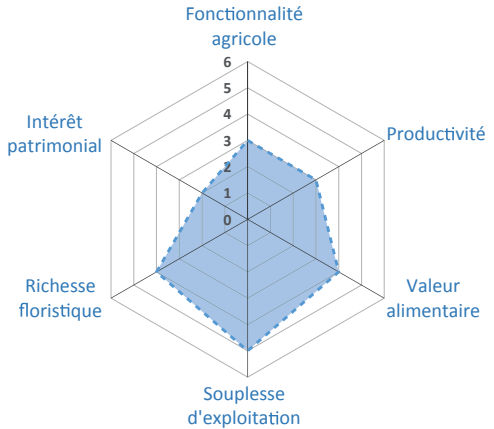
**Productivité :** Productivité assez faible. Les graminées hautes sont en général assez peu abondantes (présence de Houlique, Pâturin commun, Fétuque des prés, Fétuque élevée). Plus le tassement du sol et le sol nu (piétinement, engins) sont importants, plus cette tendance s'accélère avec l'invasion par les joncs, les laïches et les graminées stolonifères basses (*Agrostis stolonifère*).

**Valeur alimentaire :** L'appétence est d'autant plus faible que les joncs sont abondants ou broyés (défenses de la plante). Ce sont surtout les jeunes pousses de joncs (croissance précoce et continu) qui sont consommées par le bétail. Cela pose le problème d'une mise à l'herbe tôt en saison, rendue compliquée au vu des contraintes édaphiques certaines années. Dans ce type de prairie, un pâturage équilibré permet un développement significatif des légumineuses (jusqu'à 10% de recouvrement). Le Trèfle rampant est la légumineuse dominante mais il peut être accompagné plus ponctuellement de la Gesse des prés, du Trèfle des prés et du Trèfle douteux.

**Souplesse d'exploitation et saisonnalité :** L'humidité permet à ce type de prairie d'avoir une certaine souplesse d'exploitation en maintenant dans le temps des feuilles vertes. Par contre, celle-ci sera réelle uniquement si les pratiques maintiennent une bonne diversité floristique notamment au niveau des graminées.

**Richesse floristique :** Ce type de prairie possède une richesse floristique moyenne dont le maximum d'espèces se trouve dans la strate basse (< 20 cm de hauteur).

**Intérêt patrimonial :** Ce type de végétation s'observe assez fréquemment en Champagne-Ardenne. Il n'y a pas d'espèce floristique patrimoniale caractéristique de ce type de prairie. Ce sont uniquement dans les conditions les plus pauvres en nutriments qu'il est possible d'en observer. Les espèces potentiellement observables sont globalement celles présentes dans le **[Type 6]**.






### Plantes « sociales » pouvant pénaliser le renouvellement de la diversité :

- ✓ **Surabondance du Joncs** : Absence de pâturage en début de printemps, broyage (qui le dynamise et diminue son appétence), tassement/compactage (piétinement, mécanisation) avec asphyxie du sol, litière mal décomposée (refus au pâturage).

### Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

- ✓ **Epuisement de la végétation** : Surabondance des graminées de petite taille à mise en réserve rapide (Agrostis stolonifère, Agrostis des chiens), d'espèces rampantes telles que la Lysimaque nummulaire ou la Potentille des oies et d'espèces à rosettes (Potentille rampante, Pissenlit, Plantain majeur).
- ✓ **Tassement/écrouissage du sol** : Surabondance d'espèces non ou peu appétentes telles que les renoncules  (Renoncules rampante et acre) ou les Joncs (Jonc glauque et Jonc diffus). Abondance des espèces à fort pouvoir de dispersion (Rumex crépu, Cirse des champs, Pissenlit...).
- ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote)** : Ortie, Rumex à feuilles obtuses, Rumex crépu, Cirse des champs.
- ✓ **Richesse en matière organique végétale mal décomposée** : Surabondance de : Reine des prés, Cirse des marais, Eupatoire chanvrine, Angélique des bois, Cirse des maraîchers, Menthe à feuilles longues, Canche cespiteuse, Jonc diffus.



## Prairies humides pâturées sur sols peu à très acides

TYPE 4

On rencontre ces végétations :

- surtout en Ardenne, Argonne, Apance-Amance, Champagne humide
- de manière plus ponctuelle dans le Bassigny, dans les Crêtes pré-ardennaises et dans le Tertiaire parisien.



Boult-aux-Bois (08). - photo : MSV, 2016.

Prairie structurée autant par les graminées (Houlque laineuse et Pâturin commun) que par les joncs. Le faciès sur la photo est constitué d'une végétation dense et peu diversifiée tout au moins concernant les plantes « à fleurs »

## COMMENT LA RECONNAITRE ?

### Conditions stationnelles :

Sols argileux ou sablo-argileux, hydromorphes (inondations courtes à moyennes) et minéraux

Humidité	HH	H	m	X	XX
pH	AA	A	a	N	B
Nutriments	O	M		E	

**Position topographique et organisation spatiale :** Type de prairie situé dans les basses terrasses alluviales des vallées. Contrairement au **[Type 3]**, ce type se retrouve aussi bien au niveau de suintements de pentes qu'en contexte alluvial. Il peut être très ponctuel à l'échelle d'une parcelle (entrée de parcelle...) ou étendu.

**Description de la végétation :** Végétation herbacée dont la densité et la hauteur dépendent de l'intensité du pâturage. Les plantes de **milieux humides (G2)** sont les mieux représentés. On retrouve encore quelques espèces des **milieux très humides (G1)** et des **milieux frais (G3)**. Les plantes des **milieux pâturés (G9)** sont présentes. Par rapport au **[Type 3]**, c'est l'absence du Jonc glauque qui différencie les 2 types de prairies.

Ces prairies correspondent à des pâtures intensives et/ou fertilisés sur sols lourds à tendance acide. Même sur des sols acides, l'intensité des pratiques agricoles (pâturage et fertilisation) dans ce type de prairie ne permet pas ou très rarement l'expression d'espèces indicatrices des **milieux acidiphiles à acidiphiles (G6)**. Ce phénomène est le plus notable dans les faciès dominés par les graminées qui sont les plus dégradées. On a clairement une déconnexion entre les caractéristiques géologiques et l'expression de la végétation en place.

Les prairies des **[Type 2]** et **[Type 5]** correspondent à des pratiques moins intensives sur des substrats similaires avec des propriétés agro-écologiques plus équilibrées. Le « pilotage » de la dynamique végétale est également plus souple. Autant que possible, il est donc conseillé de tendre vers ces types.

### Deux physionomies sont possibles :

- L'une au sein de laquelle les touffes de joncs dominent (Jonc diffus, Jonc à tépales aigus, Jonc aggloméré), accompagnés de graminées (Houlque laineuse, Vulpin des prés, Flouve odorante), surmontant une strate basse : Lotier des marais, Trèfle rampant, Laîche des lièvres...
- L'autre, non structuré par les Joncs, dominée par des graminées (Houlque laineuse, Pâturin commun, Ray grass, Crételle, Agrostis stolonifère) accompagnées par la Ficaire, la Cardamine des prés, la Pâquerette, le Lotier des marais, la Renoncule rampante, le Cirse des champs ...

Groupements végétaux		CB	EUNIS	DHFF	ZH
■ <i>S-All.) Ranunculo repentis – Cynosurion cristati</i> Passarge 1969					
→ <b>Faciès dominé par les joncs</b>					
	■ <i>Ass.) Junco acutiflori - Cynosuretum cristati</i> Sougnez 1957	37.21	E3.41B	NC	oui
→ <b>Faciès dominé par les graminées</b>					
	■ <i>Ass.) Cirsio arvensis - Alopecuretum pratensis</i> Catteau in B. Foucault & Catteau 2012	37.21	E3.41B	NC	oui
	■ <i>Ass.) Loto pedunculati - Cynosuretum cristati</i> (Tüxen 1937) B. Foucault & Julve in B. Foucault & Catteau 2012				

## Propriétés agro-écologiques

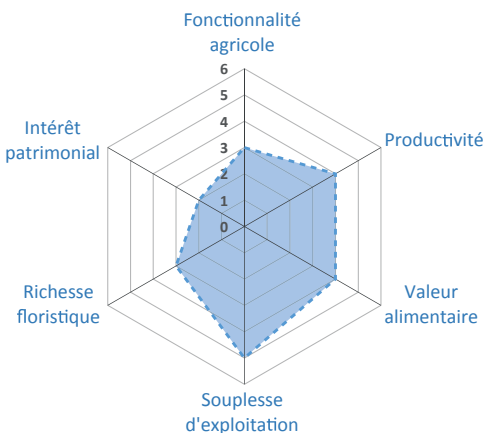
**Fonctionnalité agricole** : Sol humide une partie de l'année (jusque fin de printemps) qui génère une portance assez faible.

**Productivité** : La productivité peut être assez forte dans ce type de prairie mais peu diminuer selon la conduite du pâturage.

Les pratiques sont à surveiller pour maintenir sur le long terme une productivité intéressante. Un pâturage continu favorise les graminées stolonifères basses (*Agrostis stolonifère*) au détriment des graminées hautes (*Houlque laineuse* et *Vulpin des prés*) qui vont quasi disparaître. Un tassement excessif (piétinement, engin) et le broyage favorisent les joncs et les renoncules rampante/acre.

**Valeur alimentaire** : La valeur nutritive et diététique est bonne, surtout si les pratiques favorisent la diversité et maîtrisent l'envahissement des joncs. Les jeunes pousses (début de printemps) sont consommées par le bétail, mais perdent de l'appétence ensuite. Dans les faciès où la diversité floristique s'exprime le mieux, on peut obtenir un fourrage diététique et nutritif. La fertilisation azotée diminue la diversité végétale et favorise les graminées précoces.

**Souplesse d'exploitation et saisonnalité** : Le faciès dominé par les joncs, sans que celui-ci soit surabondant (bonne diversité), possède la meilleure souplesse d'exploitation. Une fertilisation excessive couplée à un pâturage peu intense, peut permettre au



Vulpin des prés (espèce précoce) de devenir très abondant et rendre la prairie très peu souple et précoce dans un contexte de sol peu portant.

**Richesse floristique :** Ce type de prairie possède globalement une richesse floristique moyenne. L'évaluation de la diversité floristique par le biais des plantes indicatrices est utile, car la limite de 4 espèces par transect témoigne d'un équilibre agro-écologique avec les pratiques. En plus de cette évaluation, le contrôle visuel du maintien de 2 strates de végétation basse et haute, équilibrées entre elles, traduit une bonne diversité. La présence du Jonc diffus, du Jonc à fleurs aiguës, de l'Achillée sternutatoire, de la Renoncule flammette, de Lotier sp. et de la Crételle (dans les faciès à graminées) sont également de bons indicateurs de la richesse floristique de la prairie.


**Intérêt patrimonial :** Ce type de végétation s'observe assez fréquemment en Champagne-Ardenne. Il n'y a pas d'espèce floristique patrimoniale caractéristique de ce type de prairie. Ce sont uniquement dans les conditions les plus pauvres en nutriments qu'il est possible d'en observer. Les espèces potentiellement observables sont globalement celles présentes dans le **[Type 5]**.

## Maîtrise des dynamiques / Renouveaulement de la diversité végétale

### Plantes « sociales » pouvant pénaliser le renouvellement de la diversité :

- ✓ **Surabondance des Joncs :** Tassement/compactage (surpâturage, mécanisation) avec asphyxie du sol, litière mal décomposée (sous-pâturage), absence de pâturage en début de printemps, broyage estival ou automnal du jonc qui le dynamise et diminue son appétence.

### Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

- ✓ **Epuisement de la végétation :** Surabondance des graminées de petite taille à mise en réserve rapide (Agrotis stolonifère, Vulpin genouillé) et d'espèces à rosettes (Potentille rampante, Pissenlit, Plantain majeur). Strate haute graminéenne absente ou rare.
- ✓ **Tassement/écorchage du sol :** Surabondance d'espèces non ou peu appétentes telles que les renoncules  (Renoncules rampante et acre) ou les Joncs (Jonc à fleurs aiguës et Jonc diffus). Abondance des espèces à fort pouvoir de dispersion (Rumex crépu, Cirse des champs, Pissenlit...).
- ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote) :** Surabondance du Vulpin des prés. Abondance de Rumex à feuilles obtuses, Cirse des champs. Absence des Crételle, Fétuque des prés et Jonc à fleurs aiguës.
- ✓ **Richesse en matière organique végétale mal décomposée :** Surabondance de Reine des prés, Cirse des marais, Canche cespiteuse, Jonc diffus.



## Prairies humides maigres sur sols acides

TYPE 5

En Champagne-Ardenne, ces prairies humides sont relativement rares en Ardenne, rares à très rares dans l'arc humide et dans le Tertiaire et rarissimes dans les Crêtes pré-ardennaises et en Apance-Amance.



Le Baizil (51). - photo : MSV, 2015.

Prairie très fleurie peu dense où les Orchidées sont bien présentes au premier plan. Au deuxième plan, on remarque la floraison abondante de la Silène à fleur de coucou (printemps mai à juin).



## COMMENT LA RECONNAITRE ?

### Conditions stationnelles :

Sols minéraux (argiles, sables) ou organiques (paratourbeux) engorgés en permanence ou inondés temporairement reposant sur des roches-mères acides (gaize, schistes, alluvions, argiles décalcifiées).

<b>Humidité</b>	HH	H	m	X	XX
<b>pH</b>	AA	A	a	N	B
<b>Nutriments</b>	O	M		E	

**Position topographique et organisation spatiale :** Type de prairie localisé dans les basses terrasses des vallées, cuvettes longuement inondables ou en bordure de plans d'eau. Ce sont surtout les conditions trophiques qui limitent son extension spatiale. A l'échelle d'une vallée, on ne rencontre qu'une à deux stations de ce type prairial.

**Description de la végétation :** Végétation herbacée assez lâche mais haute. La présence des plantes de **milieux pauvres à « tendance acides » (G8)** est caractéristique de ce type de prairie. Il se distingue des pelouses sur sols frais acides **[Type 13]**, plus rases et à sols moins humides avec davantage de plantes des **milieux de pelouses (G5)**. L'hygrométrie est assez variable ; ceci entraîne la présence d'espèces liées aux **milieux très humides jusqu'aux milieux frais (G1 ; G2 ; G3)**.

La flore est diversifiée et dominée par des graminées vivaces (Moline bleue) ou par des Joncs (Jonc à tépales aigus). En fonction des pratiques, d'autres graminées hautes peuvent être bien représentées : la Houlque laineuse, la Fétuque des prés, la Flouve odorante. La strate basse est composée de nombreuses plantes « à fleurs » des milieux humides (Cirse découpé, Orchis tacheté, Scorzonère des prés, Petite scutellaire, Succise des prés) et même des pelouses acides (Polygale à feuilles de serpolet). Les Agrostis (Agrostis de chiens, Agrostis capillaire, Agrostis stolonifère) composent également cette strate et peuvent dominer dans certaines conditions (en particulier l'épuisement de la végétation).

Groupements végétaux		CB	EUNIS	DHFF	ZH
<p>■ <i>S-All.) Caro verticillati - Juncenion acutiflori</i> B. Foucault &amp; Géhu 1980 * (Prairies atlantiques = uniquement Ardenne primaire et Tertiaire parisien)</p>					
☼	■ <i>Ass.) Cirsio dissecti - Scorzoneretum humilis</i> B. Foucault 1981**	37.312	E3.512	6410	oui
☼	■ <i>Ass.) Caro verticillati - Juncetum acutiflori</i> (Lemée 1937) Korneck 1962*				
☼	■ <i>Ass.) Deschampsio setaceae - Agrostietum caninae</i> (Lemée 1937) B. Foucault 2008*				
☼	■ <i>Ass.) Caro verticillati - Molinietum caeruleae</i> (Lemée 1937) J.M. Royer, Felzines, Missset & Thévenin 2006*				
☼	■ <i>Ass.) Mentho arvensis - Caretum verticillati</i> B. Foucault & Philippe 1989*				
<p>■ <i>S-All.) Junco conglomerati – Molinienion caeruleae</i> (V. Westh. in V. Westh. &amp; den Held 1969) B. Foucault &amp; Géhu 1980 nom. nud. (Prairies subatlantiques = ensemble des régions naturelles de Champagne-Ardenne)</p>					
☼	■ <i>Ass.) Comaro palustris - Juncetum acutiflori</i> (Braun-Blanq. 1915) H. Passarge 1964*	37.312	E3.512	6410	oui
☼	■ <i>Ass.) Selino carvifoliae - Juncetum acutiflori</i> G. Phil. 1960*				
☼	■ <i>Ass.) Selino carvifoliae - Silaetum silai</i> Missset in J.M. Royer, Felzines, Missset & Thévenin 2006*				
☼	■ <i>Ass.) Junco acutiflori - Molinietum caeruleae</i> Preising in Tüxen & Preising ex Oberd. 1957				
☼	■ <i>Ass.) Junco conglomerati - Scorzoneretum humilis</i> Trivaudey in Ferrez, Bailly, Beaufils, Collaud, Caillet, Fernez, Gillet, Guyonneau, Hennequin, Royer, Schmitt, Trivaudey, Vadam & Vuilleminot 2011*				
☼	■ <i>Ass.) Carici oedocarpae - Agrostietum caninae</i> B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Missset & Thévenin 2006				
☼	■ <i>gr.) gr. à Succisa pratensis et Stachys officinalis</i> Thévenin 1991 nom. inval. (art. 3c)*				
☼	■ <i>gr.) gr. à Molinia caerulea et Serratula tinctoria</i> Missset 1994 nom. inval. (art. 3c)*				
☼	■ <i>Ass.) Cirsio tuberosi - Scorzoneretum humilis</i> E. Weber & Hendoux in prep.*				

## Propriétés agro-écologiques

**Fonctionnalité agricole** : Portance des sols assez variable, les sols sont humides au minimum jusqu'au printemps et peuvent être engorgés de manière permanente dans certains cas. Parfois les sols sont tourbeux, les rendant particulièrement sensibles à l'écorchage.

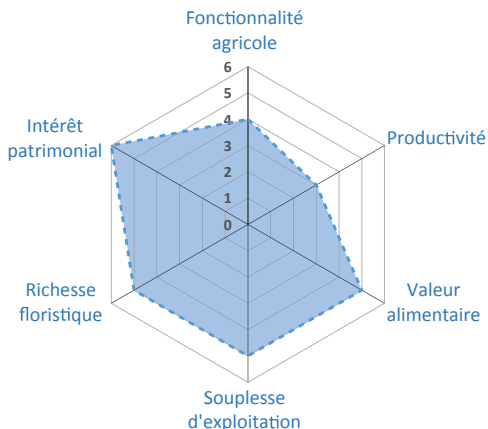
**Productivité** : La productivité est plutôt moyenne. Il est d'autant plus important de maîtriser l'épuisement de la végétation (causé par des fauches répétées, pâturage fréquent ou continu) et les phénomènes de tassement/écorchage pour maintenir sur le long terme une productivité intéressante.

**Valeur alimentaire** : Ce type de prairie possède une bonne valeur alimentaire tant que l'on maintient la présence significative de légumineuses (Trèfle des prés, Trèfle rampant, Gesse des prés, Lotier sp, Vesce cracca) et 2 strates de végétation bien identifiées.

**Souplesse d'exploitation et saisonnalité** : La diversité floristique (graminées et dicotylédones), la présence d'espèces à bon report sur pied (la Molinie, la Canche, le Jonc à fleurs aigües, les carex etc.) permettent à ce type de prairie d'avoir une très bonne souplesse d'exploitation. Il est possible et même intéressant de réaliser la fauche ou le pâturage en été.

**Richesse floristique** : Avec les pelouses sèches, ce type de prairie possède potentiellement la plus importante richesse floristique. Dans un contexte optimal, il est possible d'atteindre plutôt à 5 ou 6 espèces par transect en évaluant la diversité floristique par le biais de la méthode des plantes indicatrices. Néanmoins, cet équilibre est très fragile et selon l'intensité des pratiques (eutrophisation), il est long de revenir au cortège floristique de base du fait de la densité de la végétation (faible résilience).

**Intérêt patrimonial** : Ce type de végétation est très rare en Champagne-Ardenne et en Europe. En régression constante du fait des changements de pratiques (intensification, abandon), ce type de prairie abrite pourtant de nombreuses espèces patrimoniales.



## Liste des plantes patrimoniales (ordonnées en fonction de la période de floraison)


Début de printemps	
Plein de printemps	Arnica des montagnes ( <i>Arnica montana</i> ) Stellaire des marais ( <i>Stellaria palustris</i> ) Myosotis à poils réfractés ( <i>Myosotis nemorosa</i> ) Pédiculaire des bois ( <i>Pedicularis sylvatica</i> ) Pédiculaire des marais ( <i>Pedicularis palustris</i> ) Violette des marais ( <i>Viola palustris</i> )
Fin de printemps	Carvi verticillé ( <i>Trocdaris verticillatum</i> ) Laîche puce ( <i>Carex pulicaris</i> )
Eté	Campanule à feuilles de lierre ( <i>Wahlenbergia hederacea</i> ) Canche des marais ( <i>Aristavena setacea</i> ) Comaret des marais ( <i>Comarum palustre</i> )

## Maîtrise des dynamiques / Renouvellement de la diversité végétale

### Plantes « sociales » pouvant pénaliser le renouvellement de la diversité :

- ✓ **Surabondance de la Molinie** : Fauche trop tardive, absence de pâturage au début de printemps ou en automne, refus important au pâturage.
- ✓ **Surabondance des Joncs** : Tassement/compactage (surpâturage, broyage), litière mal décomposée (sous-pâturage) pour le jonc diffus.

### Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

- ✓ **Epuisement de la végétation** : Surabondance des graminées de petite taille à mise en réserve rapide (*Agrostis stolonifère*, *Agrostis capillaire*, *Agrostis des chiens*, *Vulpin genouillé*) et d'espèces à rosettes (*Potentille rampante*, *Pissenlit*, *Plantain majeur*). *Strate* haute graminéenne absente ou rare.
  - ✓ **Tassement/écorchage du sol** : Surabondance d'espèces non ou peu appétentes telles que les renoncules  (*Renoncules rampante et acre*) ou les Joncs (*Jonc aggloméré* et *Jonc diffus*).
  - ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote)** : Evolution de l'abondance du *Vulpin* des prés et/ou de la *Houlque laineuse*.
- Attention, prairie ne supportant aucune fertilisation.**
- ✓ **Richesse en matière organique végétale mal décomposée** : Abondance de : *Reine des prés*, *Cirse des marais*, *Angélique sylvestre*, *Canche cespiteuse*, *Molinie bleue*, *Jonc diffus*.



## Prairies humides maigres sur sols basiques

TYPE 6

En Champagne-Ardenne, ces prairies sont en voie de disparition du fait de l'intensification des pratiques. Absentes de l'Ardenne, de la Pointe de Givet et de l'Argonne, les stations les plus importantes se rencontrent encore dans les têtes de bassin des plateaux calcaires et en Champagne humide. Les grandes vallées alluviales abritent encore quelques exemplaires.



Challerange (08). - photo : MSV, 2016.

Prairie humide à Ail anguleux. On remarque la différence de végétation avec un type plus sec situé en arrière-plan (plus précoce et productif).



## COMMENT LA RECONNAITRE ?

**Conditions stationnelles :** Sols hydromorphes, compacts, minéraux ou organiques, issus de roches mères calcaires (alluvions, marnes, argiles).

Humidité	HH	H	m	X	XX
pH	AA	A	a	N	B
Nutriments	O		M		E

**Position topographique et organisation spatiale :** Type de prairie pouvant être localisé en bordure des marais tufeux, de tourbières alcalines et de marais tourbeux ou le long des fossés, layons et talus. Dans les systèmes agricoles, il se développe dans les dépressions inondables ou dans les basses terrasses alluviales. Tout comme le [Type 5], ce sont surtout les conditions trophiques qui limitent son extension spatiale. A l'échelle d'une vallée, il ne reste au mieux qu'une à deux stations de ce type prairial.

**Description de la végétation :** Végétation herbacée assez lâche mais pouvant être haute. La présence des plantes des milieux pauvres « neutres à basiques » (G8) permet d'identifier ce type de prairie. On le distingue du [Type 5] par l'absence d'espèces acidiphiles. L'hygrométrie est assez variable ; ceci entraîne la présence d'espèces liées aux milieux très humides jusqu'aux milieux frais (G1 ; G2 ; G3). Toutefois, il est également possible d'observer des plantes des milieux très secs (G5). Dans ce cas, il ne faudra pas confondre ce type avec les pelouses du [Type 16] qui n'abritent pas d'espèces G1 et G2. Ce type de prairie possède deux strates bien distinctes. La plus haute est souvent dominée par la Molinie bleue accompagnée par la Fétuque des prés, la Fétuque élevée, la Flouve odorante et la Houlque laineuse... Dans les contextes tourbeux, le Jonc subnoduleux peut être bien présent voire dominant. La strate basse est constituée, selon les pratiques, de petites Laïches à feuilles bleuâtres (Laïche millet, Laïche tomenteuse, Laïche glauque), de la Fétuque rouge, de l'Agrostis stolonifère...

Groupements végétaux		CB	EUNIS	DHFF	ZH
■ S-All.) <i>Allio angulosi - Molinienion caeruleae</i> B. Foucault & Géhu 1980* (Prairies planitiaires à collinéennes)					
☼	■ Ass.) <i>Succiso pratensis - Silaetum pratensis</i> J. Duvign. 1955 nom. inval. (art. 3b)*	37.311	E3.511	6410	oui
☼	■ Ass.) <i>Selino carvifoliae - Juncetum subnodulosi</i> (Allorge 1922) B. Foucault 2008*				
☼	■ Ass.) <i>Violo elatioris - Inuletum salicinae</i> Didier & J.M. Royer in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006*				
☼	■ Ass.) <i>Dactylorhizo praetermissae - Molinietum caeruleae</i> Royer, Thévenin & Didier in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006*				

<b>■ S-All.) Carici davallianae - Molinionion caeruleae</b> B. Foucault & Géhu 1980* (Prairies collinéennes à montagnardes)					
☼	<b>■ Ass.) Ranunculo polyanthemoidis - Molinietum caeruleae</b> Rameau & J.M. Royer 1978*	37.312	E3.512	6410	oui
<b>■ S-All.) Deschampsio mediae – Molinionion caeruleae</b> B. Foucault (végétation pionnière thermophile - Sud Haute-Marne)					
☼	<b>■ Ass.) Potentillo reptantis - schampsietum mediae</b> Oberd. 1957*	37.312	E3.512	6410	oui
☼	<b>■ Ass.) Carici lepidocarpae - schampsietum mediae</b> J.M. Royer & Didier 1996*				
☼	<b>■ gr.) gr. à Blysmus compressus et Sisyrinchium montanum</b> J.M. Royer 1991 nom. inval. (art. 3c)*				

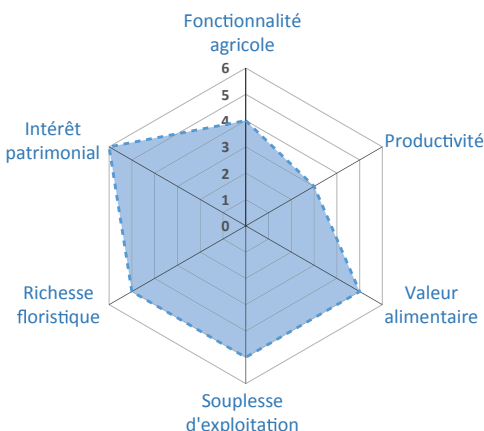
## Propriétés agro-écologiques

**Fonctionnalité agricole** : Portance des sols assez variable, les sols sont humides au minimum jusqu'au printemps et peuvent être engorgés de manière permanente dans certains cas. Les sols tourbeux sont fragiles (utilisation en période sèche à privilégier).

**Productivité** : D'une manière générale, la productivité est plutôt moyenne. Dans ce contexte, il est d'autant plus important de maîtriser les phénomènes d'épuisement de la végétation (pâturage fréquent ou continu, fauche répétée) pour maintenir sur le long terme une productivité et une diversité intéressantes.

**Valeur alimentaire** : Ce type de prairie possède une bonne valeur alimentaire tant que l'on maintient une bonne diversité floristique, la présence significative de légumineuses (Trèfle des prés, Trèfle rampant, Gesse des prés, Lotier sp, Vesce cracca) et 2 strates de végétation bien identifiées. Un pâturage extensif (qui demande un pilotage fin pour maîtriser les dynamiques de végétation) est probablement la pratique qui permet de gérer au mieux le maintien de ces éléments.

**Souplesse d'exploitation et saisonnalité** : La diversité floristique (graminées et dicotylédones), et l'abondance d'espèces telles que la Molinie, les petites Laïches et le Jonc subnoduleux qui ont un bon report sur pieds, permettent à ce type de prairie



d'avoir une très bonne souplesse d'exploitation. Il est possible et même intéressant de réaliser le pâturage ou la fauche en début d'été ce qui peut être intéressant à l'échelle de l'exploitation agricole.

**Richesse floristique :** Avec les pelouses sèches, ce type de prairie possède potentiellement la plus importante richesse floristique. Dans un contexte optimal, il est possible d'être plutôt à 5 ou 6 espèces par transect en évaluant la diversité floristique par le biais de la méthode des plantes indicatrices. Néanmoins, cet équilibre est très fragile et selon l'intensité des dégradations, il est difficile voire impossible de revenir au cortège floristique de base (faible résilience).

**Intérêt patrimonial :** Ce type de végétation est très rare en Champagne-Ardenne et en Europe. En régression constante du fait notamment de la recherche quasi-exclusive de la productivité, ce type de prairie a pourtant d'autres propriétés intéressantes à mettre en avant pour une production agro-écologique (notamment valeur alimentaire et souplesse d'exploitation). Elle abrite également de nombreuses espèces patrimoniales.


Liste des plantes patrimoniales (ordonnées en fonction de la période de floraison)

Début de printemps	Euphorbe des marais ( <i>Euphorbia palustris</i> )
Plein de printemps	Violette élevée ( <i>Viola elatior</i> ) Violette naine ( <i>Viola pumila</i> ) Ophioglosse commun ( <i>Ophioglossum vulgatum</i> ) Orchis incarnat ( <i>Dactylorhiza incarnata</i> ) Séneçon spatulé ( <i>Tephrosia helenitis</i> )
Fin de printemps	Canche intermédiaire ( <i>Deschampsia media</i> ) Oeillet magnifique ( <i>Dianthus superbus</i> ) Oenanthe de Lachenal ( <i>Oenanthe lachenalii</i> )
Été	Ail anguleux ( <i>Allium angulosum</i> ) Orchis négligé ( <i>Dactylorhiza praetermissa</i> ) Gentiane pneumonanthe ( <i>Gentiana pneumonanthe</i> )

### Plantes « sociales » pouvant pénaliser le renouvellement de la diversité :

- ✓ **Surabondance de la Molinie :** Fauche trop tardive, absence de pâturage au début de printemps ou en automne, refus important au pâturage.
- ✓ **Abondance de Chiendent rampant :** Pâturage continu, prairies pâturées ou fauchées qui sont restées longtemps en culture (fatigue des terrains remués) ou, de manière plus naturelle, espèce présente sur les grèves alluvionnaires.
- ✓ **Abondance de Fétuque élevée :** Espèce précoce dont l'utilisation tardive par fauche/pâturage ou sous-pâturage entraîne une accumulation de litière mal décomposée. Productivité liée à des apports azotés « trop forts » aux regards de l'utilisation de la prairie. Supporte bien les coupes répétées et le piétinement.

### Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

- ✓ **Epuisement de la végétation** : Surabondance des graminées de petite/moyenne taille à mise en réserve rapide (Agrostis stolonifère, Agrostis capillaire, Fétuque rouge, Chiendent rampant).
- ✓ **Tassement/écorchage du sol** : Surabondance d'espèces non ou peu appétentes telles que les renoncules  (Renoncules flammée, rampante et acre) ou les Joncs (Jonc glauque ou Jonc articulé).
- ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote)** : Suivant l'hygrométrie stationnelle, surabondance du Vulpin des prés, Houlique laineuse, Fétuque élevée, Roseau commun. **Attention, prairie ne supportant aucune fertilisation.**
- ✓ **Richesse en matière organique végétale mal décomposée** : Abondance de : Reine des prés, Cirse des marais, Angélique sylvestre, Eupatoire chanvrine, Molinie bleue, Roseau commun, Grandes Laïches





## Prairies humides marécageuses

TYPE 7

En Ardenne, Argonne et Crêtes pré-ardennaises, on rencontre les associations acidiphiles à acidiclinales de ces végétations. Une association basiphile existe dans les vallées des plateaux Jurassiques.



Florent-en-Argonne (51). - photo : MSV, 2015.

Prairie caractérisée par la floraison du Populage des marais en début de printemps. On remarque également la présence de la Reine des prés et de Joncs et surtout la faible présence des graminées (absentes sur la photo).



## COMMENT LA RECONNAITRE ?



**Conditions stationnelles :** Sols hydromorphes, acides à basiques, à teneur en matières organiques variables.

<b>Humidité</b>	HH	H	m	X	XX
<b>pH</b>	AA	A	a	N	B
<b>Nutriments</b>	O	M		E	

**Position topographique et organisation spatiale :** Type de végétation localisé au sein d'herbages humides pâturés ou fauchés, en lisière forestières, dans des zones de suintements, en bord de ruisseaux ou dans les dépressions les plus humides des fonds de vallons. Du fait de son écologie, ce type se développe rarement sur l'ensemble d'une parcelle agricole et va être en général en mosaïque avec le **[Type 5]** ou le **[Type 2]**.

**Description de la végétation :** Végétation plutôt haute, dont l'aspect est proche des mégaphorbiaies (= Végétations hautes hygrophiles de bords de cours ou des zones marécageuses) dont elles partagent des espèces : Reine des prés, Epilobe des marais, etc. Les plantes des **milieux très humides (G1)** sont accompagnées par celles des **milieux humides (G2)**. **La faible présence des graminées conjuguée à la présence du Populage des marais, du Jonc diffus et/ou du Scirpe des marais** permettent de différencier cette végétation des **[Type 1]** et **[Type 2]**.

Le cortège caractéristique comprend une ou plusieurs des plantes suivantes, certaines dominantes : Scirpe des bois, Populage des marais, Jonc diffus, Lotier des marais, Renoncule flammette, Myosotis des marais. Les graminées prairiales, Houlque laineuse, Vulpin des prés, sont présentes mais jouent un rôle secondaire.

Groupements végétaux		CB	EUNIS	DHFF	ZH
■ All.) <i>Calthion palustris</i> Tüxen 1937					
	■ Ass.) <i>Ranunculo flammulae - Scirpetum sylvatici</i> (Robbe 1993) J.M. Royer, Felzines, Missset & Thévenin 2006*	37.3	E3.4	-	oui
	■ Ass.) <i>Mentho longifoliae - Scirpetum sylvatici</i> E. Weber & Hendoux 2014 nom. ined.*				

## Propriétés agro-écologiques

Ce type de végétation se développe principalement dans les parcelles ou dans des parties de parcelle, où les pratiques agricoles sont peu fréquentes et/ou très extensives (= zones peu « entretenues »). La fauche n'est pas réalisée chaque année ou la pression de pâturage est très faible sur les secteurs en question.

**Fonctionnalité agricole :** Sol humide une bonne partie de l'année (jusqu'en été) qui génère une portance faible. L'accessibilité peut être incertaine selon les années.

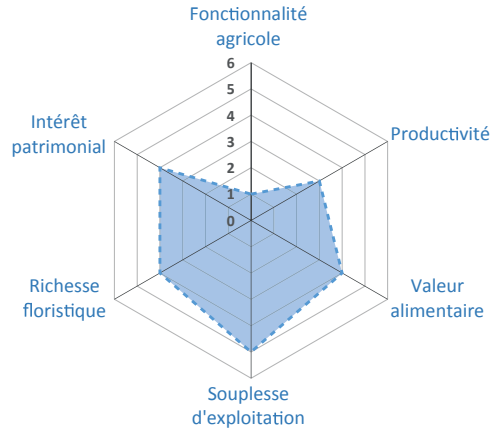
**Productivité :** La productivité de ce type de prairie est assez moyenne malgré la présence de plantes hautes (Reine des prés, Jonc diffus). L'absence (ou quasi-absence) de graminées ou de grandes Laïches entraîne ce « manque » de production de biomasse.

**Valeur alimentaire :** La valeur nutritive et diététique peut être considérée comme plutôt bonne tant que ce type possède une flore assez diversifiée, avec des graminées et quelques légumineuses comme les Lotiers ou le Trèfle des prés qui persistent.

**Souplesse d'exploitation et saisonnalité :** La présence des Joncs (bon report sur pied) qui maintiennent dans le temps des feuilles vertes, couplée à une bonne diversité végétale dont la présence de quelques graminées, est à rechercher pour ce type de végétation.

**Richesse floristique :** Ce type de prairie possède globalement une richesse floristique moyenne. L'évaluation de la diversité floristique par le biais des plantes indicatrices est utile pour évaluer si le milieu est diversifié, car la limite de 4 espèces par transect témoigne d'un équilibre agro-écologique avec les pratiques intéressantes.

**Intérêt patrimonial :** Ce type de végétation s'observe assez fréquemment dans les Ardennes mais devient vite plus rare dans le reste de la région. En Apance-Amance, il est potentiellement assez fréquent et reste à étudier. En Europe, il n'est pas considéré comme menacé. Il n'y a pas d'espèce floristique patrimoniale caractéristique de ce type de prairie. Toutefois, de par son caractère naturellement très ponctuel dans le paysage, ce type mérite une attention particulière. Il est très intéressant à maintenir notamment en lisières forestières ou le long de suintements ou fossés car il contribue à la diversité végétale à l'échelle de la parcelle.



### Plantes « sociales » pouvant pénaliser le renouvellement de la diversité :

- ✓ **Surabondance des Joncs** : Tassement/compactage (surpâturage, mécanisation) avec asphyxie du sol, litière mal décomposée (sous-pâturage), absence de pâturage en début de printemps, broyage estival ou automnal du jonc qui le dynamise et diminue son appétence, etc. Passage au **[Type 3]** dans les contextes plutôt basiques ou **[Type 4]** dans les contextes plutôt acides.

### Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

- ✓ **Epuisement de la végétation** : Passage rapide à d'autres types de prairies.
- ✓ **Tassement/écorchage du sol** : Passage rapide à d'autres types de prairies.
- ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote)** : Abondance des Grandes Laiches, Ortie dioïque, Liseron des haies, Vulpin des prés.
- ✓ **Richesse en matière organique végétale mal décomposée** : L'évolution surfacique au sein d'une parcelle de ce type de végétation est un signe d'abandon des pratiques agricoles avec un enrichissement en matière organique végétale mal décomposée. Surabondance de : Scirpe des bois, Jonc diffus, Reine des prés, Cirse des marais, Cirse des maraicher, Canche cespiteuse, Angélique sylvestre.



## Prairies fraîches moyennement fertiles sur sols neutres à calcicoles

TYPE 8

Ce type de prairies est bien représenté dans les grandes vallées (Aisne, Aube, Marne, Meuse, Seine) et en Champagne humide. Ailleurs, elles sont rares, sauf dans les Crêtes pré-ardennaises ou sur les plateaux Jurassiques, en particulier au niveau des petites vallées.



Charmont (51). - photo : MSV, 2016.

Végétation diversifiée de début de printemps avec floraison visible de la Primevère et de l'Orchis bouffon. Les graminées forment un tapis bas à cette période de l'année, et haut par la suite.

## COMMENT LA RECONNAITRE ?

**Conditions stationnelles :** Sols frais, acidiclins à basiques, minéraux, sur substrats calcaires, argileux à argilo-siliceux.

<b>Humidité</b>	HH	H	m	X	XX
<b>pH</b>	AA	A	a	N	B
<b>Nutriments</b>	O		M		E

**Position topographique et organisation spatiale :** Type de prairie souvent positionné aux niveaux supérieurs des vallées inondables. Il peut occuper des surfaces importantes ou être en mosaïque dans une parcelle, avec notamment les **[Type 1]** et **[Type 2]** dans des faciès plus humides, et avec les **[Type 9]** et **[Type 15]** dans des faciès plus secs.

**Description de la végétation :** Végétation dense et haute dominé par des graminées prairiales. Les espèces des **milieux frais (G3)** sont bien présentes et certaines des **milieux moyennement secs (G4)** peuvent être abondantes. Elles possèdent également des plantes en commun avec les **prairies plus humides (G2)**. Il est possible d'observer très ponctuellement des plantes des **milieux pauvres en nutriment de (G8)** et des **pelouses sèches (G5)**. Le **[Type 9]** et le **[Type 15]** se différencient de celui-ci par l'absence des plantes du groupe G2.

2 types de compositions floristiques peuvent s'exprimer en fonction du type de sols :

- Sur les substrats calcaires ou argilo-calcaires : Le fond graminéen va être composé de l'Avoine élevée, du Vulpin des prés, du Dactyle, de la Fétuque des prés et/ou du Pâturin des prés et commun
- Sur les substrats argileux à argilo-siliceux : Le fond graminéen va être composé de la Houlique laineuse, du Vulpin des prés, de la Flouve odorante, de la Fétuque rouge, de la Gaudinie.

Groupements végétaux		CB	EUNIS	DHFF	ZH
■ <i>S-All.</i> <i>Colchico autumnalis - Arrhenatherenion elatioris</i> (B. Foucault 1989)					
→ <b>Groupements sur substrats argileux à argilo-siliceux</b>					
⊗	■ <i>Ass.) Stellario gramineae - Festucetum rubrae</i> J.M. Royer & Didier in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006*	38.22	E2.222	6510	PP
⊗	■ <i>Ass.) Primulo veris - Festucetum rubrae</i> Misset, J.M. Royer & Didier in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006*				
→ <b>Groupements sur substrats calcaires à argilo-calcaires</b>					
⊗	■ <i>Ass.) Colchico autumnalis - Festucetum pratensis</i> J. Duvign.1958*	38.22	E2.222	6510	PP
	■ <i>Ass.) Hordeo secalini - Arrhenatheretum elatioris</i> Frileux, B. Foucault & Roy 1989				

☼	■ Ass.) <i>Phyteumo orbicularis</i> - <i>Arrhenatheretum elatioris</i> J.M. Royer in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006*				
<b>→ Groupement plus eutrophe indifférent au type de substrat</b>					
	■ Ass.) <i>Alopecuro pratensis</i> - <i>Arrhenatheretum elatioris</i> (Tüxen 1937) Julve 1993 nom. inval. (art. 3b)	38.22	E2.222	6510	PP

## Propriétés agro-écologiques

Ce type de prairie se développe dans les parcelles fauchées ou pâturées.

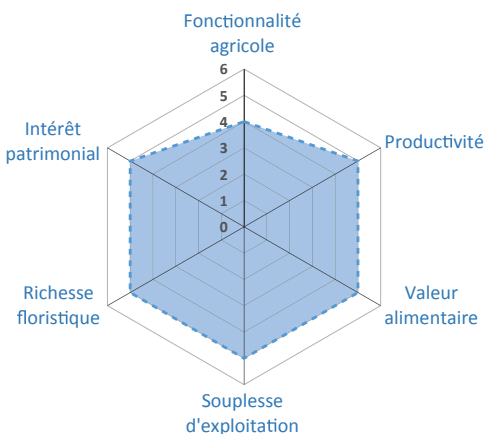
**Fonctionnalité agricole** : Portance des sols en général bonne. De manière ponctuelle, des crues exceptionnelles en vallée peuvent rendre l'accès à la parcelle difficile.

**Productivité** : La production de biomasse est potentiellement forte en lien avec la fertilité naturelle du sol. Sur les substrats calcaires à argilo-calcaires, la dominance de l'Avoine élevée permet d'avoir une bonne productivité dans les prairies fauchées. Par contre, le pâturage entraîne sa régression, voire sa disparition. Sur les substrats argileux à argilo-siliceux, la Houlique laineuse risque de devenir envahissante avec un pâturage continu.

**Valeur alimentaire** : D'une manière générale, ce type de prairie a une bonne valeur nutritive et diététique. Il peut être riche en légumineuses diverses (Lotier corniculé, Trèfle des prés, Trèfle rampant, Vesce cracca, Gesse des prés) et en graminées (Fétuque des prés, Fétuque rouge, Pâturin des prés, Pâturin commun).

**Souplesse d'exploitation et saisonnalité** : La richesse des graminées permet à ces prairies de maintenir dans le temps un foin de qualité avec des plantes à la fois précoces et tardives qui vont étaler le « pic » d'épiaison. La précocité de l'herbe va dépendre de l'intensité des crues de l'année.

**Richesse floristique** : Ce type de prairie possède potentiellement une bonne richesse floristique. L'évaluation de la diversité floristique par le biais des plantes indicatrices est





utile car la limite de 4 espèces par transect témoigne d'un équilibre agro-écologique avec les pratiques intéressantes. La présence de géophytes à bulbes telles que les orchidées ou la Colchique, sont également de bons indicateurs visuels rapides pour avoir une idée de la richesse floristique. Un pâturage tournant sans utilisation trop fréquente ou trop longue permet d'obtenir une diversité floristique proche de ce que l'on peut trouver par le biais d'une fauche.

**Intérêt patrimonial :** D'une manière générale, les groupements végétaux les plus rares sont ceux où l'on observe la présence ponctuelle d'espèces caractéristiques des **milieux pauvres (G8)**. La fauche, par rapport à un pâturage, permet de maintenir plus facilement les groupements végétaux les plus rares, ainsi que les espèces patrimoniales. Toutefois, le pâturage extensif n'est pas forcément rédhibitoire mais demande un pilotage précis pour la maîtrise des dynamiques (graminée précoce ou sociale dominante). Une fauche tardive après l'épiaison systématique ne se justifie pas car elle risque de favoriser la dominance des graminées précoces et productives, conduisant à la régression des espèces.

Liste des plantes patrimoniales (ordonnées en fonction de la période de floraison)

Début de printemps	Orchis bouffon ( <i>Anacamptis morio</i> )
Plein de printemps	Ophioglosse commun ( <i>Ophioglossum vulgatum</i> ) Orchis vert ( <i>Dactylorhiza viridis</i> ) Narcisse des poètes ( <i>Narcissus poeticus</i> )
Fin de printemps	Peucedan à feuilles de Carvi ( <i>Dichoropetalum carvifolia</i> ) Trèfle jaunâtre ( <i>Trifolium ochroleucon</i> )
Été	


## Maîtrise des dynamiques / Renouvellement de la diversité végétale

### Plantes « sociales » pouvant pénaliser le renouvellement de la diversité :

- ✓ **Surabondance de l'Avoine élevé :** Productivité liée à des apports azotés « trop forts » au regard de l'utilisation de la prairie. Fauche trop tardive entraînant une accumulation de litière mal décomposée. Espèce ne tolérant pas le pâturage continu.
- ✓ **Surabondance de la Houlque laineuse :** Productivité liée à des apports azotés « trop forts » au regard de l'utilisation de la prairie. Refus important. Sol nu. Espèce à croissance continue qui se maintient autant dans les pâturages en continu que dans les prairies de fauche.

### Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

- ✓ **Epuisement de la végétation :** Surabondance des graminées de petite taille à mise en réserve rapide (*Agrostis stolonifère*, *Agrostis capillaire*, Fétuque rouge) et des espèces à rosettes (*Potentille rampante*, Pissenlit, Plantain majeur).

- ✓ **Tassement/écorchage du sol** : Surabondance des renoncules  (Renoncules rampante et acre). Présence d'espèces annuelles/bisannuelles (Brome mou, Brome stérile, Capselle bourse à pasteur, ...) et d'espèces à fort pouvoir de dispersion (Rumex crépu, Cirse des champs...).
- ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote)** : Surabondance des graminées précoces et productives (Brome mou, Dactyle). Perte de la strate inférieure. Abondance de : Ortie, Gaillet gratteron, Rumex à feuilles obtuses, Cirse des champs, Berce commune.
- ✓ **Richesse en matière organique végétale mal décomposée** : Abondance des graminées à forte productivité et à épiaison plutôt tardive (Avoine élevée, Canche cespiteuse, Fétuque élevée). Présence de Grand Liseron, Ortie, Lamier blanc, Anthrisque des bois, Gaillet croisette, Ronce sp.





## Prairies sèches moyennement fertiles sur sols calcicoles

TYPE 9

Ces prairies se trouvent dans de nombreuses régions naturelles de Champagne-Ardenne : Plateaux Jurassiques, Champagne humide, Crêtes pré-ardennaises, grandes vallées. Ailleurs, elles sont plus rares (Champagne crayeuse) ou absentes (Ardenne, Argonne...)



Eclaron (52). - photo : MSV, 2014.

Prairie de fauche en bordure d'un canal, en période estivale. Les graminées précoces sont déjà sèches alors que le reste du fond prairial est encore « vert » et fleuri (Séneçon, Marguerite et Centaurée).

## COMMENT LA RECONNAITRE ?

### Conditions stationnelles :

Sols filtrants sur roches mères calcaires, marneux ou alluvions, moyennement riches en nutriments.

Humidité	HH	H	m	X	XX
pH	AA	A	a	N	B
Nutriments	O		M		E

**Position topographique et organisation spatiale :** Type de prairie positionné à des niveaux l'abritant des inondations : plateaux, versants, plaines, hautes terrasses alluviales. Ces prairies occupent souvent des surfaces importantes, mais se rencontrent aussi le long des voies de communications (routes, canaux, chemins...). Elles peuvent être en mosaïque avec des végétations plus sèches ou humides [Types 8 et 15].

**Description de la végétation :** Végétation dense et haute dominée par des graminées prairiales fauchées ou pâturées. Les espèces des **milieux moyennement secs (G4)** sont bien présentes et sont accompagnées par celles des **pelouses sèches (G5)** et plus ponctuellement par les **espèces des milieux frais (G3)**. La composition floristique type est la suivante : l'Avoine élevée, mais aussi le Pâturin des prés, l'Avoine pubescente, l'Avoine dorée sont les graminées qui dominent le cortège. D'autres graminées, plutôt liées aux pelouses sèches et ourlets calcicoles sont elles aussi présentes, notamment le Brome dressé (peut être dominant) et le Brachypode penné (ponctuel).

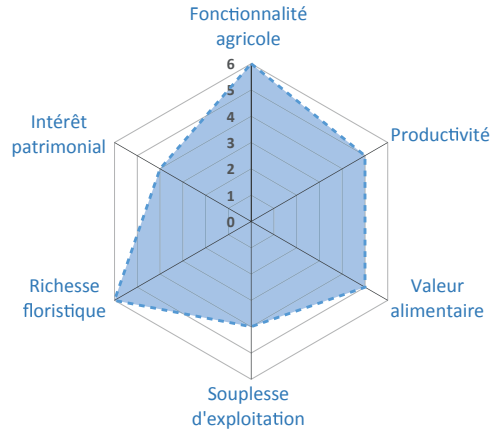
Ce cortège comprend de nombreuses espèces fleuries liées aux herbages secs : Gaillet jaune, Marguerite, Carotte sauvage, Salsifis des prés, ... S'y associent des plantes de pelouses à floraisons plus ou moins remarquables : Sauge des prés, Euphorbe petit-cyprès, Petit boucage, Campanule raiponce, Séneçon à feuilles de roquette ...

Groupements végétaux	CB	EUNIS	DHFF	ZH
■ S-All.) <i>Centaureo jaceae - Arrhenatherenion elatioris</i> B. Foucault 1989				
■ Ass.) <i>Galio veri - Trifolietum repentis</i> Sougnez 1957	38.22	E2.221	6510	Non
■ Ass.) <i>Dauco carotae - Arrhenatheretum elatioris</i> Görs 1966n				
■ Ass.) <i>Lathyro tuberosi - Arrhenatheretum elatioris</i> J.M. Royer in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006*				
■ Ass.) <i>Scabioso pratensis - Brometum erecti</i> J. Duvign. 1989				

## Propriétés agro-écologiques

**Fonctionnalité agricole** : Parcelle non influencée par les inondations. La roche mère est en générale drainante. La portance est donc bonne toute l'année. Par contre, notamment dans les petites vallées des plateaux calcaires, ce type peut être localisé dans des parcelles en pente.

**Productivité** : La production de biomasse est potentiellement forte avec des graminées hautes et basses, des légumineuses et des diverses. Dans les faciès pâturés ou plus secs, l'Avoine élevée a tendance à régresser naturellement au profit du Brome dressé (passage progressif au **[Type 16]**) qui produit une biomasse inférieure.



**Valeur alimentaire** : Ce type de prairie a une bonne valeur nutritive et diététique. Il peut être riche en légumineuses diverses (Lotier corniculé, Trèfle des prés, Trèfle douteux, Luzerne lupuline, Trèfle rampant, Vesce cracca, Gesse des prés) et en graminées (Avoine dorée, Avoine pubescente, Fétuque des prés, Fétuque rouge, Pâturin des prés, Pâturin commun). Suivant les pratiques et les conditions de milieu, la diversité peut vite diminuer avec l'envahissement de l'Avoine élevée, du Brome dressé ou de la Houleque.

**Souplesse d'exploitation et saisonnalité** : La diversité, notamment en termes de graminées précoces et tardives et de légumineuses, améliore la souplesse. Le « pic » d'épiaison se situe en plein printemps (début / mi-juin) et il peut être plus précoce en condition chaude.

**Richesse floristique** : Ce type de prairie possède potentiellement une forte richesse floristique. L'évaluation de cette diversité par le biais des plantes indicatrices est utile car la limite de 4 espèces par transect témoigne d'un équilibre agro-écologique avec les pratiques intéressantes. Un pâturage tournant sans utilisation trop fréquente ou trop longue permet d'obtenir une diversité floristique proche de ce que l'on peut trouver par le biais d'une fauche et du pâturage des regains, notamment dans les conditions les plus sèches dominées par le Brome dressé.


**Intérêt patrimonial** : D'une manière générale, les groupements végétaux présents dans notre territoire sont encore relativement bien représentés mais dépendant du maintien de l'élevage extensif. Ce type prairial n'abrite pas spécifiquement d'espèce patrimoniale.



### Plantes « sociales » pouvant pénaliser le renouvellement de la diversité :

- ✓ **Surabondance de l'Avoine élevée** : Productivité liée à des apports azotés « trop forts » au regard de l'utilisation de la prairie. Fauche trop tardive entraînant une accumulation de litière mal décomposée. Espèce ne tolérant pas le pâturage continu.
- ✓ **Surabondance de la Houle laineuse** : Productivité liée à des apports azotés « trop forts » au regard de l'utilisation de la prairie. Refus important. Sol nu. Espèce à croissance continue qui se maintient autant dans les pâturages en continu que les prairies de fauche.
- ✓ **Surabondance du Brome dressé (espèce précoce)** : Absence de pâturage en période de croissance de l'espèce. Fauche estivale trop tardive.

### Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

- ✓ **Epuisement de la végétation** : Abondance des graminées de petite taille à mise en réserve rapide (Fétuque rouge, Ray grass), de graminées annuelles (Vulpies), des légumineuses de petite taille (Luzerne lupuline, Trèfle douteux) et des espèces à rosettes (Pâquerette, Pissenlit, Plantain majeur). Abondance d'espèces parasites telles que les Rhinanthus.
- ✓ **Tassement/écorchage du sol** : Surabondance des renoncules  (Renoncules acre et bulbeuse). Présence d'espèces annuelles/bisannuelles (Pâturin annuel, Brome stérile, Capselle bourse à pasteur, Matricaire odorante, Renouée des oiseaux...) et d'espèces à fort pouvoir de dispersion (Rumex crépu, Cirse des champs...).
- ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote)** : Surabondance des graminées précoces et productives (Brome mou, Dactyle). Perte de la strate herbacée inférieure. Abondance de : Ortie, Gaillet gratteron, Rumex à feuilles obtuses, Cirse des champs, Berce commune.
- ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote)** : Surabondance des graminées précoces et productives (Brome mou, Dactyle). Perte de la strate inférieure. Abondance de : Ortie, Gaillet gratteron, Rumex à feuilles obtuses, Cirse des champs, Berce commune. Passage vers le **[Type 12]**.
- ✓ **Richesse en matière organique végétale mal décomposée** : Avoine élevée, Brome érigé, Panais, Coronille bigarée, Millepertuis, Grand Liseron, Ortie, Lamier blanc, Anthriscus des bois, Gaillet croisettes, Ronce sp.

## Prairies sèches acidiclives (peu acides) moyennement fertiles

TYPE 10

Ces prairies sont en général peu fréquentes. Elles se trouvent en Argonne, en Champagne humide, dans le Tertiaire parisien, ponctuellement en vallée de la Meuse et en Apance-Amance.



Baizil (51). - photo : MSV, 2015.

Prairie en plein printemps (mai) dominée par la Fétuque rouge et accompagnée par la Houlque laineuse. On remarque la présence du Saxifrage granulée (fleurs blanches), espèce rare mais caractérisant certains groupements végétaux de ce type.

## COMMENT LA RECONNAITRE ?

**Conditions stationnelles** : Sols sur substrats sableux à sablo-argileux.

<b>Humidité</b>	HH	H	m	X	XX
<b>pH</b>	AA	A	a	N	B
<b>Nutriments</b>	O	M		E	

**Position topographique et organisation spatiale** : Type de prairie localisé à des niveaux qui

les abritent des inondations : plateaux, versants et hautes terrasses alluviales. Ces prairies occupent souvent des surfaces importantes. Elles peuvent être en mosaïque avec le [Type 8] et le [Type 14].

**Description de la végétation** : Végétation moyennement haute et assez dense, plutôt influencée par la fauche, même si le pâturage permet aussi de maintenir la composition floristique de base. Elle se caractérise par l'abondance des espèces des **milieux moyennement secs (G4)**, accompagnées par des **espèces des pelouses acides (G6)**. Les plantes des groupes **frais (G3)** et **sec (G5)** sont ponctuelles ainsi que les espèces **pauvres en nutriments acidiphiles ou indifférentes (G8)**.

Le fond floristique est composé de graminées : la Fétuque rouge et la Flouve odorante sont abondantes dans le cortège type mais d'autres espèces prairiales peuvent être plus ou moins bien représentées : Avoine élevée, Avoine dorée, Brome mou, Houlique laineuse.

Les principales espèces acidiphiles à acidiphiles sont les suivantes : Luzule des champs, Polygale commun, Stellaire graminée, Agrostis capillaire, Porcelle enracinée, Epiaire officinale, Gesse des montagnes. Ce cortège est accompagné d'espèces des pelouses calcaires : Renoncule bulbeuse, Primevère, Petit Boucage, Centaurée tardive, Gaillet jaune. Les géophytes suivantes, souvent rares, colorent ces herbages au printemps : Orchis bouffon, Orchis mâle. D'autres espèces fleuries y sont assez fréquentes : le Lotier, l'Achillée millefeuille, la Mauve musquée...

Groupements végétaux		CB	EUNIS	DHFF	ZH
■ S-All.) <i>Brachypodio rupestris</i> - <i>Centaureion nemoralis</i> Braun-Blanq. 1967					
☼	■ Ass.) <i>Luzulo campestris</i> - <i>Brometum mollis</i> B. Foucault (1981) 2008*	38.21	E2.21	6510	Non
☼	■ Ass.) <i>Orchido morionis</i> - <i>Saxifragetum granulatae</i> Gaume ex B. Foucault 1989*				

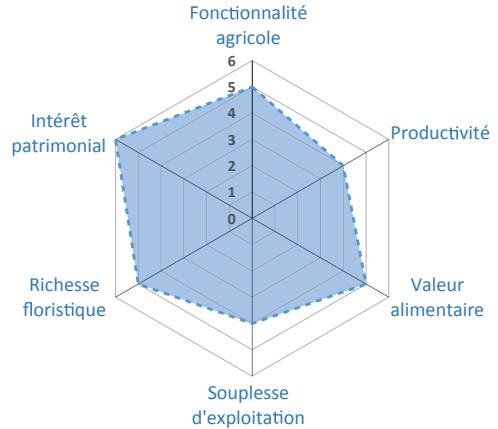
**Fonctionnalité agricole :** Sol portant la grande majorité du temps car non soumis aux inondations. Ce type peut être localisé également dans des parcelles en pente (exposition sud), ce qui peut rendre plus difficile l'exploitation par la fauche.

**Productivité :** La productivité est plutôt moyenne pour ce type prairial compte tenu des contraintes édaphiques (sols secs et acides). La production de biomasse est générée principalement par la Houlique laineuse et l'Avoine élevée dans les prairies de fauche les plus riches en nutriment. L'équilibre généré par les pratiques agricoles entre des graminées plus précoces à faible potentiel de production (Fétuque rouge et Flouve odorante) et des espèces à phénologie intermédiaire à plus fort potentiel de production (Houlique laineuse et dans certains cas, l'Avoine élevée) fait varier la productivité selon les parcelles. Les phénomènes d'épuisement de la végétation (pâturage fréquent ou continu, fauches répétées, fertilisation, etc.) sont à surveiller pour maintenir sur le long terme une productivité intéressante.

**Valeur alimentaire :** Ce type de prairie est moyennement diversifié en graminées (par rapport aux [Type 8] et [Type 9]) mais abrite des espèces appétentes (Fétuque rouge, Flouve odorante, Agrostis fin, Crételle, Pâturin des prés). Ces prairies sont diversifiées en légumineuses (Lotier corniculé, Trèfle des prés, Trèfle rampant, Vesce cracca, Vesce commune). Le Lotier corniculé peut être assez recouvrant dans les prairies tant que la densité de graminées de la strate supérieure permet à la strate inférieure de se développer. L'abondance de graminées précoces, comme le Dactyle, la Fétuque élevée et le Brome mou, et la surabondance de l'Avoine élevée, pénalisent rapidement la diversité et en parallèle l'appétence.

**Souplesse d'exploitation et saisonnalité :** La diversité floristique et la présence de graminées plus tardives permet d'optimiser la souplesse d'exploitation même si celle-ci est pénalisée du fait des conditions édaphiques (sols sensibles au sec). L'optimum phénologique pour ce type de prairie se situe en plein printemps (fin mai-début juin) et la qualité des foin diminue rapidement après cette période.

**Richesse floristique :** Ce type de prairie possède potentiellement une bonne richesse floristique. L'évaluation de cette diversité par le biais des plantes indicatrices est utile car la limite de 4 espèces par transect témoigne d'un équilibre agro-écologique



avec les pratiques intéressantes. La présence de géophytes à bulbes telles que les orchidées sont également de bons indicateurs visuels rapides pour avoir une idée de la richesse floristique. En restant vigilant sur les indicateurs d'épuisement des sols et de piétinement, un pâturage extensif ou sur regain prenant en compte permet d'obtenir une diversité floristique proche de ce que l'on peut trouver par le biais d'une fauche.

**Intérêt patrimonial :** D'une manière générale, les groupements végétaux les plus rares sont ceux où l'on observe la présence ponctuelle d'espèces caractéristiques des **milieux pauvres (G8)**. La fauche par rapport à un pâturage permet de maintenir plus facilement les groupements végétaux les plus rares, ainsi que les espèces patrimoniales. Toutefois, le pâturage n'est pas forcément réhivitoire mais demande un pilotage précis pour la maîtrise des dynamiques. Contrairement aux autres propriétés agro-écologiques, la fertilisation a tout de suite un impact sur les groupements rares et les plantes patrimoniales.

Liste des plantes patrimoniales (ordonnées en fonction de la période de floraison)

Début de printemps		Orchis bouffon ( <i>Anacamptis morio</i> )
Plein de printemps		Orchis brûlé ( <i>Neotinea ustulata</i> ) Saxifrage granulée ( <i>Saxifraga granulata</i> ) Pulmonaire à feuilles longues ( <i>Pulmonaria longifolia</i> )
Fin de printemps		
Été		

## Maîtrise des dynamiques / Renouvellement de la diversité végétale

### Plantes « sociales » pouvant pénaliser le renouvellement de la diversité :

- ✓ **Surabondance de l'Avoine élevée :** Productivité liée à des apports azotés « trop forts » au regard de l'utilisation de la prairie. Fauche trop tardive entraînant une accumulation de litière mal décomposée. Espèce ne tolérant pas le pâturage continu.
- ✓ **Surabondance de la Houlique laineuse :** Productivité liée à des apports azotés « trop forts » au regard de l'utilisation de la prairie. Refus important. Sol nu. Espèce à croissance continue qui se maintient autant dans les pâturages en continu que les prairies de fauche.

### Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

- ✓ **Epuisement de la végétation :** Abondance des graminées de petite taille à mise en réserve rapide (Fétuque rouge, Ray grass), de graminées annuelles (Vulpies), des légumineuses de petite taille (Luzerne lupuline, Trèfle douteux) et des espèces à rosettes (Pissenlit, Plantain majeur). Abondance d'espèces parasites telles que les Rhinanthes.

- ✓ **Tassement/écorchage du sol** : Surabondance des renoncules (Renoncule acre et bulbeuse). Présence d'espèces annuelles/bisannuelles (Pâturin annuel, Brome stérile, Capselle bourse à pasteur, Matricaire odorante, Renouée des oiseaux...) et d'espèces à fort pouvoir de dispersion (Rumex crépu, Cirse des champs...).
- ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote)** : Surabondance des graminées précoces et productives (Brome mou, Dactyle). Perte de la strate herbacée inférieure. Abondance de : Ortie, Gaillet gratteron, Rumex à feuilles obtuses, Cirse des champs, Berce commune.
- ✓ **Richesse en matière organique végétale mal décomposée** : Avoine élevée, Brome érigé, Panais, Coronille bigarée, Millepertuis, Grand Liseron, Ortie, Lamier blanc, Anthriscus des bois, Gaillet croisettes, Ronce sp.







## Prairies acidiphiles (très acides) moyennement fertiles à influence montagnarde

TYPE 11

Ces prairies sont rares, localisées dans la région naturelle de l'Ardenne primaire.



Hargnies (08). - photo : MSV, 2012.

Prairie hétérogène dominée par les Agrostis et la Flouve odorante. L'Avoine élevée est regroupée en quelques points de la prairie. La Digitale pourpre forme un ourlet de la prairie en arrière-plan.

## COMMENT LA RECONNAITRE ?

**Conditions stationnelles :** Sols reposant sur des grès ou schistes.

Humidité	HH	H	m	X	XX
pH	AA	A	a	N	B
Nutriments	O	M		E	

**Position topographique et organisation spatiale :** Type de prairie localisé aux plateaux et versants des petites vallées. Ces prairies peuvent occuper des surfaces importantes. Elles peuvent être en mosaïque notamment avec les pelouses du [Type 14] qui sont de niveaux topographiques supérieurs.

**Description de la végétation :** Végétation haute à moyennement haute et assez dense, plutôt influencée par la fauche, même si le pâturage permet aussi de maintenir la composition floristique de base. Elle se caractérise par l'abondance des plantes des milieux frais (G3) et/ou des milieux moyennement secs (G4). En fonction des conditions d'hygrométrie, celles-ci seront accompagnées soit par les espèces des pelouses (G5), soit par des espèces de milieux plus humides (G2). La présence conjointe d'espèces acidiphiles à acidiphiles des groupes (G6) et (G8), ainsi que la présence d'espèces montagnardes telles que les *Alchémille commune* et *Renouée bistorte*, permettent de différencier ce type prairial.

Toutefois, il faut faire attention de ne pas confondre ce type avec les pelouses acides, dont elles peuvent dériver [Types 14, 15], souvent plus rases, qui se développent sur sols plus maigres, qui abritent davantage d'espèces de pelouses acides (G6). Elles sont également moins diversifiées en graminées prairiales.

Les graminées hautes des prairies fauchées sont bien présentes : l'Avoine élevée et, l'Avoine dorée, mais l'association la plus montagnarde en est dépourvue. Le fond floristique est représenté par l'Agrostis capillaire, la Luzule des champs, la Fétuque rouge et la Flouve odorante, la Renouée Bistorte, diverses Alchémilles (*Alchemilla xanthochlora*, *A. glabra*, *A. filicaulis f. vestita*), les Millepertuis (*H. maculatum*, *H. obtusiusculum*), la Centaurée tardive...

Groupements végétaux		CB	EUNIS	DHFF	ZH
■ <i>S-All.</i> ) <i>Trisetum flavescens</i> - <i>Polygonion bistortae</i> Braun-Blanq. & Tüxen ex Marschall 1947 (Prairies fauchées montagnardes)					
☼	■ <i>Ass.</i> ) <i>Viola saxatilis</i> – <i>Agrostietum capillaris</i> (Misset 2006) <i>ass. nov.</i> , <i>stat. nov. hoc loco*</i>	38.3	E2.3	6520	Non
■ <i>S-All.</i> ) <i>Colchico autumnalis</i> - <i>Arrhenatherenion elatioris</i> B. Foucault 1989 (Prairies humides collinéennes)					
☼	■ <i>Ass.</i> ) <i>Alchemilla xanthochlorae</i> - <i>Arrhenatheretum elatioris</i> Sougnez in Sougnez & Limbourg 1963*	38.22 / 38.23	E2.222 / E2.23	6510	PP

■ *S-All.*) *Trifolio montani - Arrhenatherenion elatioris* Rivas Goday & Rivas Mart. 1963  
(Prairies fraîches collinéennes)



■ *Ass.*) *Centaureo nigrae - Arrhenatheretum elatioris* Oberd. 1957 em. B. Foucault 1989\*

38.22

E2.221

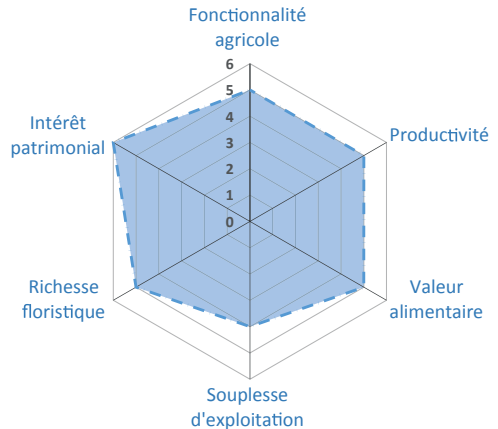
6510

Non

## Propriétés agro-écologiques

**Fonctionnalité agricole** : Portance des sols, en général, bonne à partir du plein printemps pour les groupements des prairies humides collinéennes. Les autres groupements reposent sur des sols où la portance est bonne en toute saison.

**Productivité** : La productivité est potentiellement forte. Le groupement montagnard est celui qui présente la productivité la plus faible car il est notamment dépourvu (ou quasi) d'espèces à fort potentiel de productivité telle que l'Avoine élevée. L'objectif est de maîtriser l'épuisement de la végétation (surabondance d'*Agrostis capillaire*...) pour maintenir sur le long terme une productivité intéressante. Pour les groupements collinéens, la productivité va être liée notamment à la présence de l'Avoine élevée, de la Houlique et dans certains cas, du Dactyle. Les sols les plus humides sont sensibles au tassement et à l'écorchage des sols, ce qui peut entraîner une baisse importante de la productivité.



**Valeur alimentaire** : La diversité potentielle des graminées (Fétuque rouge, Flouve odorante, *Agrostis capillaire*, Crételle, Pâturin des prés) est un atout pour ce type. De plus, les légumineuses peuvent être bien représentées et leur diversité est intéressante dans les faciès les plus secs. Le maintien de cette strate herbacée inférieure est donc également important.

**Souplesse d'exploitation et saisonnalité** : La diversité graminéenne permet d'optimiser la souplesse d'exploitation même si celle-ci reste plutôt moyenne. Le maintien d'espèces à précocité intermédiaire, comme l'Avoine élevée, la Houlique et la Fétuque rouge, et d'espèces tardives, comme l'*Agrostis capillaire* et l'Avoine dorée, est intéressante pour la souplesse.

Au vu des variabilités des conditions édaphiques et climatologiques de ce type, l'optimum phénologique va également être assez variable (plein de printemps à fin de printemps).

**Richesse floristique :** Ce type de prairie possède potentiellement une bonne richesse floristique. L'évaluation de cette diversité par le biais des plantes indicatrices est utile car la limite de 4 espèces par transect témoigne d'un équilibre agro-écologique avec les pratiques intéressantes. En restant vigilant sur les indicateurs d'épuisement des sols et de piétinement, un pâturage extensif ou sur regain prenant en compte permet d'obtenir une diversité floristique proche de ce que l'on peut trouver par le biais d'une fauche.

**Intérêt patrimonial :** D'une manière générale, les groupements végétaux les plus rares sont ceux où l'on observe la présence ponctuelle d'espèces caractéristiques des **milieux pauvres (G8)**. La fauche par rapport à un pâturage permet de maintenir plus facilement les groupements végétaux les plus rares, ainsi que les espèces patrimoniales. Toutefois, le pâturage n'est pas forcément réhibitoire (notamment dans les contextes les plus secs et montagnards) mais demande un pilotage précis pour la maîtrise des dynamiques. Contrairement aux autres propriétés agro-écologiques, la fertilisation a un impact immédiat sur les groupements rares et les plantes patrimoniales.

Liste des plantes patrimoniales (ordonnées en fonction de la période de floraison)

Début de printemps		
Plein de printemps		Pensée des rochers ( <i>Viola tricolor subsp. saxatilis</i> )
Fin de printemps		Alchémille velue ( <i>Alchemilla filicaulis f. vestita</i> ) Alchémille glabre ( <i>Alchemilla glabra</i> )
Été		Millepertuis maculé ( <i>Hypericum maculatum</i> )

## Maîtrise des dynamiques / Renouveau de la diversité végétale


### Plantes « sociales » pouvant pénaliser le renouvellement de la diversité :

- ✓ **Surabondance de l'Avoine élevée et du Dactyle :** Productivité liée à des apports azotés « trop forts » au regard de l'utilisation de la prairie. Fauche trop tardive entraînant une accumulation de litière mal décomposée. Espèce ne tolérant pas le pâturage continu.
- ✓ **Surabondance de la Houle laineuse :** Productivité liée à des apports azotés « trop forts » au regard de l'utilisation de la prairie. Refus important. Sol nu. Espèce à croissance continue qui se maintient autant dans les pâturages en continu que dans les prairies de fauche.
- ✓ **Abondance des graminées stolonifères :** Le pâturage précoce et fréquent pénalise les graminées comme l'Avoine élevée et favorise le développement des graminées stolonifères plus rapides (*Agrostis capillaris*).

### Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

- ✓ **Epuisement de la végétation :** Abondance des graminées de petite taille à mise en réserve rapide (Fétuque rouge, *Agrostis stolonifère*), de graminées

annuelles (Vulpies), des légumineuses de petite taille (Luzerne lupuline, Trèfle douteux) et des espèces à rosettes (Pâquerette, Pissenlit, Plantain majeur). Abondance d'espèces parasites telles que les Rhinanthes.

- ✓ **Tassement/écorchage du sol** : Surabondance des renoncules  (Renoncules acre et rampante) et d'espèces à fort pouvoir de dispersion (Rumex crépu, Cirse des champs...).
- ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote)** : Surabondance des graminées précoces et productives (Dactyle, Brome mou). Perte de la strate herbacée inférieure. Abondance de : Gaillet commun, Cirse des champs, Berce commune.
- ✓ **Richesse en matière organique végétale mal décomposée** : Avoine élevée, Anthrisque des bois, Canche cespiteuse, Cirse des marais, Reine des Prés, Ronce sp.



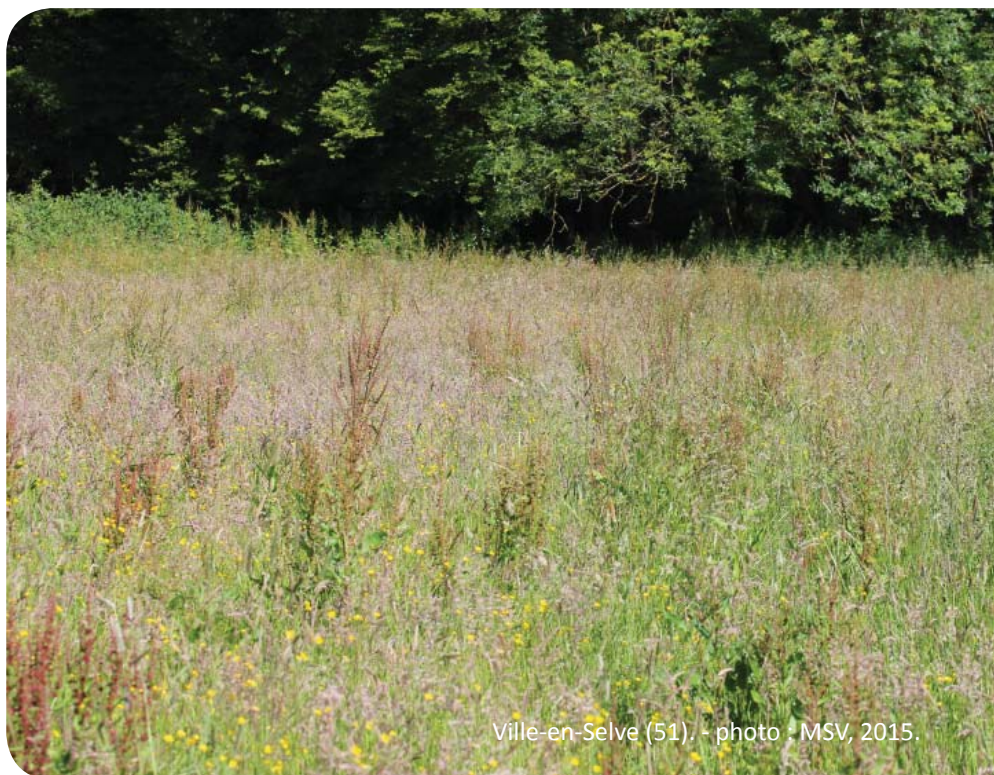




## Prairies riches en nutriments sur tous substrats

TYPE 12

Les associations les plus fréquentes se rencontrent dans toute la région. D'autres groupes, appartenant à ces prairies sont plus localisés, en Ardenne, en contexte acide (association du *Phleo - Agropyretum*) ou en Champagne humide (association du *Inulo - Heracleetum*).



Ville-en-Selve (51). - photo : MSV, 2015.

Prairie à *Rumex* à feuilles obtuses. Les seules « plantes à fleurs » visibles qui persistent sont les renoncules.

## COMMENT LA RECONNAITRE ?

**Conditions stationnelles :** Sols riches reposant sur tous substrats.

Humidité	HH	H	m	X	XX
pH	AA	A	a	N	B
Nutriments	O	M		E	

**Position topographique et organisation spatiale :** Type de

prairie présent depuis les terrasses alluviales peu inondables aux plateaux et versants secs. Il occupe généralement des surfaces importantes en contexte prairial. Toutefois, il peut être localisé au sein de parcelles ayant subi des enrichissements ponctuels naturels (apports liés à des crues) ou anthropiques (ballots de paille laissés un certain temps sur place ...). Ce type se rencontre également fréquemment sous une forme linéaire en bordure des voies de communications.

**Description de la végétation :** L'aspect de ces végétations fauchées ou pâturées correspond à des herbages denses, élevés et fermés, peu colorés car dominés par des graminées hautes : Brome mou, Avoine élevée, Fétuque élevée, Chiendent rampant, Dactyle aggloméré. Quelques plantes plus ou moins envahissantes, fleuries au printemps, complètent le cortège : Grande berce, Cirse des champs, Lamier blanc, Rumex, Grande aunée, Renoncles acre ou rampante.

Les espèces des **prairies riches en nutriments du groupe (G7)** sont abondantes et sont accompagnées de quelques plantes des **prairies humides à sèches (G2 ; G3 ; G4)**.

Groupements végétaux	CB	EUNIS	DHFF	ZH
■ <i>S-All.) Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris</i> B. Foucault 1989				
<b>→ Prairies acidiclinales à acidiphiles de l'Ardenne</b>				
■ <i>Ass.) Phleo pratensis - Agropyretum repentis</i> Peeters & Lambert 1989 nom. inval. (art. 5)	38.22	E2.22	6510	Non
<b>→ Prairies de Champagne humide</b>				
■ <i>Ass.) Inulo helenii - Heracleetum sphondylii</i> Misset in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006	38.22	E2.22	6510	PP
<b>→ Autres prairies</b>				
■ <i>Ass.) Heracleo sphondylii - Brometum mollis</i> B. Foucault (1989) 2008	38.22	E2.22	6510	PP
■ <i>Ass.) Dactylido glomeratae - Festucetum arundinaceae</i> Tüxen ex W. Lohmeyer 1953	38.22	E2.22	6510	PP
■ <i>Ass.) Trifolio hybridi - Lolietum multiflori</i> Didier & J.M. Royer in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006	81.1	E2.61	-	Non

## Propriétés agro-écologiques

**Fonctionnalité agricole** : Portance des sols en général moyenne à bonne selon la présence d'argile.

**Productivité** : La production de biomasse est forte en lien avec la fertilité du sol et la croissance de la végétation est précoce. L'Avoine élevée, le Dactyle et la Fétuque élevée sont les espèces à fort potentiel de production présentes sur les terrains plutôt calcaires à argilo-calcaires. La Houllque laineuse apprécie plus les terrains argileux à sableux. Le pâturage fait régresser l'Avoine élevée

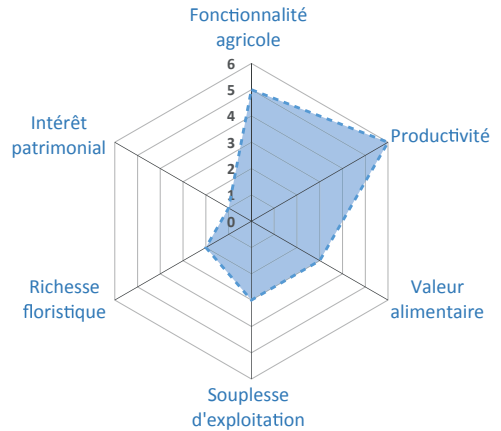
mais celle-ci est remplacée par le Raygrass anglais, la Fléole et/ou les Agrostis ce qui ne pénalise pas la productivité. Toutefois, si le pâturage est précoce et fréquent, le Chiendent rampant peut devenir dominant et pénaliser la productivité notamment sur les terrains sableux et les grèves alluviales. De même, l'excès d'azote dans ce type déjà très riche en nutriments, peut favoriser les grandes ombellifères (Berce, Anthriscus...), l'Ortie et les Rumex au détriment des graminées.

Les phénomènes d'épuisement de la végétation (pâturage fréquent ou continu, fauches répétées, fertilisation, etc.) sont à surveiller pour maintenir sur le long terme une productivité intéressante.

**Valeur alimentaire** : La dominance de quelques espèces diminue souvent l'appétence de ce type de prairie. La richesse en nutriments favorisant les graminées sociales limite la strate herbacée inférieure. Les légumineuses (Trèfle des prés, Trèfle rampant, Vesce cracca, Gesse des prés...) peuvent être bien développées après la 1ère utilisation. Le piétinement excessif dû au pâturage, ou la mécanisation, peuvent provoquer des phénomènes d'asphyxie et de tassement des sols avec une explosion des Renoncules qui vont prendre la place des légumineuses.

**Richesse floristique** : Ces prairies présentent une diversité floristique assez faible quelles que soient les pratiques agricoles mises en place. Dans la majorité des cas, les 4 espèces par transect ne seront pas observées lors de l'évaluation de l'état des prairies par le biais des plantes indicatrices.


**Intérêt patrimonial** : Les groupements végétaux présents dans notre territoire sont encore bien représentés. Ce type prairial n'abrite pas spécifiquement d'espèce patrimoniale.



### Plantes « sociales » pouvant pénaliser le renouvellement de la diversité :

- ✓ **Surabondance de l'Avoine élevée** : Productivité liée à des apports azotés « trop forts » au regard de l'utilisation de la prairie. Fauche trop tardive entraînant une accumulation de litière mal décomposée. Espèce ne tolérant pas le pâturage continu.
- ✓ **Surabondance de la Houle laineuse** : Productivité liée à des apports azotés « trop forts » au regard de l'utilisation de la prairie. Refus important. Sol nu. Espèce à croissance continue qui se maintient autant dans les pâturages en continu que dans les prairies de fauche.
- ✓ **Surabondance du Rumex à feuilles obtuses** : Même si cette plante ne pénalise pas directement la diversité, nous avons voulu tout de même la mettre en avant dans ce type. Son abondance indique une saturation en azote qui provoque des anaérobioses totales avec blocage des oligo-éléments et du phosphore et production de nitrites. Le foin peut devenir toxique et cette situation est difficilement réversible. Même la productivité est pénalisée dans cette situation.

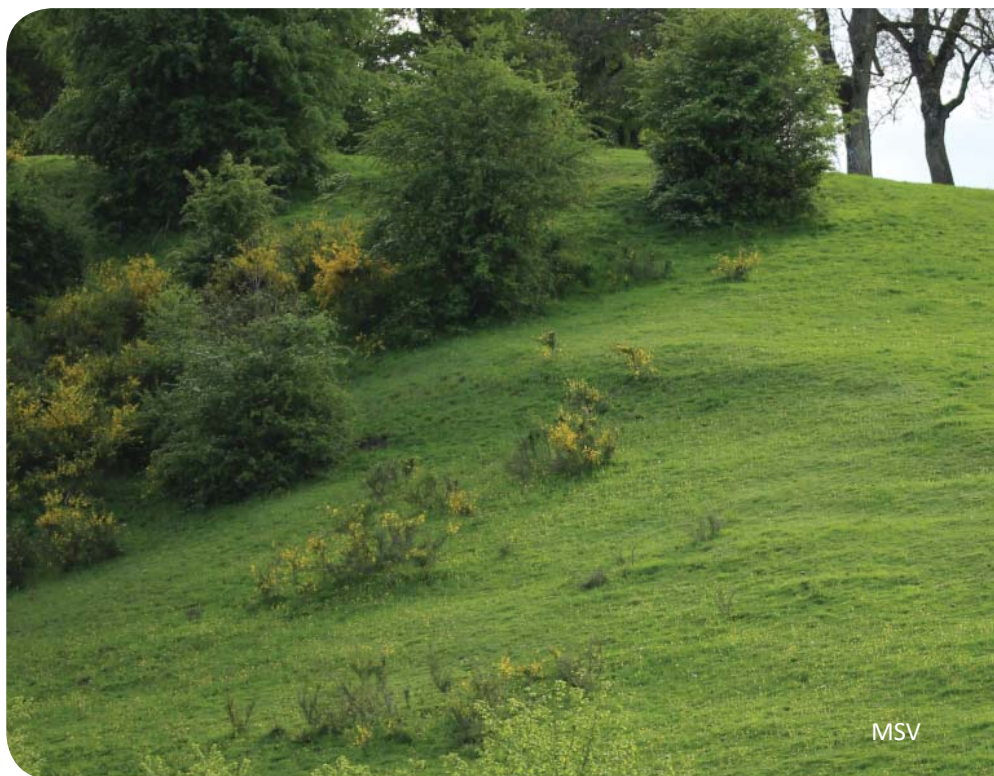
### Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

- ✓ **Epuisement de la végétation** : non concerné par ce type prairial.
- ✓ **Tassement/écorchage du sol** : Surabondance des renoncules  (Renoncules rampante et acre). Présence d'espèces à fort pouvoir de dispersion (Rumex crépu, Cirse des champs, Pissenlit...).
- ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote)** : Surabondance des graminées à forte productivité, précoces ou intermédiaires (Vulpin des prés, Avoine élevée, Houle laineuse). Abondance de : Ortie, Gaillet gratteron, Grand Liseron, Rumex à feuilles obtuses, Cirse des champs, Berce commune. Perte de la strate herbacée inférieure.
- ✓ **Richesse en matière organique végétale mal décomposée** : Berce commune, Ortie, Lamier blanc, Anthriscus.

## Prairies pâturées fraîches à sèches

TYPE 13

Ces pâturages sont présents dans l'ensemble de la région. Les groupements acidiphiles sont essentiellement liés aux régions naturelles reposant sur des roches-mères acides : Ardenne, Argonne, Apance-Amance, Tertiaire.



MSV



## COMMENT LA RECONNAITRE ?

**Conditions stationnelles** : Sols moyennement riches à riches reposant sur tout substrat.

Humidité	HH	H	m	X	XX
pH	AA	A	a	N	B
Nutriments	O	M			E

**Position topographique et organisation spatiale** : Type de prairie présent depuis les terrasses alluviales peu inondables aux plateaux et versants secs. Il occupe généralement des surfaces importantes en contexte prairial.

**Description de la végétation** : Végétation dense, peu élevée à rase. Les espèces favorisées par le pâturage du **groupe (G9)** sont abondantes et sont accompagnées principalement par des plantes des **prairies fraîches à sèches (G3 ; G4 ; G5)**.

Ces prairies sont dominées par des graminées supportant le pâturage : Ray grass anglais, Houlique laineuse, Pâturin commun, Crételle, Fétuque rouge, les Agrostis et des espèces fleuries à rosettes également résistantes : Achillée millefeuille, Pâquerette, Porcelle enracinée. Ce cortège est accompagné de taxons rampants, comme le Trèfle rampant ou la Potentille rampante.

Groupements végétaux	CB	EUNIS	DHFF	ZH
■ S-All.) <i>Lolio perennis</i> - <i>Cynosurenion cristati</i> Jurko 1974				
→ <b>Prairies très riches en nutriments</b>				
■ Ass.) <i>Cynosuro cristati</i> - <i>Lolietum perennis</i> Braun-Blanq. & de Leeuw 1936	38.111	E2.111	-	Non
■ Ass.) <i>Festuco rubrae</i> - <i>Crepidetum capillaris</i> Hülbusch & Kienast in Kienast 1978	85.12	E2.64	-	Non
■ S-All.) <i>Galio veri</i> - <i>Cynosurenion cristati</i> Rivas Goday & Rivas Mart. 1963				
→ <b>Prairies moyennement riches en nutriments neutres à basiques)</b>				
■ Ass.) <i>Medicagini lupulinae</i> - <i>Cynosuretum cristati</i> H. Passarge 1969	38.112	E2.113	-	Non
■ S-All.) <i>Polygalo vulgaris</i> - <i>Cynosurenion cristati</i> Jurko 1974				
→ <b>Prairies moyennement riches en nutriments peu acides</b>				
■ Ass.) <i>Luzulo campestris</i> - <i>Cynosuretum cristati</i> (Meisel 1966) B. Foucault 1981	38.112	E2.113	-	Non

## Propriétés agro-écologiques

Ce type de prairie se développe dans les parcelles pâturées régulièrement au cours de l'année.

**Fonctionnalité agricole** : Portance des sols en général bonne.

**Productivité** : La production de biomasse est en générale bonne, notamment sur sols neutres à basiques, moins sur sols acides. Le Ray grass, le Dactyle et le Pâturin des prés peuvent contribuer fortement à cette productivité.

Sur les sols frais, le tassement des sols peut favoriser la dominance des renoncules et avoir un impact sur la productivité. Sur les sols secs, l'écorchage risque de favoriser les espèces annuelles et bisannuelles, précoces, ou des Cirses et du Panicaut.

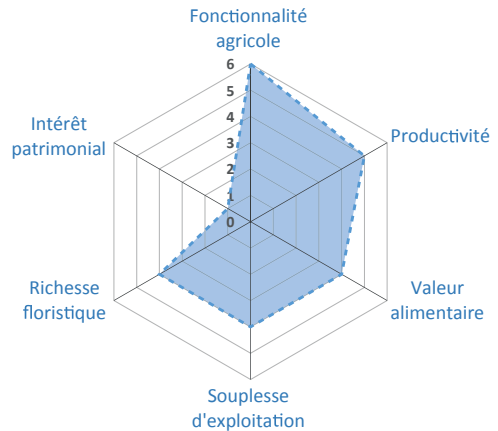
Les phénomènes d'épuisement de la végétation (pâturage fréquent ou continu, fauches répétées, etc.) sont à surveiller pour maintenir sur le long terme une productivité et une diversité intéressantes.

**Valeur alimentaire** : Potentiellement, ces prairies ont une assez bonne valeur alimentaire car elles sont diversifiées en espèces. Sur les sols frais et sur les sols acides, un pâturage continu intense va entraîner une surabondance de la Houlique laineuse, des Agrotis, de la Fétuque rouge et des Renoncules qui laisseront peu de place à l'expression de la diversité floristique. Sur les sols secs neutres à basiques, ce sont surtout les espèces précoces (Dactyle, Fétuque élevée) qui réduisent cette diversité.

**Souplesse d'exploitation et saisonnalité** : La richesse des graminées permet à ces prairies de maintenir dans le temps un foin de qualité avec des plantes à la fois précoces et tardives qui vont étaler le « pic » d'épiaison. Dans les prairies riches en nutriments ou fertilisées et de fait moins diversifiées, où le Ray grass, le Dactyle ou la Fétuque élevée dominent la souplesse d'exploitation diminue.

**Richesse floristique** : Ce type de prairie possède potentiellement une assez bonne richesse floristique. L'évaluation de cette diversité par le biais des plantes indicatrices est utile car la limite de 4 espèces par transect témoigne d'un équilibre agro-écologique avec les pratiques intéressantes.


**Intérêt patrimonial** : Les groupements végétaux présents dans notre territoire sont encore bien représentés. Ce type prairial n'abrite pas spécifiquement d'espèce patrimoniale.



### Plantes « sociales » pouvant pénaliser le renouvellement de la diversité :

- ✓ **Abondance de Chiendent rampant** : Pâturage continu, prairies pâturées ou fauchées restées longtemps en culture (fatigue des terrains remués) ou, de manière plus naturelle, espèce présente sur les grèves alluvionnaires.
- ✓ **Surabondance de la Houlique laineuse** : Productivité liée à des apports azotés « trop forts » au regard de l'utilisation de la prairie. Refus important. Sol nu. Espèce à croissance continue qui se maintient autant dans les pâturages en continu que dans les prairies de fauche.

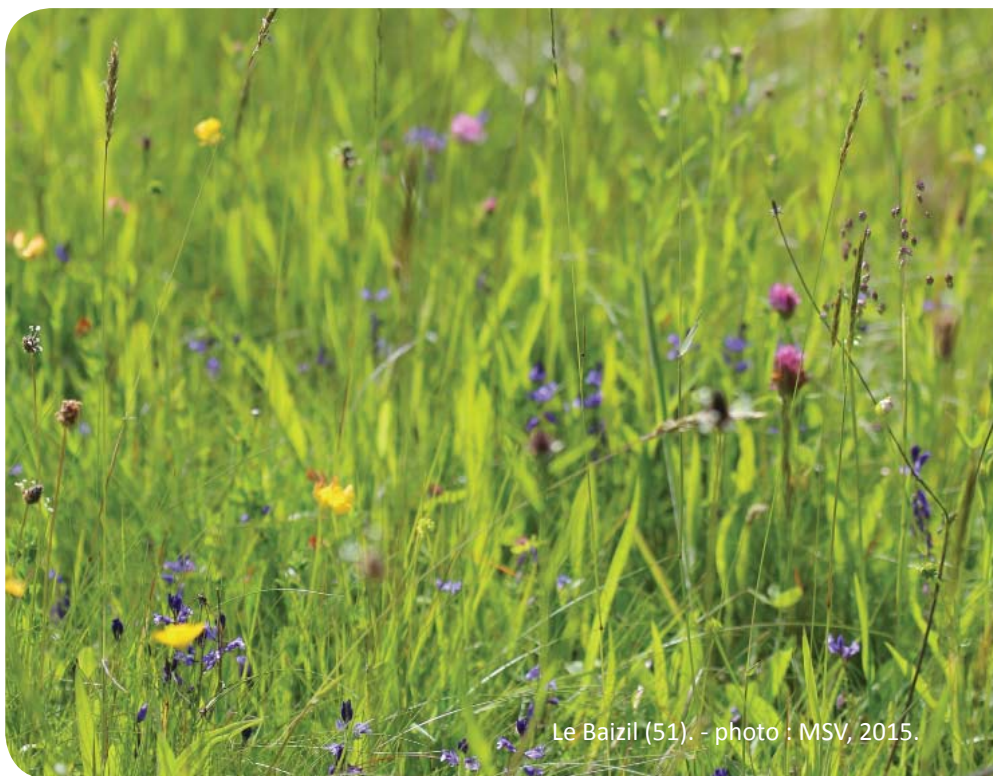
### Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

- ✓ **Epuisement de la végétation (utilisation fréquente, pâturage continu)** : Dans ce type, possibilité de régression, voire de disparition des graminées. Les Vulpies sont les dernières graminées à résister. Abondance des légumineuses de petite taille (Luzerne lupuline, Trèfle douteux, Trèfle fraisier) et des espèces à rosettes (Pâquerette, Pissenlit, Plantain lancéolé). Abondance d'espèces parasites telles que les Rhinanthes.
- ✓ **Tassement/écorchage du sol** : Surabondance des renoncules  (Renoncules rampante, acre et bulbeuse). Présence d'espèces annuelles/bisannuelles (Pâturin annuel, Brome stérile, Capselle bourse à pasteur, Matricaire odorante, Renouée des oiseaux...) et d'espèces à fort pouvoir de dispersion (Rumex crépu, Cirse des champs...).
- ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote)** : Surabondance de graminées précoces et productives (Brome mou, Houlique laineuse, Dactyle). Présence de : Ortie, Cirse des champs, Berce commune.
- ✓ **Tassement/écorchage du sol** : Surabondance de : Rumex crépu, Renoncule rampante/acre, Potentille rampante, Pissenlit, Cirse des champs, Panicaut, Erodium.
- ✓ **Epuisement de la végétation (utilisation fréquente, pâturage continu)** : Régression, nanification des graminées. Surabondance de Pâquerette, Pissenlit, Plantains, Pâturin annuel, Matricaire odorante, Renouée des oiseaux, Rhinanthes, Brome stérile, Chiendent rampant. Perte de la strate haute graminéenne.
- ✓ **Richesse en matière organique végétale mal décomposée** : Fétuque élevée, Berce commune, Ortie, Lamier blanc, Anthriscue.

## Pelouses acides à très acides

TYPE 14

Les pelouses acidiphiles (All. *Violion*), peu fréquentes, se rencontrent dans l'arc humide, dans le Tertiaire, dans les Crêtes pré-ardennaises et aussi en Ardenne. Elles sont potentiellement présentes en Apance-Amance tandis que les pelouses très acides (All. *Galio - Festucion*), très rares, sont cantonnées en Ardenne.



Le Baizil (51). - photo : MSV, 2015.

Pelouse caractérisée par sa végétation basse à floraison riche (Polygale, Renoncles, Centaurées...) au printemps.

## COMMENT LA RECONNAITRE ?

**Conditions stationnelles :** Sols sur substrats sableux, sablo-argileux à gréseux.

Humidité	HH	H	m	X	XX
pH	AA	A	a	N	B
Nutriments	O	M			E

**Position topographique et organisation spatiale :** Type de prairie présent sur les plateaux et versants secs des vallées. Il est plutôt ponctuel et se rencontre en contact avec des prairies acidiphiles [Types 10 et 11], notamment dans des zones difficilement accessibles aux engins agricoles, et également dans les landes sèches, clairières et chemins forestiers gérés extensivement.

**Description de la végétation :** Végétation herbacée rases, plus ou moins dense, pâturée ou fauchée. Les espèces des pelouses acides (G6) et les espèces des prairies moyennement à très sèches (G4 et G5) structurent la végétation. Il est possible d'observer un faciès plus humide où l'on observe des espèces de bas marais (G8).

Ces pelouses sont structurées par une strate graminéenne assez rase : Danthonie retombante, Fétuques (*Festuca spp.*), Agrostis capillaire, Nard raide (Ardennes). Sur les sols plus humides, les joncs vont être présents (Jonc aggloméré, Jonc rude).

Les espèces compagnes des pelouses et prairies sèches sont les suivantes : Véronique officinale, Petite oseille, Luzule champêtre, Epervières (*Pilosella officinarum*, *Pilosella lactucella*), Polygale commun. Dans les espèces les plus fréquentes de zones plus humides, on retrouve le Cirse découpé, l'Orchis tacheté, la Pédiculaire des bois, la Lâche noire, le Polygale à feuille de serpolet, la Petite Scutellaire...

Groupements végétaux	CB	EUNIS	DHFF	ZH
■ All.) <i>Galio saxatilis</i> - <i>Festucion filiformis</i> B. Foucault 1994				
→ Pelouses hyperacidiphiles				
■ Ass.) <i>Galio hercynici</i> - <i>Festucetum tenuifoliae</i> Rasch ex Stieperaere 1969*	35.1	E1.7	6230	Non
■ All.) <i>Violion caninae</i> Schwick. 1944				
→ Pelouses acidiclinales				
■ Ass.) <i>Lathyro montani</i> - <i>Nardetum strictae</i> Sougniez 1977*	35.11/ 35.12	E1.71/ E1.721	6230	Non
■ Ass.) <i>Galio saxatilis</i> - <i>Festucetum rubrae</i> Oberd. 1957*				
■ Ass.) <i>Polygalo serpyllifoliae</i> - <i>Nardetum strictae</i> Oberd. 1957*				
■ Ass.) <i>Polygalo vulgaris</i> - <i>Alchemilletum xanthochlorae</i> Misset 2005*				

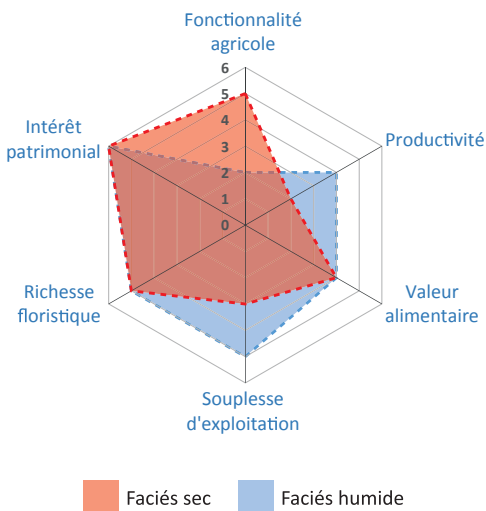
	■ Ass.) <i>Polygalo vulgaris</i> - <i>Caricetum caryophylleae</i> Misset 2002*				
■ All.) <i>Nardo strictae</i> - <i>Juncetum squarrosi</i> (Oberd. 1957) H. Passarge 1964					
→ <b>Pelouses humides piétinées</b>					
	■ Ass.) <i>Caro verticillati</i> - <i>Juncetum squarrosi</i> B. Foucault ex B. Foucault & Philippe in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006	37.32	E3.52	6230	Oui
	■ Ass.) <i>Nardo strictae</i> - <i>Juncetum squarrosi</i> Büker ex P.A. Duvign. 1949				
	■ Ass.) <i>Polygalo vulgaris</i> - <i>Caricetum paniceae</i> Misset 2002				
	■ Ass.) <i>Nardo strictae</i> - <i>Gentianetum</i> <i>pneumonantes</i> Preising 1950				

## Propriétés agro-écologiques

**Fonctionnalité agricole** : Sols portant pour les groupements les plus secs. Par contre, les groupements plus humides, en contact en général avec des bas marais, reposent sur des sols très peu portants et sensibles à l'écorçage.

**Productivité** : Elle est moyenne. Dans les faciès les plus secs, ce type est représenté par des graminées peu productives (*Agrostis fin*, *Fétuque rouge*, *Danthonie*, *Flouve odorante*). Dans les faciès les plus humides, la productivité est meilleure et assurée par les *Joncs* et la *Molinie*. Les phénomènes d'épuisement de la végétation (pâturage fréquent ou continu, fauches répétées, fertilisation, etc.) sont à surveiller pour maintenir sur le long terme une productivité intéressante.

**Valeur alimentaire** : La valeur alimentaire est variable et caractérisée par une forte diversité. Les graminées sont présentes (*Fétuque rouge*, *Flouve odorante*, *Agrostis fin*). La diversité en légumineuses est assez faible (*Lotier corniculé*, *Gesse des montagnes*) et ces espèces sont, en général, peu recouvrantes. Dans les faciès humides, la *Molinie* bleue pénalise l'appétence et la diversité floristique dans les parcelles « sous-exploitées ». L'envahissement par les joncs (piétinement





excessif, broyage) réduit également l'appétence. En milieu plus sec, l'abondance du Brachypode penné, ou le développement des espèces de la lande (Callune, Genêts...), peuvent traduire des refus au pâturage, ou une utilisation décalée ou en report sur pied volontaire de la part de l'éleveur. Le pâturage répété ou continu au printemps risque d'épuiser la végétation et d'entraîner des tonsures dans le tapis végétal avec le développement de graminées telles que les Vulpies (Vulpie queue de rat, Vulpie faux brome), d'autres annuelles/bisannuelles telle que le Scléranthe annuel, le Trèfle strié... et des espèces à rosette (Porcelle enracinée, Plantain moyen...).

**Richesse floristique :** Ce type possède potentiellement la plus importante richesse floristique avec les types de prairies maigres. Dans un contexte optimal, il est possible d'être plutôt à 6 espèces et plus par transect en évaluant la diversité floristique par le biais de la méthode des plantes indicatrices. Néanmoins, cet équilibre est très fragile et selon l'intensité des dégradations (eutrophisation), il est très difficile de revenir au cortège floristique de base (faible résilience).

**Intérêt patrimonial :** Ce type de végétation est très rare en Champagne-Ardenne et en Europe. En régression constante du fait de la recherche quasi-exclusive de la productivité, ce type a pourtant d'autres propriétés intéressantes à mettre en avant à l'échelle d'une exploitation (notamment valeur alimentaire et souplesse d'exploitation). Elle abrite également de nombreuses espèces patrimoniales.

Liste des plantes patrimoniales (ordonnées en fonction de la période de floraison)

Début de printemps	
Plein de printemps	Arnica des montagnes ( <i>Arnica montana</i> ) Nard raide ( <i>Nardus stricta</i> ) Genêt d'Angleterre ( <i>Genista anglica</i> ) Violette des chiens ( <i>Viola canina</i> ) Polygale à feuille de serpolet ( <i>Polygala serpyllifolia</i> )
Fin de printemps	Alchemille velue ( <i>Alchemilla filicaulis</i> ) Millepertuis maculé ( <i>Hypericum maculatum</i> ) Epervière petite-laitue ( <i>Pilosella lactucella</i> )
Été	Bruyère à quatre angles ( <i>Erica tetralix</i> ) Gnaphale des bois ( <i>Gnaphalium sylvaticum</i> ) Jonc rude ( <i>Juncus squarrosus</i> )


## Maîtrise des dynamiques / Renouvellement de la diversité végétale

### Plantes « sociales » pouvant pénaliser le renouvellement de la diversité :

- ✓ **Surabondance des Joncs :** Absence de pâturage en début de printemps, broyage estival ou automnal du jonc qui le dynamise et diminue son appétence, tassement/compactage (piétinement, mécanisation) avec asphyxie du sol, litière mal décomposée (refus au pâturage).

- ✓ **Surabondance de la Molinie/Brachypode** : Utilisation tardive, absence de déprimage, refus important au pâturage.

### Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

- ✓ **Epuisement de la végétation** : Disparition rapide des quelques graminées qui structurent la strate haute. Abondance des graminées de petite taille (Vulpie queue de rat, Vulpie faux brome, Canche précoce) et des légumineuses de petite taille (Trèfle strié, Trèfle des champs). Abondance des plantes à rosettes (Pissenlit, Pâquerette, Plantains)
- ✓ **Tassement/écorchage du sol** : Surabondance des renoncules  (Renoncules rampantes et acre). Présence d'espèces annuelles/bisannuelles (Scléranthe annuel, Cotonnières...). En milieu humide, abondance des Joncs (Joncs aggloméré et diffus).
- ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote)** : Disparition des espèces du groupe G6, abondance de la Houlque ou de l'Avoine élevé.
- ✓ **Richesse en matière organique végétale mal décomposée** : Abondance de Brome dressé, Molinie bleue, Brachypode penné, Canche, Houlque molle, Callune, Genêts, Myrtille, Millepertuis, Mélampyre des prés.





# Pelouses sèches calcicoles

TYPE 15

Ces pelouses existent au sein des régions naturelles « calcaires » du territoire, particulièrement en Champagne crayeuse, Crêtes pré-ardennaises et au niveau des plateaux Jurassiques. En Apance-Amance, ce type est localisé dans quelques vallées.



Bouranton (10) - photo : EW, 2013.

Pelouse embroussaillée (prunellier, aubépine) dominée par le Brome dressé. La structure est dense, ce qui pénalise la diversité végétale.

## COMMENT LA RECONNAITRE ?

**Conditions stationnelles :** Sols reposant sur des substrats calcaires ou marneux.

Humidité	HH	H	m	X	XX
pH	AA	A	a	N	B
Nutriments	O	M			E

**Position topographique et organisation spatiale :** Il s'agit de milieux chauds présents sur pentes, plateaux calcaires ou parfois au niveau des terrasses supérieures en contexte alluvial. Elles existent aussi sur talus routiers. Dans les contextes alluviaux, ce type peut être en mosaïque notamment avec les prairies sèches du [Type 9] qui sont de niveaux topographiques inférieurs.

**Description de la végétation :** (Le choix a été de décrire uniquement les végétations de pelouses encore intégrées à des contextes agro-pastoraux fonctionnels. Ces milieux sont en réalité bien plus divers.)

Végétation plutôt rase et moyennement dense. Ce type de pelouse est influencé autant par la fauche que par le pâturage. Les espèces des **pelouses sèches (G5)** sont abondantes. Elles sont accompagnées de plantes des **prairies moyennement sèches (G4)** et parfois d'espèces des **prairies oligotrophes calcicoles (G8)**. Les pelouses sont dominées par des graminées vivaces comme le Brome érigé, le Brachypode penné, des Fétuques à feuilles fines (*Festuca spp.*). Le cortège floristique est très diversifié avec de nombreuses espèces à floraison plus ou moins remarquable telles que la Potentille printanière, le Cirse acaule, la Centaurée scabieuse, la Scabieuse, des Serpolets (*Thymus spp.*), etc. Les Orchidées sont souvent nombreuses. De petites espèces ligneuses sont compagnes de ces végétations : le Genêt poilu, le Genêt ailé, le Genêt des teinturiers, le Cytise couché.

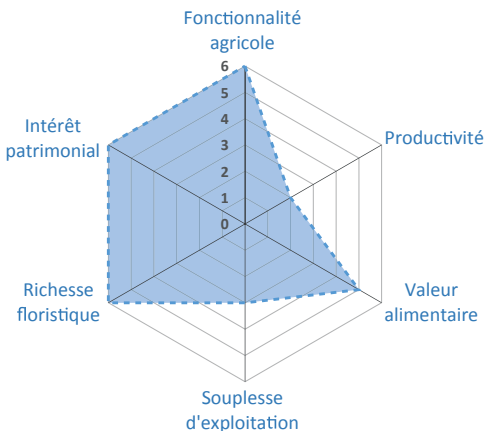
Dans le cas des pelouses marnicoles, quelques plantes plus tolérantes à l'humidité du sol se développent : la Laïche tomenteuse, le Silaüs des prés, la Chlore perfoliée, le Lotier maritime.

Groupements végétaux		CB	EUNIS	DHFF	ZH
■ <i>S-All.) Mesobromenion erecti</i> Braun-Blanq. & Moor 1938					
→ <b>Pelouses calcicoles mésophiles des sols profonds</b>					
☼	■ <i>Ass.) Onobrychido viciifoliae - Brometum erecti</i> (Scherrer 1925) T. Müll. 1966*	34.322	E1.262	6210	Non
■ <i>S-All.) Teucrio montani - Bromenion erecti</i> J.M. Royer in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006*					
→ <b>Pelouses calcicoles sur sols squelettiques</b>					
	■ <i>Ass.) Festuco lemanii - Brometum erecti</i> (J.M. Royer & Bidault 1966) J.M. Royer 1978*	34.322	E1.262	6210	Non
	■ <i>Ass.) Carici tomentosae - Avenuletum pratensis</i> Misset in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006*				
■ <i>S-All.) Tetragonolobo maritimi - Bromenion erecti</i> J.M. Royer in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006					
→ <b>Pelouses marnicoles</b>					
	■ <i>Ass.) Carici tomentosae - Tetragonolobetum maritimi</i> Rameau & J.M. Royer ex J.M. Royer in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006*	34.322	E1.262	6210	Non
☼	■ <i>Ass.) Blackstonio perfoliatae - Brometum erecti</i> (J.M. Royer & Bidault 1966) J.M. Royer 1973				
■ <i>S-All.) Trifolio medii - Geranienion sanguinei</i> van Gils & Gilissen 1976					
→ <b>Pelouses ourlets</b>					
	■ <i>Ass.) Coronillo variaie - Brachypodietum pinnate</i> J.M. Royer & Bidault ex J.M. Royer 1973	34.41	E5.21	-	Non

## Propriétés agro-écologiques

**Fonctionnalité agricole** : Sols portants pour les groupements les plus secs. Par contre, les groupements plus humides sur marnes reposent sur des sols moins portants.

**Productivité** : Ce type présente une productivité plutôt faible, assurée principalement par le Brome dressé (biomasse faible mais capacité de repousse) ou le Brachypode penné (biomasse forte, faible capacité





de repousse). Les ligneux peuvent contribuer significativement à la biomasse consommable. Très vite les pratiques modifient l'équilibre de flore. Les utilisations fréquentes ou continues épuisent la végétation. Le broyage des épineux génère des rejets vigoureux et peu appétents.

**Valeur alimentaire :** La valeur nutritive et diététique peut être bonne dans ces pelouses hétérogènes où la flore est très diversifiée. Les légumineuses peuvent être bien représentées et recouvrantes. Les Fétuques du groupe ovines et le Pâturin des prés sont très appétents. Le Brome dressé et le Brachypode demandent une adaptation de la conduite pour être bien consommé au pâturage. Le développement de ces graminées sociales doit être contrôlé pour éviter une baisse importante de la diversité et du recouvrement des légumineuses. Sur les pelouses marnicoles, le Peucédan des cerfs peut être problématique car il est envahissant et non appétent à l'épiaison.

**Richesse floristique :** Ce type possède potentiellement une importante diversité floristique. Il est possible d'être plutôt à 6 espèces et plus par transect en évaluant la diversité floristique par le biais de la méthode des plantes indicatrices. Néanmoins, cet équilibre est très fragile et selon l'intensité des dégradations (eutrophisation), il est long de revenir au cortège floristique de base (faible résilience).

**Intérêt patrimonial :** Ce type de végétation est très rare en Champagne-Ardenne et en Europe. Elle abrite également de nombreuses espèces patrimoniales. En régression constante du fait de la recherche quasi-exclusive de la productivité, ce type a pourtant d'autres propriétés intéressantes à mettre en avant à l'échelle d'une exploitation (notamment fonctionnalité et valeur alimentaire).

Liste des plantes patrimoniales (ordonnées en fonction de la période de floraison)

Début de printemps	
Plein de printemps	Lin de Léo ( <i>Linum leonii</i> ) Véronique de Scheerer ( <i>Veronica scheereri</i> ) Ophrys araignée ( <i>Ophrys aranifera</i> ) Orchis brûlé ( <i>Neotinea ustulata</i> ) Orchis odorant ( <i>Gymnadenia odoratissima</i> ) Orchis singe ( <i>Orchis simia</i> )
Fin de printemps	Carline acaule ( <i>Carlina acaulis</i> ) Cytise ( <i>Cytisus lotoides</i> )
Été	Sésélie annuelle ( <i>Seseli annuum</i> )

### Plantes « sociales » pouvant pénaliser le renouvellement de la diversité :

- ✓ **Surabondance du Brome dressé /Brachypode/Peucedan des cerfs** : Absence de déprimaage ou de pâturage d'automne, refus important au pâturage, fauche trop tardive.

### Indicateurs de dégradation (dysfonctionnement agricole) :

- ✓ **Epaissement de la végétation** : Perte de la strate moyenne graminéenne qui constitue la principale biomasse (Brome, Brachypode) ce qui favorise l'abondance des Fétuques ovines. Evolution des abondances des plantes à rosettes (Plantain moyen et lancéolé, Piloselle, Cirse acaule), de certaines annuelles/bisannuelles (Trèfle douteux, Luzerne lupuline, Erodium commun) et des espèces non appétentes (Panicaud champêtre).
- ✓ **Tassement/écorchage du sol** : Evolution des abondances des annuelles/bisannuelles (Rhinanthes, Céraistes, Drave printanière, Arabette hirsute, Sablines). En plus des graminées à repousse lente, les espèces à capacité de repousse plutôt rapide, comme les Fétuques ovines et le Pâturin des prés, sont également pénalisées.
- ✓ **Plantes eutrophiles (excès d'azote)** : Disparition progressive des espèces du groupe G5. Evolution des abondances de l'Avoine élevée et du Dactyle.
- ✓ **Richesse en matière organique végétale mal décomposée** : Une absence de pâturage précoce ou un sous-pâturage favorise les graminées sociales avec mise en réserve lente (Brachypode penné et l'Avoine élevée). Espèces compagnes : Gaillet vrai, Coronille bigarrée, Millepertuis, Aigremoine, Peucedan des cerfs (pelouse marnicole)

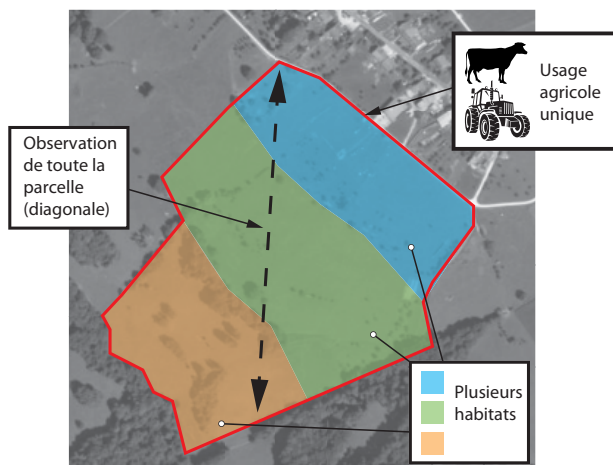


# Evaluation simplifiée de l'état d'une prairie par le biais des plantes indicatrices

Il s'agit ici de pouvoir se faire une idée, à partir d'une méthode simple, basée uniquement sur la flore, de l'état de « santé » d'une prairie. Nous nous baserons sur une liste de plantes indicatrices dont la présence ou l'absence nous renseigne sur l'état agro-écologique des prairies, ceci en lien avec les espèces retenues dans le cadre du concours « Prairies fleuries » et les mesures agro-environnementales « maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle ».

Les prairies fleuries sont définies comme des surfaces herbagères hétérogènes, qui nourrissent des animaux d'élevage.

La végétation est observée en trois tiers de façon à rendre compte de la diversité du fourrage et de l'environnement (mosaïque ou mélange d'habitats semi-naturels qui hébergent de la biodiversité (faune et flore).



## Observer le mélange des plantes indicatrices pour changer de regard

La liste des plantes indicatrices ne correspond à aucune typologie existante. Elle mélange des « bonnes » plantes recherchées par les agronomes (fourragères) ou les naturalistes (remarquables).

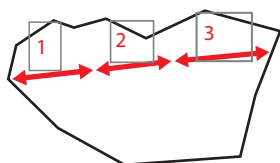
Ce ne sont pas des plantes prises une à une, mais des plantes qui constituent des mélanges, des mosaïques qui confèrent à la végétation des propriétés agro-écologiques.

## Protocole

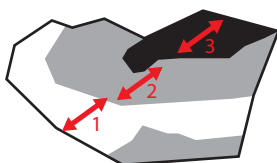
- Parcourir la parcelle (en excluant les bords) sur un transect de 1,5 à 2 m de largeur et noter la présence des plantes indicatrices listées page 151.
- Le transect est scindé en 3 parties. La prairie est considérée en bon état agro-écologique lorsque, dans chaque tiers du transect, au moins 4 plantes indicatrices sont présentes.

*Remarque : Lorsque la végétation est hétérogène, le cheminement doit rendre compte de chaque type de végétation.*

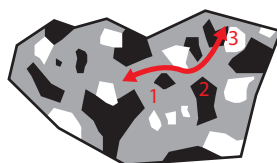
Végétation homogène








Végétation hétérogène répartie selon un gradient



Végétation hétérogène formant une mosaïque



### Relevé pour l'évaluation de l'état agro-écologique – Fiche de terrain

			
1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
			
1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
			
1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
			
1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
			
1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>

Pour le relevé de végétation, vous pouvez vous servir de la fiche de terrain page 182

# Liste des plantes indicatrices du bon état agro-écologique des prairies

Le choix des « plantes indicatrices du bon état agro-écologique des prairies permanentes » s'appuie sur le cadre des Mesures Agro-Environnementales (période 2014-2020). Parmi les 35 catégories de la liste nationale doivent être retenues 20 catégories pour les listes locales, dont 2 catégories très communes, 4 communes et 14 peu communes. Pour définir les 20 catégories ci-dessous, nous nous sommes appuyés sur près de 1 000 relevés botaniques réalisées sur les prairies champardennaises. Pour 2 catégories de plantes ayant la même fréquence, les espèces les plus facilement reconnaissables ont été privilégiées.



## Liste pouvant servir de référence en Champagne-Ardenne pour la mise en œuvre de mesures agro-environnementales (MAE) type « Maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle ».

\* Pour souscrire une MAE, l'agriculteur doit se rapprocher de son opérateur (chambre d'agriculture, communauté de communes, association...)

Noms usuels	Noms scientifiques
Achillées	<i>Achillea sp.</i>
Arnica, Pulicaire, Inules	<i>Arnica montana, Pulicaria dysenterica, Inula salicina, Inula britannica</i>
Hippocrepis et coronilles	<i>Hippocrepis comosa, Coronilla varia</i>
Campanules	<i>Campanula sp.</i>
Cardamine des prés	<i>Cardamine pratensis</i>
Genêts gazonnants	<i>Genista sp., Cytisus decumbens</i>
Gesses et vesces	<i>Lathyrus sp., Vicia sp.</i>
Grandes marguerites	<i>Leucanthemum sp.</i>
Knauties, scabieuses et succises	<i>Knautia sp., Scabiosa sp., Succisa pratensis</i>
Lotiers	<i>Lotus sp. et Coronilla minima</i>
Myosotis	<i>Myosotis sp.</i>
Orchidées	<i>Orchidaceae sp.</i>
Polygales	<i>Polygala sp.</i>
Reine des Prés	<i>Filipendula ulmaria</i>
Rhinanthes	<i>Rhinanthus sp.</i>
Salsifis et Sorzonère	<i>Tragopogon sp., Sorzonera humilis</i>
Sanguisorbe et pimprenelle	<i>Sanguisorba officinalis, Sanguisorba minor</i>
Sauges	<i>Salvia pratensis</i>
Silènes	<i>Lychnis flos-cuculi, Silene sp.</i>
Trèfles	<i>Trifolium sp., Medicago sp.</i>



# Description des plantes indicatrices du bon état agro-écologique des prairies



## Achillées

*Achillea sp.*



Achillée sternutatoire



Achillée sternutatoire



Achillée millefeuille



Achillée millefeuille

**Description :** Cette catégorie regroupe 2 espèces de la famille des Astéracées. Les fleurs blanches sont regroupées en corymbe dense à moyennement dense (regroupement de fleurs sur le même plan, ce qui a pour effet que les pédoncules de fleurs périphériques sont plus long). Les feuilles sont velues et finement divisées pour l'Achillée millefeuille et plutôt glabres et entières avec de petites dents pour l'Achillée sternutatoire.

**Confusions possibles :** La confusion peut être possible avec des espèces structurées en ombelle (Apiacées = Ombellifères) mais dans ce cas, les pédoncules partent d'un même point central.

## Arnica, Pulicaire, Inules

*Arnica montana*, *Pulicaria dysenterica*, *Inula salicina*, *Inula britannica*



Inule britannique



Inule à feuilles de saule



Arnica



Pulicaire dysentérique

**Description :** Cette catégorie regroupe 4 espèces de la famille des Astéracées. Les fleurs sont jaunes et de taille importante. Elles sont ligulées et tubulées. Les feuilles sont alternes et parcourent l'ensemble de la tige. Il n'y a pas de rosette basale pour ces espèces.

**Confusions possibles :** Dans la même famille, en contexte prairial, le genre « Sénéçon » est celui qui se rapproche le plus de cette catégorie d'espèces. Les Sénéçons ont de fleurs de plus petite taille, plus nombreuses et une rosette est présente à la base des plantes.

## Hippocrepis et coronilles

*Hippocrepis comosa*, *Coronilla varia*



RL

Hippocrépis



RL

Coronille bigarrée



TA

Coronille bigarrée

**Description** : Cette catégorie regroupe 2 espèces de la famille des Fabacées. Ces 2 espèces se distinguent des autres espèces de la même famille par la présence conjointe de feuilles composées de plus de 5 folioles et une inflorescence en ombelle.

**Confusions possibles** : Les lotiers sont des espèces proches mais le nombre de folioles est inférieur à 5.

## Campanules

*Campanula sp.*



Campanule à feuilles rondes



Campanule raiponce



Campanule agglomérée

**Description** : Cette catégorie regroupe 4 espèces de la famille des Campanulacées. Elles se distinguent par leurs corolles en forme de cloche s'ouvrant en 5 lobes.

**Confusions possibles** : Pas de confusion possible.





## Cardamine des prés

*Cardamine pratensis*



Cardamine des prés



Cardamine des prés



Cardamine des prés



Cardamine des prés



**Description :** La Cardamine des prés, tout comme les autres espèces de la famille des Brassicacées, possède des fleurs à 4 pétales. Les fleurs sont blanches, violacées ou roses et forment une grappe terminale. Les feuilles sont composées de plus 5 folioles. Les fruits sont des siliques c'est-à-dire en forme de longs « bâtonnets ».

**Confusions possibles :** L'Arabette hirsute peut être confondue avec cette espèce mais celle-ci est poilue et pousse sur les milieux secs. La Bourse à pasteur n'a pas de foliole et les fruits sont en forme de cœur.

## Genêts gazonnants

*Genista sp. et Cytisus decumbens*



Genêt des teinturiers



**Description** : Cette catégorie regroupe 5 espèces de la famille des Fabacées (Genêt des teinturiers, Genêt ailé, Genêt poilu, Genêt d'Angleterre, Cytise couché). Ce sont de petits arbrisseaux (10 cm à 1 mètre selon les espèces) tout au moins lignifiés à leur base. Les feuilles ne sont pas composées de folioles.



Genêt ailé



Genêt ailé

**Confusions possibles** : Si l'on croise les 2 critères : tige lignifiée et pas de folioles, il n'est pas vraiment possible de les confondre avec d'autres espèces sauf peut-être avec l'Ajonc mais qui possède de très nombreuses épines.



Cytise couché



Genêt poilu



## Gesses et vesces

*Lathyrus sp.*, *Vicia sp.*



Vesce à feuilles étroites



Vesce commune



Gesse des prés



Vesce cracca

**Description :** Cette catégorie regroupe plus d'une dizaine d'espèces de la famille des Fabacées. Les feuilles sont, en général, composées de plusieurs folioles pennées et terminées par une vrille. Les gesses ont une tige anguleuse ce qui n'est pas le cas des vesces. Quelques espèces font exception à cette règle et sont présentes en prairie ou pelouse : la Gesse de Nissole (sans vrille et feuilles entières), la Gesse des montagnes (sans vrille) et la Gesse sans feuilles (stipules en forme de folioles).

**Confusions possibles :** La présence de vrilles terminales permet d'éviter la plupart du temps les confusions. Il faut faire attention aux exceptions qui sont toutes des gesses, avec donc une tige anguleuse, ce qui n'est pas vraiment le cas des autres fabacées.

## Grandes marguerites

*Leucanthemum sp.*



**Description** : Cette catégorie regroupe deux espèces de la famille des Astéracées : *Leucanthemum vulgare* et *L. ircutianum*. L'inflorescence se compose de 2 types de fleurs (diamètre compris entre 2.5-5 cm) : des fleurs tubulées jaunes au centre et des fleurs ligulées blanches sur l'extérieur. Les feuilles sont simples et dentées.

**Confusions possibles** : Il est possible de confondre les Marguerites avec les Matricaires qui ont des feuilles à segments linéaires. Le Chrysanthème en corymbe a une inflorescence disposée en corymbe alors que la Marguerite possède des fleurs solitaires. La Pâquerette est beaucoup plus petite et n'a pas de feuille le long de la tige.

## Knauties, scabieuses et succises

*Knautia sp.*, *Scabiosa sp.*, *Succisa pratensis*



Knautie



Succise des prés



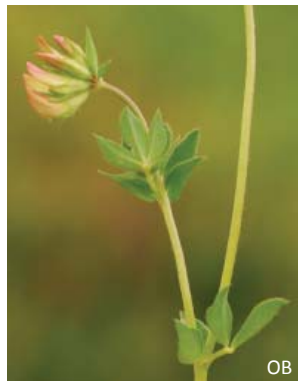
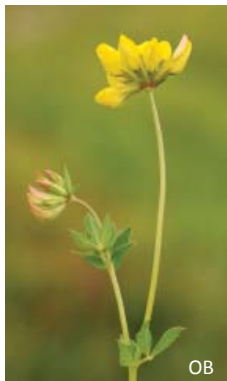
Scabieuse colombaire

**Description :** Cette catégorie regroupe 3 espèces de la famille des Dipsacacées. Elle se compose d'un capitule terminal hémisphérique supportant des fleurs bleu-violet. Les feuilles sont opposées, simples à limbe plus ou moins découpé.

**Confusions possibles :**  
pas de confusion possible.

## Lotiers

*Lotus sp. et Coronilla minima*



Lotier corniculé



Lotier des marais



Coronille minime

**Description :** Cette catégorie regroupe 3 espèces de la famille des Fabacées. Ces espèces se distinguent des autres espèces de la même famille par la présence conjointe de feuilles composées munies de 3 à 5 folioles et d'une inflorescence en ombelle.

**Confusions possibles :** La confusion est possible avec la Coronille bigarrée et l'Hippocrepis chevelu mais celles-ci ont plus de 5 folioles.

## Myosotis

*Myosotis* sp.



Myosotis des marais



Myosotis des marais



Myosotis des marais

**Description** : Cette catégorie regroupe 7 espèces de la famille des Boraginacées. Les fleurs peuvent être bleues, roses ou blanches (diamètre inférieur à 0,8 mm) et possèdent un anneau pourvu d'écaillés jaunâtres au centre de celles-ci. Les feuilles sont alternes, à limbe entier et dépourvues de stipules.

**Confusions possibles** :  
Pas de confusion possible.



Myosotis des champs



## Orchidées

*Orchidaceae sp.*



Orchis de Mai



Orchis bouffon



Orchis tacheté



Orchis de Fuchs



Orchis pyramidale



Orchis à fleurs lâches

**Description :** Cette catégorie regroupe plus d'une vingtaine d'espèces. Les fleurs sont regroupées sous forme de grappe ou d'épi et structurées de sépales, pétales et d'un label. Les feuilles possèdent des nervures parallèles.

**Confusions possibles :** La structuration florale ne permet pas de confusion avec d'autres espèces.



## Polygales

*Polygala sp.*



Polygale commun



Polygale commun

**Description** : Cette catégorie regroupe 5 espèces. L'inflorescence se compose d'une grappe terminale allongée à pédicelles courts. Les fleurs sont roses, blanches ou bleues. La caractéristique principale est la présence de 2 sépales pétaloïdes qui forment des ailes. La tige peut être lignifiée à la base.

**Confusions possibles** : La structuration de la plante ne permet pas de confusion avec d'autres espèces.



Polygale amer

## Reine des Prés

*Filipendula ulmaria*



Reine des prés



Reine des prés

**Description :** Cette catégorie est représentée par une seule espèce de la famille des Rosacées et qui se développe dans les zones humides. L'inflorescence est constituée de multiples fausses ombelles portant des fleurs blanches. La tige est glabre, rougeâtre et anguleuse. Les feuilles sont composées de folioles denticulées.

**Confusions possibles :** Il est possible de confondre la Reine des prés avec la Filipendule vulgaire (mais espèce très rare). La Filipendule vulgaire possède plus 15 folioles et la tige est presque dépourvue de feuilles dans sa partie supérieure.



## Rhinanthes

*Rhinanthus sp.*



Rhinanthe crête de coq



Rhinanthe crête de coq



Petit Rhinanthus



**Description** : Cette catégorie est représentée par 3 espèces de la famille des Orobanchacées (plantes « parasites »). L'inflorescence se présente sous forme d'une grappe constituée de fleurs jaunes. Le calice très renflé est très caractéristique de ce groupe d'espèces. Les feuilles sont sessiles, simples et denticulées.

**Confusions possibles** : Pas de confusion possible.

## Salsifis et Scorzonère

*Tragopogon pratensis*, *Scorzonera humilis*



MSV

Salsifis des prés



TA

Salsifis des prés



TA



PD

Scorzonère humble



PD

Scorzonère humble

**Description** : Cette catégorie est représentée par 2 espèces de la famille des Astéracées. L'inflorescence est constituée de fleurs toutes ligulées jaunes. Les feuilles sont caractéristiques car le limbe est linéaire, entier et les nervures secondaires sont parallèles à la nervure principale.

**Confusions possibles** : Les Crépis, Laitues et les Picris peuvent être confondus avec cette catégorie mais elles sont pour une partie d'entre elles poilues alors que cette catégorie est glabre. De plus, cette catégorie est la seule à avoir les nervures secondaires parallèles à la nervure principale.

## Sanguisorbe et pimprenelle

*Sanguisorba officinalis*, *Sanguisorba minor*.



Pimprenelle



Pimprenelle



Sanguisorbe officinale

**Description :** Cette catégorie est représentée par 2 espèces de la famille des Rosacées. L'inflorescence est constituée de fleurs non pourvues de pétales. Ce sont des tépales (pétales x sépales) rougeâtres à pourpres qui constituent une inflorescence ovoïde à subglobuleuse qui caractérise ce groupe. Les feuilles sont composées de folioles denticulées.

**Confusions possibles :** Pas de confusion possible.



## Sauges

*Salvia pratensis*



**Description** : Cette catégorie est représentée par une seule espèce de la famille des Lamiacées. Elle possède une tige quadrangulaire et pubescente. L'inflorescence est constituée de fleurs bleues violacées. La lèvre supérieure de la corolle est dépassée par le style (cf. photo en haut à droite). Les feuilles de base forment une rosette.

**Confusions possibles** : Il est possible de confondre cette catégorie avec certaines Epiaires. Toutefois, les Epiaires ont une odeur très désagréable et le style ne dépasse pas la lèvre supérieure de la corolle.



## Silènes

*Lychnis flos-cuculi*, *Silene sp.*



Lychnis fleur de coucou



Compagnon blanc



Lychnis fleur de coucou



**Description :** Cette catégorie est représentée par 7 espèces de la famille des Caryophyllacées. Tout comme les autres espèces de cette famille, les pétales ont comme caractéristiques d'être plus ou moins échancrées. A titre d'exemple, les pétales du Lychnis fleur de coucou sont très échancrés. Le calice est plutôt ventru. Les feuilles sont opposées.

**Confusions possibles :** Les Stellaires à feuilles de graminées et des marais peuvent être confondues avec cette catégorie mais celles-ci ont une tige quadrangulaire. Les autres espèces de la famille des Caryophyllacées présentes dans les prairies sont beaucoup plus petites en taille (< 20 centimètres).

## Trèfles

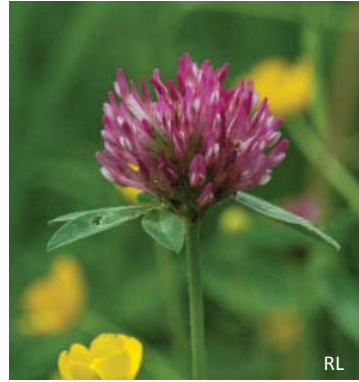
*Trifolium sp.*, *Medicago sp.*



Luzerne lupuline, Minette



Luzerne lupuline, Minette



Trèfle des prés



Trèfle rampant



Trèfle douteux

**Description** : Cette catégorie est représentée par un peu plus d'une quinzaine d'espèces de la famille des Fabacées. Comparativement aux autres espèces de cette familles, les fleurs sont très petites et nombreuses (> 10). L'inflorescence constitue un épi globuleux. Les feuilles sont composées de 3 folioles.

**Confusions possibles** : La confusion est possible avec les Lotiers. Les Lotiers ont des stipules qui ressemblent aux feuilles alors que pour les Trèfles et la Luzerne, les stipules sont très différentes. De plus, les Lotiers ont une inflorescence en ombelle (les fleurs partent du même point) alors que les Trèfles sont en épis.

# Annexes



## Liens internet et autres documents utiles

### • Pour les questions de gestion et de diagnostic général prairial

Pâtur'Ajuste, réseau technique pour la valorisation des végétations naturelles par l'élevage : [www.paturajuste.fr](http://www.paturajuste.fr)

→ A télécharger notamment des fiches techniques sur différents aspects du pâturage

Concours agricole des prairies fleuries :

<http://www.concours-agricole.com/prairies/accueil.html>

### • Pour la détermination et l'écologie des plantes prairiales en vue d'un diagnostic

Conservatoire botanique national du Massif Central, 2012 – Guide des espèces végétales de la MAET - Guide technique MAET du PNR de Millevaches en Limousin

CRUZ P., THEAU J.-P., LECLoux E., JOUANY C., DURU M., 2010 - Typologie fonctionnelle de graminées fourragères pérennes : une classification multitraits - Revue Fourrages (N° 201).

DUCERF G. & THIRY C., 2003 – Les plantes bio-indicatrices : Guide de diagnostic des sols – Editions Promonature.

ORTH D. & Al., 2008 – Proposition d'une démarche simple pour évaluer la diversité floristique d'une prairie – Revue Fourrages (n°194)

POUVREAU M. & LE HENAFF P.-M., 2016 – Plantes indicatrices des prairies à flore diversifiée d'Auvergne - Conservatoire botanique national du Massif Central

### • Approche typologique et phytosociologiques des prairies

CARRERE P., SEYTRE L., PIQUET M., LANDRIEUX J., RIVIERE J., CHABALIER C., ORTH D., 2012 - Une typologie multifonctionnelle des prairies des systèmes laitiers AOP du Massif central combinant des approches agronomiques et écologiques – Revue Fourrages (n°209)

CATTEAU E., DUHAMEL F., BALIGA M.-F., BASSO F., BEDOUET F., CORNIER T., MULLIE B., MORA F., TOUSSAINT B. et VALENTIN B., 2009 – Guide des végétations des zones humides de la Région Nord-Pas de Calais - Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul

DE FOUCAULT B. & CATTEAU E., 2012 - Contribution au prodrome des végétations de France : les *Agrostietea stoloniferae* Oberd. 1983 - J. Bot. Soc. Bot. France n°59 (2012)

DE FOUCAULT B., 2012 - Contribution au prodrome des végétations de France : les *Nardetea strictae* Rivas Goday in Rivas Goday & Rivas-Mart. 1963 - J. Bot. Soc. Bot. France n°59 (2012)

FERREZ Y., 2011 - Contribution à la connaissance des prairies humides oligotrophes (*Molinion caeruleae* Koch 1926) de Franche-Comté - Les Nouvelles Archives de la Flore jurassienne et du nord-est de la France, n°9, 2011 – S.B.F.C., C.B.N.F.C.-O.R.I

PIERRE P. & HUBERT F., 2004 - Guide pour un diagnostic prairial – Chambres d’agriculture du Maine-et-Loire et de la Mayenne, 244 pages (→ Ouvrage également intéressant pour la détermination des graminées)

POLE AOP FROMAGER, 2011 - Typologie multifonctionnelle des prairies, Outil 1. Pôle AOP fromager du Massif central.

FRANÇOIS R., PREY T., HAUGUEL J.-C., CATTEAU E., FARVACQUES C., DUHAMEL F., NICOLAZO C., MORA F., CORNIER T., VALET J.-M., 2012 - Guide des végétations des zones humides de Picardie. Centre régional de Phytosociologie agréé Conservatoire Botanique National de Bailleul

ROYER J.M., FELZINES J.C., MISSET C., THEVENIN S., 2006 - Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. Volume 25 de Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest. Numéro spécial

Tela botanica (ressources phytosociologiques) :

[http://www.tela-botanica.org/page:ressources\\_phytococio?langue=fr](http://www.tela-botanica.org/page:ressources_phytococio?langue=fr)

## • Pour la répartition des plantes en Champagne-Ardenne

Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien : [www.cbnbp.mnhn.fr](http://www.cbnbp.mnhn.fr)

## Trombinoscope des plantes patrimoniales

Nombreuses espèces protégées et/ou inscrites sur les Listes rouges d'espèces menacées sont inféodées aux prairies. En voici quelques-unes illustrées.



Ail anguleux  
(*Allium angulosum*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA



Campanille à feuilles de lierre  
(*Wahlenbergia hederacea*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA



Euphorbe des marais  
(*Euphorbia palustris*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA



Germandrée des marais  
(*Teucrium scordium*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA





FH

Gratiola officinale  
(*Gratiola officinalis*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA



MSV

Inula britannique  
(*Inula britannica*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA



RL

Narcisse des poètes  
(*Narcissus poeticus*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA



FH

Oeillet magnifique  
(*Dianthus superbus*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA

## Trombinoscope des plantes patrimoniales



Ophioglosse commun  
(*Ophioglossum vulgatum*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA



Orchis à fleurs lâches  
(*Anacamptis laxiflora*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA



Orchis incarnat  
(*Dactylorhiza incarnata*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA



Orchis négligé  
(*Dactylorhiza praetermissa*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA



OB

Orchis vert  
(*Dactylorhiza viridis*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA



RL

Stellaire des marais  
(*Stellaria palustris*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA



FJ

Trèfle de Micheli  
(*Trifolium michelianum*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA



MSV

Violette élevée  
(*Viola elatior*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA



Vulpin en outre  
(*Alopecurus rendlei*)

Pr. Nat.  Pr. Rég.  LRCA



# Relevé pour la détermination du type de prairie – Fiche de terrain

Gradient d'humidité									
Très humide		Humide		Frais	Moyennement sec	Très sec (pelouses)			
G1		G2		G3		G4		G5	
Gaillard des marais		Achillée stématoïde		Colchique d'automne		Achillée millefeuille		Brize intermédiaire	
Glycérie flottante		Cardamine des prés		Flouze odorante		Avoine élevée		Brome érigé	
Grand carex		Chendant rampant		Gaillet commun		Carotte sauvage		Brunelle à grandes fleurs	
Iris		Jonc épars		Gesse des prés		Centaurées sp.		Cirse acule	
Lâiche des renards		Jonc glauque		Houlique laineuse		Gaillet jaune		Euphorbe petit-cyprès	
Myosotis des marais		Lotier des marais		Inule à feuille de saule		Knautie des champs		Orchis pyramidal	
Oenanthe fistuleuse		Menthe des champs		Liondent hispide		Lotier corniculé		Origan commun	
Reine des prés		Potentille rampante		Oseille des prés		Marguerite commune		Panicaut champêtre	
Renoncule flammette		Pulicaire dysentérique		Raioponce orbiculaire		Mauve musquée		Petit-pimpernelle	
Renouée amphibie		Renoncule rampante		Renoncule acre		Medicago lupulina		Polygales	
Salicaire		Renouée bistorte		Renoncule acré		Piloselle		Renoncule bulbeuse	
Scirpe des marais		Séneçon aquatique		Sanguisorbe officinale		Plantain lancéolé		Sainfoin	
Véronique mouron d'eau		Siène fleur de coucou		Stilais des prés		Primevère officinale		Sauge des prés	
Vulpin genouillé		Vulpin des prés		Stellaire graminée		Rhinanthes sp.		Thym précocé	
				Trèfle des prés		Salsifis des prés			
<b>Total G1</b>		<b>Total G2</b>		<b>Total G3</b>		<b>Total G4</b>		<b>Total G5</b>	
pH du sol		Trophie du sol		Pratiques					
Acide à très acide		Prairie très fertilisée		Pâturage intensif					
G6		G7		G8		G9			
Danthonie		Berce commune		Ail anguleux		Cirse des champs		Cirse des champs	
Epiaire officinale		Brome mou		Cirse découpé		Crételle		Crételle	
Gesse des montagnes		Cerfeuil des bois		Cirse tubéreux		Fiéole des prés		Fiéole des prés	
Jonc rude		Cirse des champs		Gaillet boréale		Jonc épars		Jonc épars	
Luzule des champs		Gaillet gratteron		Genêt des teinturiers		Jonc glauque		Jonc glauque	
Nard raide		Nard iseron		Gentiane pneumonanthe		Orge faux seigle		Orge faux seigle	
Petite oseille		Lamier blanc		Inule à feuilles de saules		Paquerette		Paquerette	
Véronique officinale		Ortie dioïque		Petite scutellaire		Paturin annuel		Paturin annuel	
Violette des chiens		Patience à feuilles crépues		Laîche millet		Pissenlit		Pissenlit	
Cirse découpé		Trèfle hybride		Lotier maritime		Plantain majeur		Plantain majeur	
Jonc aggloméré				Ophioglosse commun		Potentille des oies		Potentille des oies	
Pédiculaire des bois				Jonc aggloméré		Potentille rampante		Potentille rampante	
Petite scutellaire				Pédiculaire des bois		Ray grass		Ray grass	
				Pédiculaire des marais		Renoncules		Renoncules	
				Sanguisorbe officinale		Renouée des oiseaux		Renouée des oiseaux	
				Scorzonère des prés		Trèfle rampant		Trèfle rampant	
				Succise des prés		Vulpin genouillé		Vulpin genouillé	
				Violette élevée					
<b>Total G6</b>		<b>Total G7</b>		<b>Total G8</b>		<b>Total G9</b>		<b>Total G9</b>	

Remarque : Une même espèce peut se retrouver dans plusieurs groupes.



## Relevé pour l'évaluation de l'état agro-écologique – Fiche de terrain



Achillées

1  2  3



Arnica, Pulicaires,  
Inules

1  2  3



Hippocrépis et  
Coronilles

1  2  3



Campanules

1  2  3



Cardamine des prés

1  2  3



Genêts gazonnants

1  2  3



Gesses et Vesces

1  2  3



Marguerites

1  2  3



Knauties, Succises,  
et Scabieuses

1  2  3



Lotiers

1  2  3



Myosotis

1  2  3



Orchidées

1  2  3



Polygales

1  2  3



Reine des prés

1  2  3



Rhinanthes

1  2  3



Salsifis et  
Scorzonères

1  2  3



Sanguisorbe et  
Pimpinelle

1  2  3



Sauges

1  2  3



Silènes

1  2  3



Trèfles

1  2  3

Remarque : 1,2,3, correspond aux 3 parties du transect.







Concours « Prairies fleuries » dans le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient © RL



9 rue Gustave Eiffel  
 10 430 Rosières près Troyes  
 Tél : 03 25 80 50 50  
 Mél : secretariat@cen-champagne-ardenne.org  
 Internet : www.cen-champagne-ardenne.org



Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien – Délégation Champagne-Ardenne  
 30 Chaussée du Port - CS 50423  
 51 035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex  
 Tél : 03 26 65 28 24  
 Mél : hendoux@mnhn.fr  
 Internet : www.cbnbp.mnhn.fr

Avec la participation technique de :



Réalisé avec le soutien financier de :



Financement par le versement de cotisations de l'Etat, de l'Union européenne et des collectivités locales et par l'abonnement des usagers.

